L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1541 - VENDREDI 23 AOÛT 2019 2,20 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232

BÂTIMENT NEUFS OU EXISTANTS
« Générez des revenus supplémentaires grâce au photovoltaïque »
Etudes Conseils Réalisations Maintenances



Clef Energies
Maîtrise et Rentabilité
627 b Rue de la Pièce Léger
21160 MARSANNAY LA CÔTE
Tel : 03.80.58.82.09
clef-energies@fclh.fr
www.clef-energies.fr

Société

L'agriculture au féminin



Aujourd'hui, près d'un quart des chefs d'exploitation ou co-exploitants sont des femmes contre 8 % en 1970. En 2017, elles étaient 110 300 cheffes d'exploitation ou d'entreprise agricole, une proportion globalement stable depuis plus de dix ans. Longtemps sans statut, les femmes en agriculture se sont battues pour trouver leur place. Des combats demeurent, mais pour Jacqueline Cottier, présidente de la commission nationale des agricultrices, c'est grâce à la reconnaissance du travail des femmes et des hommes, qu'ensemble, ils y parviendront. *Page 3*

Encarts : Invitation Foire de Chalon (sur certains cantons)

Côte d'Or

› Fête du charolais

Un contexte tendu



Nièvre

› Morvan

« Veut-on encore de nous » ?



Yonne

› Avallonnais

Un prédateur sème la terreur chez les éleveurs





Fendt 700 Vario
Le Visionnaire

Compact et performant, le 700 Vario redéfinit la notion de polyvalence. Disponible en quatre versions, Power - PowerPlus - Profil et ProfilPlus, le 700 Vario performe tant par sa puissance que sa sobriété en carburant qui le classent en leader de sa catégorie.
Son système d'autoguidage VarioGuide et sa cabine VisioPlus sont autant d'atouts que vous retrouverez de 145 à 240 Ch.

G. BUCHEZ
www.gbuchez.fr
Autun
03 85 54 18 23

AGCO
Fendt is a global brand of AGCO. fendt.com
Plus d'information sur fendt.com

GIRARD Drainage
Depuis 60 ans



21220 Gevrey-Chambertin
Alain Troussard
Tel. 06 07 78 11 95

DÉCENNALE

Dans le respect de la règlementation, réponse à vos projets en partenariat avec un bureau d'études agréé.

NF

Sommaire

Côte-d'Or
04 •Fête du charolais : Un contexte tendu
05 •Fête de l'agriculture : Les cantons jouent le jeu
06 •Trait auxois : Une tradition à perpétuer

Nièvre
07 •Climat «*Veut-on encore de nous ?*»
08 •Sanitaire : L'indispensable travail du laboratoire départemental
09 •Enseignement: «*J'ai toujours été passionnée par les animaux*»

Yonne
10 •Avallonnais : Un prédateur sème la terreur chez les éleveurs
11 •Élevage : Les projets de développement du groupe Soréal et de Sicarev coop
12 •Maïs ensilage: Vers des rendements plus que moyens cette année

France-Monde
13 • Élevage: Le lait français toujours plus concentré

Dossier
14-19 • Dossier moissonneuses-batteuses

Filières Cutlures - Equipement
20 •Blé tendre d'hiver
21 •Agriculture de précision: Une solution de drone simple et rapide pour mieux connaître les cultures

Infos Services
22-23 •Marchés
24-25 •Petites annonces
26-29 •Annonces Légales
30 •PJA
31 •La P'tite graine

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur: SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux: FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication: Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef: Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction: Frédéric Duclos - fduclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN: 1969-8232
Dépôt légal: à parution - Tirage moyen par numéro: 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel: 105 € - Prix au numéro: 2,20 €
Imprimeries: Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier: France / Belgique - Taux de fibres recyclées: 91 %
Certification: PEFC/FSC - « Eutrophisation » (ou impact sur l'eau): Ptot 0,01 kg/tonne

MSA

La santé des travailleurs de l'agriculture et les pesticides

Les pesticides peuvent être à l'origine de troubles de santé. Des symptômes tels qu'irritations cutanées, céphalées, gênes respiratoires, maux d'estomac ou autres troubles digestifs, peuvent leur être attribués ainsi que des perturbations endocriniennes. Certains pesticides sont étiquetés CMR (Cancérogène ou susceptible de l'être, Mutagène, Reprotoxique). Même les symptômes les plus anodins méritent d'être signalés au réseau national de toxico vigilance dénommé « Phyt'Attitude ». Après recueil des données par un membre de l'équipe santé et sécurité au travail des risques professionnels, le dossier sera étudié par un expert toxicologue.

Les adhérents MSA appellent le numéro vert ou contactent le service Santé Sécurité au Travail MSA de la région afin d'établir un dossier Phyt'attitude anonymisé.

Il s'agit d'un dossier pré-établi que va compléter le médecin du travail, l'infirmière en santé au travail ou le conseiller en prévention en recueillant les symptômes, le nom des pesticides transmis par le déclarant ainsi que les conditions d'utilisation des produits.

Comment faire la démarche ?

Il suffit de composer le numéro vert 0 800 887 887 (appel gratuit), un membre de l'équipe santé et sécurité au travail du secteur le plus proche prendra contact avec l'adhérent pour établir le dossier anonymisé et se chargera de le transmettre dûment complété au toxicologue.

Quelle est la finalité ?

Sur le plan individuel pour le déclarant et le médecin traitant : le retour d'expertise sera utile pour le suivi de l'état de santé et pour adapter éventuellement les pratiques professionnelles.

Sur le plan de la santé publique, la MSA référencée auprès des pouvoirs publics a déjà fait évoluer la législation et les fiches de données de sécurité dans l'intérêt des utilisateurs et de la collectivité.

COMMUNICATION
DE L'ÉQUIPE DU SERVICE SANTÉ SÉCURITÉ
AU TRAVAIL DE LA MSA BOURGOGNE

Contact: secretariatsst@bourgogne.msa.fr

Phyt'attitude
Signalez-nous vos symptômes
0 800 887 887 Service & appel gratuits

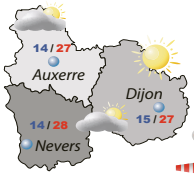
En bref

L'AGPB dit oui à l'agroécologie mais sans «tergiversations» du gouvernement

« *Engagée dans la transformation agroécologique* », l'AGPB a estimé le 20 août que les céréaliers se sentent « *incompris* » face à un pouvoir en place qui « *change les règles du jeu tout le temps* ». « *Il faut que le gouvernement arrête les tergiversations, de changer de stratégie, la réglementation tous les quatre matins* », a déclaré son président Eric Thirouin lors d'une conférence de presse. Et d'expliquer que l'AGPB entame un chantier, pour les « *deux-trois ans* » à venir, sur la certification HVE (Haute valeur environnementale) de niveau 2 des 250 000 exploitants céréaliers. Or en parallèle, le contexte réglementaire se durcit avec un projet de ZNT (zone de non-traitement) dans le cadre de la protection des riverains vis-à-vis des pesticides. « *Pour arriver à réduire l'usage des phytos et rentrer dans la dynamique d'agroécologie, on a besoin d'investissement, d'innovation* », a-t-il poursuivi. L'AGPB attend le soutien du gouvernement, notamment dans la recherche et en particulier sur les NBT (nouvelles techniques de sélection) qui permettent d'obtenir des variétés plus résistantes aux maladies. « Au lieu de nous aider (…), à la dernière loi de finances, il y a eu mise en place d'une redevance pour pollutions diffuses » (RPD), d'après lui : cette RPD a été augmentée.

La météo présentée par Dijon Céréales

Vendredi 23 Août

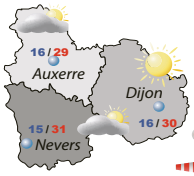


Nuageux
Quelques passages nuageux et de belles éclaircies localement en perspective.

T° mini : 13 à 15°C
T° maxi : 25 à 28°C
Vents : Nord-Est 20 km/h

Sainte Rose
Soleil : 06h56 - 20h52
Lune : 00h03 - 14h53

Samedi 24 Août



Variable
Le soleilsera relativement timide pour ce samedi. Les vents seront faibles.

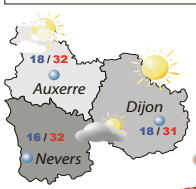
T° mini : 15 à 17°C
T° maxi : 27 à 30°C
Vents : Ouest 10 km/h

Saint Barthélémy
Soleil : 06h57 - 20h50
Lune : 00h32 - 16h02

AGATE météo

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 25 Août



Éclaircies
Le soleil sera présent mais accompagné de nuages par endroits.

T° mini : 17 à 19°C
T° maxi : 30 à 33°C
Vents : Sud-Ouest 10 km/h

Saint Louis
Soleil : 06h58 - 20h48
Lune : 01h08 - 17h09

Prévisions à 7 jours

Lundi 26 Août au Mercredi 28 Août
Un temps ensoleillé s'annonce.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini : 13 à 15°C T° maxi : 20 à 22°C

Du Jeudi 29 Août au Dimanche 1 Septembre
Quelques passages nuageux et de belles éclaircies en perspective.
Vents : Est à 10 km/h
T° mini : 7 à 9°C T° maxi : 27 à 29°C

Clin d'œil



© Acip/Chaunu

Société

L'agriculture au féminin

Longtemps sans statut, les femmes en agriculture se sont battues pour trouver leur place. Des combats demeurent, mais pour Jacqueline Cottier, présidente de la commission nationale des agricultrices, c'est grâce à la reconnaissance du travail des femmes et des hommes, qu'ensemble, ils y parviendront.

Aujourd'hui, près d'un quart des chefs d'exploitation ou co-exploitants sont des femmes contre 8 % en 1970. En 2017, elles étaient 110 300 cheffes d'exploitation ou d'entreprise agricole, une proportion globalement stable depuis plus de dix ans. Autre chiffre marquant : près de 30 % des exploitations ou entreprises agricoles comptent au moins une femme dans l'équipe dirigeante.

Pourtant, il y a à peine cinquante ans, la place des femmes dans le monde professionnel agricole, si elle était indéniable, ne tombait pas sous le sens. À l'époque, l'agriculture est une affaire d'hommes, une activité transmise de père en fils. Dans l'esprit général, les femmes ne travaillent pas, elles aident leur mari. Et ce n'est que dans les années 60 ans, avec le développement des mouvements féministes que les lignes bougent.

Des années de luttes

Ainsi, le mot *«agricultrice»* apparait dans le dictionnaire en 1961 et la création des Gaec en 1962 apporte une première réponse juridique. Toutefois, deux époux ne peuvent toujours être seuls associés. Ce n'est qu'en 1980, que le statut de co-exploitante, permettant aux femmes de gérer la partie administrative de l'exploitation, est créé. Et c'est cinq ans plus tard, en 1985, qu'elles obtiennent une véritable reconnaissance de leur activité au sein des exploitations et entreprises agricoles avec la création de l'EARL. Cette dernière forme sociétaire permet aux conjoints de s'associer en individualisant leurs tâches et leurs responsabilités. En 1999, la loi d'orientation agricole crée le statut de conjoint collaborateur, les agricultrices disposent enfin d'un accès à une protection sociale (retraite). En juillet 2010, la loi de modernisation agricole autorise la constitution de Gaec entre époux, qu'ils soient mariés, pacsés, concubins. Le travail des conjoints dispose enfin d'un réel statut juridique dans une exploitation agricole. Le 1er janvier 2019, la durée minimale d'arrêt pour les congés maternité passe à huit semaines pour les exploitantes agricoles. Il ne fait alors aucun doute : grâce à l'engagement de femmes (et d'hommes) la place, les conditions de vie, voire même la visibilité, des agricultrices se sont beaucoup améliorées. Pour autant, des combats doivent encore être menés.

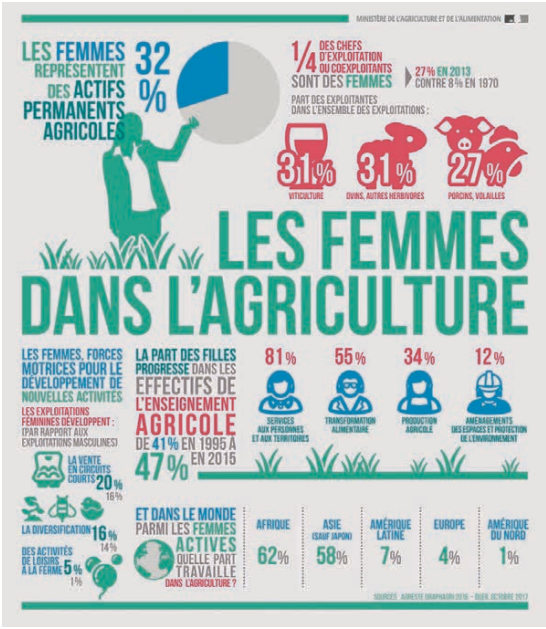
D'autres à venir

Comme pour toutes les catégories socio-professionnelles les revenus professionnels agricoles annuels moyens des cheffes sont inférieurs de 29 % à ceux des hommes. Concernant les pensions de retraites des anciennes cheffes d'exploitation, elles sont inférieures de près de 15 %. Sur le plan du statut aussi les choses devraient encore évoluer. Jacqueline Cottier, éleveuse en Maine-et-Loire et présidente de la commission nationale des agricultrices (CNA) depuis 2014 (ndlr : Jacqueline Cottier est également l'une des deux seules femmes au bureau de la FNSEA avec Christiane Lambert) explique : *«en janvier 2019 une loi stipule que toutes les agricultrices qui n'ont pas de statut seront réputées de fait salariées. Le décret devrait bientôt sortir. L'obligation ne fait jamais plaisir, mais elle a le mérite de faire réagir. En effet, ne pas avoir de statut est un mauvais choix qui a d'importantes conséquences, notamment en termes de couverture sociale ou encore de droit à la retraite»*. La présidente de la CNA espère également voir le statut de conjoint collaboratrice changer : *«ce statut doit être transitoire. À la CNA, nous souhaitons qu'il soit limité dans le temps, à trois ans en début de carrière. Nous, les femmes sommes plus nombreuses à embrasser le métier plus tardivement. Ce statut doit permettre de voir si les choses sont possibles avant de sauter le pas !»*

Osons, ensemble !

Pour permettre aux jeunes femmes de s'orienter vers l'agriculture encore faut-il que certains clichés soient abolis. *«Il existe encore beaucoup trop de freins pour trouver un stage par exemple. Elles s'entendent trop souvent dire qu'elles ne vont pas y arriver»*, déplore l'éleveuse de 59 ans qui élève des vaches laitières et allaitantes et des volailles label. Alors pour aller vers davantage d'égalité, Jacqueline Cottier le clame haut et fort : *«c'est ensemble, hommes et femmes, que nous y arriverons. Nous ne sommes pas là pour prendre leur place, mais bien travailler avec eux. Les femmes doivent oser. Nous devons nous bousculer. Davantage de femmes doivent s'engager syndicalement, politiquement notamment pour les prochaines élections municipales. Nous sommes des agriculteurs comme les autres qui faisons face aux mêmes problématiques : sécheresse, agri-bashing, Ceta…»*, conclut Jacqueline Cottier qui rappelle que pour y arriver il faut donner les moyens aux femmes de s'investir en les soulageant notamment de la charge familiale. Un autre combat à mener.

Marie-Cécile Seigle-Buyat



Aujourd'hui, un chef d'exploitation sur quatre est une femme.


Françoise Verchère, éleveuse de charolaises à Cours (Rhône).

Témoignage *«Nous avons toute notre place»*

Pour Françoise Verchère, éleveuse de charolaises à Cours, les agricultrices ont aujourd'hui toute leur place. *«C'est un milieu très masculin, mais les choses ont beaucoup évolué et les lignes devraient encore bouger avec les nouvelles générations»*, souligne l'éleveuse de 46 ans associée du Gaec du Pont Gauthier aux côtés de son époux et de sa sœur. Françoise a commencé sa carrière professionnelle loin de la ferme familiale. Pourtant, l'envie de revenir à la terre où elle évolue depuis son enfance la tiraille. *«Mon père a pris sa retraite en 2005. C'est à ce moment-là que l'idée de rejoindre l'exploitation familiale a germé»*. Déterminée, Françoise décide de se former, *«je ne connaissais pas le métier d'éleveur, mais souhaitais me former pour améliorer mes compétences pour la gestion de l'exploitation et approfondir mes connaissances techniques en matière d'élevage»*. Un an après, en janvier 2007, elle s'installe et s'occupe avec ses associés des 450 animaux, dont 160 vaches allaitantes, *«nous sommes naisseurs, engraisseurs»* et cultive 193 ha. Aujourd'hui, comme son mari et ces homologues masculins, l'éleveuse conduit le tracteur, livre les bêtes au marché, aide au vêlage, andaine, surveille les animaux, s'occupe de la part administrative, prend part aux décisions… bref Françoise est chef d'exploitation au même titre que son mari. *«Nous sommes très complémentaires avec mes associés. Je ne suis pas là pour faire de la figuration. Avant, les femmes n'avaient pas les mêmes statuts. C'est le combat qu'ont mené certaines de nos aïeules qui nous ont permis que l'on reconnaisse notre place… Aujourd'hui, si nous, les femmes, voulons prendre notre place, nous l'avons. Ici, nous voyons beaucoup de filles d'exploitants qui reviennent sur l'exploitation familiale pour s'y installer»*, se réjouit Françoise Verchère qui reconnait tout de même qu'il faut avoir du caractère pour s'imposer et surtout avoir l'envie et la passion pour son métier. *«Aujourd'hui, ce n'est pas notre place en tant que femme qui nous inquiète, mais bien plus la conjoncture qui est défavorable. Éleveurs, éleveuses, nous sommes tous inquiets pour notre métier !»*

AVIVA l'assureur qui partage vos racines
AVIVA
Assureur agricole depuis 1856
Aviva Assurances. Société anonyme d'Assurance incendie, accidents et risques divers au capital de 178 771 908,38 euros. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 13, rue du Moulin Bailly -92270 Bois-Colombes -306 522 665 RCS Nanterre
Assurer mon EXPLOITATION
Bâtiments, responsabilité civile, panneaux photovoltaïques, perte d'exploitation
Assurer mon REVENU
Grêle, aléas climatiques, chiffre d'affaire, cheptel-prévoyance
Offres JEUNES AGRICULTEURS
Réduction sur vos assurances pro. Jusqu'à 50% la 1ère année 10 à 40% les 4 années suivantes
JACQUES CARRELET de LOISY
82 Avenue Victor Hugo - 21000 Dijon - 03 80 30 67 69 - n° ORIAS 08040967
de-loisy-jacques@aviva-assurances.com
Une équipe à votre service


Fête du charolais

Un contexte tendu

Trois journées dédiées à l'élevage ont animé l'espace Jean-Bertin le week-end dernier à Saulieu. Sécheresse, commerce en berne et accords du Ceta ont pesé sur cette édition.

Des animaux d'exception étaient présents les 16, 17 et 18 août à Saulieu. Malgré une qualité incontestable des bêtes, le commerce s'est avéré particulièrement difficile. Certains éleveurs, même hautement titrés, ont bien eu du mal à enregistrer des transactions à des prix jugés corrects. *«Le contexte est vraiment délicat, nous remercions toutes les personnes qui sont venues malgré ces difficultés»*, mentionnait Jean-Michel Cap, président du comice agricole de Saulieu.

Celui-ci a donné raison au mouvement FDSEA-JA qui s'est manifesté lors de cette édition : *«tout le monde le comprend et le soutient. En plus des difficultés liées à la sécheresse, certaines décisions au plus au rang ne nous aident pas, compliquent sérieusement notre métier et cela ne semble pas s'arranger avec le Ceta. Nos prix deviennent désastreux»*.

Plusieurs agriculteurs avaient interpellé la députée Yolaine de Courson dès son arrivée samedi matin. Un entretien d'une heure et demie portait sur l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada, approuvé par les députés fin juillet. *«Nous sommes dégoûtés»*, déplorait Cédric Sonnet, président des JA de Saulieu-Liernais, *«ils vont faire importer des marchandises du Canada, faites avec des farines animales, piquées aux hormones et nourries avec des céréales traitées au glyphosate. Nous avons déjà du mal à vendre nos animaux dans nos fermes. Ici à Saulieu, il n'y a que des excellentes bêtes et elles ont aussi du mal à partir. Je ne sais pas où nous allons. Les réponses qui nous ont été apportées ne sont pas valables, on sacrifie clairement la viande française»*.

Jean-Pierre Fleury, d'autres officiels, ainsi que plusieurs membres de la commission bovin-viande de la FDSEA y sont *«allés de leur grain de sel»* lors de l'inauguration de la fête (voir vidéo postée sur la page Facebook de Terres de Bourgogne samedi dernier).

AG

Tombola: Les gagnants des paniers garnis mis en jeu par Terres de Bourgogne sont Jean-Claude Michelin (Crimolois) et Bernard Gulat (Sainte-Magnance).



Lors des échanges « Ceta » avec la députée Yolaine de Courson.



Le Gaec Renon repart à Lacour-d'Arcenay avec le grand prix de l'ambassade du charolais.



L'EARL Sagetat, de Viécourt, gagne le grand prix du comice agricole de Saulieu.



L'élevage de Pierre Desloire, de Maligny, remporte le grand prix de l'excellence bouchère. Animal présenté ici par Anne-Marie Bondoux.



L'élevage d'Agnès Laurier, de Vic-sous-Thil, remporte un prix d'honneur.



Sébastien Jeannin (Souhey) vainqueur du grand prix d'honneur agneau lourd.



Un concours de reproducteurs ovins en race southdown s'est déroulé en marge de la fête du charolais. Seul élevage côte-d'orien en lice, le Gaec Poillot s'est distingué plus d'une fois, comme ici lors de sa victoire dans le championnat mâle.

Palmarès

• Bovins

Prix d'honneur

Femelle non naisseur : Pierre Desloire. Femelle naisseur : Gaec Guenot père et fils. Culard non-naisseur : Pierre Desloire. Culard naisseur : Gaec Renon. Mâle naisseur : EARL Sagetat. Culard naisseur : Gaec Loiseau. Vache naisseur moins de 5 ans : Gaec Renon. Vache naisseur entre 5 et 8 ans : Gaec Renon. Vache non-naisseur : Guy Perrin (58).

Prix d'ensemble

Mâles naisseurs : 1) Gaec Guenot, 2) EARL Sagetat. Femelles naisseurs : 1) Gaec de Pensière, 2) Gaec Guenot père et fils. Femelles non naisseurs : 1) Pierre Desloire, 2) Gaec du Montceau.

Grands prix

Excellence bouchère : Pierre Desloire. Ville de Saulieu : Gaec Guenot Père et fils. Comice agricole de Saulieu : EARL Sagetat. Ambassade du Charolais : Gaec Renon.

Prix de championnat

Bœuf 2 ans naisseur : EARL Sagetat, Gaec du grand canton (52). Bœuf 3 ans naisseur : EARL Sagetat, Gaec de Pensière (58). Culard 2 ans naisseur : Gaec Loiseau. Culard 3 ans naisseur : Gaec Renon. Culard 3 ans non-naisseur : Pierre Desloire. Génisse 2 ans naisseur : Gaec du grand canton, Gaec Loiseau. Génisse 2 ans non-naisseur : Gaec Pitre Père et fils. Génisse 3 ans naisseur première section : Christine Bolatre, Gaec Guenot Père et fils. Génisse 3 ans naisseur deuxième section : Gaec de Pensière, Geneviève Luneau. Génisse 3 ans naisseur troisième section : Jean-Pierre Brochot (71), Gaec Guenot Père et fils. Génisse 3 ans non-naisseur : Pierre Desloire (2). Génisse 4 ans non-naisseur : Alexandre Lorre (58). Vaches 5-8 ans naisseur : Gaec Guenot Père et fils, Gaec Renon. Vaches 5-8 ans non-naisseur : William Desloire (71). Vache moins de 5 ans naisseur : Gaec Renon, Bernard Gervais. Vaches moins de 5 ans non-naisseur : Guy Perrin

• Agneaux de boucherie

Grand prix d'honneur agneau standard : Gaec Bertrand, Agnès Laurier. Meilleur agneau standard : Agnès Laurier. Prix d'honneur agneaux standard : Gaec de Pontoille, Gaec Bertrand, Gaec Ferroux, Agnès Laurier. Premiers prix : Loic Rummler, Gaec du Montceau, Gaec Ferroux. Grand prix d'honneur agneau lourd : Sébastien Jeannin. Meilleur agneau lourd : Gaec Bertrand. Prix d'honneur agneau lourd : Agnès Laurier, Christine Bolatre. Premiers prix : Guillaumot Demongeot, Gaec Guenot Père et fils.

Fête de l'agriculture

Les cantons jouent le jeu

Des structures en paille ont été fabriquées un peu partout dans le département, pour faire connaître le triple événement des JA d'Aignay-Baigneux. Un jeu concours est proposé sur internet pour désigner la plus belle réalisation.



Les jeunes d'Arnay-le-Duc ont posé leur édifice à Voudenay, à la limite de la Saône-et-Loire.

Une course pédestre, un grand concert et la fête départementale de l'agriculture se déroulent dans une semaine à Poiseul-la-Ville. Les Jeunes agriculteurs d'Arnay-le-Duc, Châtillon-Laignes-Montigny, Montbard-Venarey, Saint-Seine-l'Abbaye et Pouilly-en-Auxois s'associent à leurs homologues d'Aignay-Baigneux pour communiquer sur ces différents rendez-vous. De belles structures en paille ont été notamment installées le long des axes routiers. Le réseau JA21 profite de l'occasion pour lancer un petit jeu concours en ligne qui élira la plus belle réalisation. Les internautes sont invités à *«liker»* la ou les structures de leur choix sur la page Facebook *«Jeunes Agriculteurs Côte d'Or»*. Les votes sont ouverts jusqu'à la veille de la fête. Le canton qui recueillera le plus de *«j'aime»* remportera un panier gourmand.

Rappel du programme

Samedi 31 août, 14h : départ de l'Agri'run, 19h : Festiv'Agri accompagné d'un repas cochon à la broche, 21h : concert et soirée dansante avec Lacadance. Dimanche 1er septembre, 9 h 30 : ouverture de la fête, 10h : battage à l'ancienne et fabrication de farine, 10 h 30 : inauguration, 11h : première manche de moiss'bat cross, 14h : deuxième manche de moiss'bat cross, 15h : présentation des chevaux de l'Auxois, 16h : battage à l'ancienne et fabrication de farine, 17h : finale de moiss'bat cross, 18h : fermeture.

AG

Dijon Céréales Huit clichés récompensés


La photo de Thibault Aubry, agriculteur à Jours-lès-Baigneux, termine deuxième de la catégorie *«Moisson en famille»*, avec une photo prise à quelques kilomètres de la future fête départementale.

Un autre concours photo, dédié cette fois aux moissons, était récemment proposé par la coopérative Dijon Céréales, qui sera bien sûr présente à Poiseul-la-Ville. Une soixantaine de personnes ont envoyé plus de 200 clichés à la coopérative, qui a communiqué les résultats il y a quelques jours. Catégorie *«Le temps des moissons»* : Romain Pierre (1), Jonathan Maugey (2). Catégorie *«Ma belle moissonneuse»* : Benoît Thomas (1), Ludovic Pertuzot (2). Catégorie *«J'aime ma coop»* : Alix Lavier (1), Emma Buoncritiani (2). Catégorie *«Moisson en famille»* : Rémi Bredin (1), Thibaut Aubry (2). Les premiers prix de chaque catégorie remportent un panier gourmand Gamm Vert d'une valeur de 50 euros ainsi que 30 euros de bons d'achat Gamm Vert. Les seconds se voient offrir un bon d'achat Gamm Vert d'une valeur de 30 euros.

Le buzz de l'été !



Les organisateurs de la fête de l'agriculture ont réalisé un clip vidéo très original, diffusé sur Facebook le 12 août. Plusieurs milliers de vues étaient recensées en seulement quelques heures, Les JA ont utilisé comme support la chanson *«À nos souvenirs»* du groupe Trois Cafés Gourmands, pour faire la promotion de leurs évènements des 31 août et 1er septembre. *«Nous avons voulu marquer le coup en essayant de faire le buzz sur internet comme l'avaient fait les JA d'Arnay-le-Duc lors de leur fête il y a deux ans»*, indique Thibaut Riotte, responsable communication de la fête, *«cela a été l'occasion de passer un très bon moment entre copains. Aussi et surtout, ce clip montre une certaine idée du dynamisme agricole et fait passer plusieurs messages sur le renouvellement des générations»*. Une dizaine d'heures de travail ont été nécessaires pour réaliser les différentes prises de vues et le montage vidéo. Les paroles ont été réécrites par Adrien Soyer, agriculteur à Poiseul-la-Ville. Les enregistrements ont été effectués dans un studio professionnel, chez Eddy Moreau à Minot.

Alysé

Plus de secret pour le maïs

Trois rendez-vous techniques étaient récemment proposés par Alysé au Gaec Thevenot à Noiron-sur-Bèze, à la Ferme de Tontenant à Pagny-le-Château et au lycée La Barotte de Châtillon-sur-Seine. Ophélie Collard, spécialiste fourrages, a profité de l'occasion pour présenter Agrinir, un appareil infrarouge qui permet de mesurer la teneur en matière sèche du maïs à partir de quelques pieds frais. Une fois la mesure réalisée, il est possible d'estimer, pour chaque échantillon, la date de récolte à 30, 33 et 36 % de matière sèche à partir des sommes de températures observées sur les dix dernières années. Alysé propose également une estimation de la date de récolte à partir des prévisions à dix jours. *«Ces rencontres sont primordiales pour optimiser son créneau de récolte à venir»*, souligne Nicolas Michaud, président d'Alysé.



▸ Agenda

30/08 Concours ovin à Arnay-le-Duc

Le comice agricole arnétois organise son grand concours ovin toutes races, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or. Le rendez-vous est donné vendredi 30 août de 9h à 13h au foirail d'Arnay-le-Duc. Au programme : concours/vente de reproducteurs mâles, exposition/vente d'agnelles, prime à l'achat par tirage au sort et restauration sur place. Renseignements : 06 87 85 06 99 ou 03 80 90 68 81.



Trait auxois

Une tradition à perpétuer

Édouard Beurton, à Censerey, fait partie des éleveurs de chevaux traits auxois animés par une grande envie : celle de voir perdurer leur équin favori sur son territoire de prédilection.



L'éleveur de 32 ans, avec Dolly d'Huilly, l'une de ses deux juments auxoises.

Installé depuis 2014 sur la ferme familiale au hameau de Nailly (100 vaches charolaises, 80 brebis), Édouard Beurton n'avait pas tardé à se procurer des chevaux de traits auxois. *«Je l'ai fait dès mon arrivée sur l'exploitation. Cela faisait plusieurs années que je côtoyais ces beaux animaux chez Florian Bizouard, dans un village à proximité, à Huilly. Je l'accompagnais sur différents concours, notamment à Semur et Paris. J'ai moi-même voulu élever des chevaux»*, indique le jeune Côte-d'orien.

Promouvoir et faire reproduire

Descendu sous la barre des 100 naissances en 2017, le trait auxois fait partie des races à faibles effectifs en France. *«Beaucoup de monde a pris conscience des conséquences que cela pouvait engendrer. Chacun est motivé à l'idée de faire perdurer cette belle race qui est ici dans son berceau. Le maintien et le développement du trait auxois passent par des poulinages mais aussi par une belle promotion des chevaux, lors des concours et aussi, dans ses différentes utilisations»*, explique Édouard Beurton. L'éleveur rappelle à cette occasion la conjoncture favorable du monde équin : *«le cheval de trait a le vent en poupe depuis plusieurs mois, voire années. Les poulains se vendent aujourd'hui 2,50 euros/kg vif, c'est vraiment intéressant par rapport à ce qu'il se pratiquait il y a encore quelque temps»*. Dans le même temps, l'Union nationale du cheval de trait auxois invite ses adhérents à multiplier les poulinages, un soutien financier est d'ailleurs accordé pour chaque mise à la reproduction.

Concours dans le 21

Les concours s'enchaînent comme chaque été en Côte-d'Or. Les rendez-vous de Liernais, Vitteaux et Meursanges viennent de se succéder. Édouard Beurton s'est rendu à Liernais pour prendre part au parcours d'excellence du jeune équidé de travail (PEJET) avec une jeune pouliche comtoise : *«cette épreuve de docilité était organisée en parallèle du concours modèles et allures, qualificatif pour Semur. Nous étions une douzaine de participants toutes races»*, précise l'éleveur, qui se rendra comme chaque année au Spécial Trait auxois à Semur les 7 et 8 septembre : *«je ne pourrai pas présenter d'animaux de mon exploitation car Dolly d'Huilly, l'une de mes juments qui a obtenu de bons résultats ces dernières années, attend un heureux événement !»*

AG

Palmarès des concours



Christophe Chardron – UNCTA.

Lors de la remise des prix au concours de Liernais.

Liernais

Pouliches d'un an : Ironie de la Fontaine (Éric Domin), Iris de Jonchery (Yves Berthiot), Image Nivernais (Jean-Claude Cornelius). Pouliches de deux ans : Hélia de Cherchilly (Gaec de Cherchilly), Hinna des cueillis (Romaric Guyollot), Hongrie de Conforgien (Guillaume Picard). Pouliches de trois ans : Greta des Cueillis (Romaric Guyollot), Grace des Cueillis (Romaric Guyollot), Grenade de Marcilly (Garance Berrier). Femelles suitées, première section de quatre à sept ans : Carina d'Oosthof (EARL Zwaenepoel), Divine des Cueillis (Romaric Guyollot), Delila d'Huilly (Florian Bizouard), deuxième section 8 ans et plus : Toscane 79 (Garance Berrier), Bella Sara d'Huilly (Florian Bizouard), Marlies Van Stuyvenberg (Romaric Guyollot).

Meursanges

Pouliches d'un an : Impériale de Poisot (EARL de Poisot), Isara des Gouttières (SCEA Gaugey Père et fils), Idylle de Meursanges (SCEA Bailly Fauvernier).
Pouliches de deux ans : Havane de Poisot (EARL de Poisot).
Pouliches de trois ans : Guess de Meursanges (Alexandra Bailly), Gina des Cueillis (Mathieu Bailly), Grace des Gouttières (SCEA Gaugey Père et fils).
Femelles suitées : Étoile des Gouttières (SCEA Gaugey Père et fils), Une d'Oosthof (SCEA Bailly Fauvernier), Finette des Gouttières (SCEA Gaugey Père et fils).

Vitteaux

Pouliches d'un an : Idéale de Posanges (Gaec Dupaquier Posanges), Iris de Posanges (Gaec Dupaquier Posanges), Irancey de Posanges (Déborah Dupaquier). Pouliches de deux ans : Hyna de la Fonée (Gérard Kotylak), Hera de Posanges (Déborah Dupaquier), Halbane de Baude (Françoise Masson). Pouliche de trois ans : Galla de Posanges (Déborah Dupaquier), Galipette Cinq Freux (Bernard Poncet), Gentiane de Posanges (Déborah Dupaquier). Femelles suitées : Ukraine 45 (Arnaud Dupaquier), Capucine de Posanges (Gaec Renon), Felie de Posanges (Déborah Dupaquier).



Christophe Chardron – UNCTA.

Les participants au concours de Vitteaux.



Cam Z Photographie amateur

Lors des épreuves à Meursanges.

Climat

« Veut-on encore de nous » ?

La sécheresse se poursuit et s'accentue dans le département. La situation commence à peser lourd moralement et financièrement. C'est le cas notamment pour les éleveurs du Morvan qui se sentent démunis face à la situation.



De gauche à droite : Éric Boucher, Pierre Bobin et Michel Loison dans une parcelle grillée par la sécheresse.

C'est un véritable cri du cœur lancé par les éleveurs du Morvan. Les années se suivent et commencent à se ressembler de plus en plus. La sécheresse de l'année dernière avait coûté selon les exploitations entre 10 000 à 13 000 euros supplémentaires en achat de fourrage. Selon les éleveurs morvandiaux, un UGB coûte 3 euros à nourrir, sachant que l'exploitation moyenne compte environ 150 UGB, le coût à la journée est estimé à 450 euros. Fort heureusement pour eux, la campagne de fourrage à cette année était correcte ce qui a permis de rééquilibrer un peu les stocks qui étaient arrivés à la quasi-pénurie à la sortie de l'hiver dernier. Néanmoins, pour les éleveurs morvandiaux comme pour le reste du département, l'affouragement a recommencé depuis le 14 juillet. *« Cette année, il n'a quasiment pas plu en hiver où il a fait même très chaud en février avec des températures proches des 20 degrés. Conséquence aujourd'hui, certains ruisseaux de Ouroux-en-Morvan jusqu'à Vauclaix sont à sec. Pour moi, le Morvan est grillé comme jamais il ne l'a été »* estime Pierre Bobin, agriculteur à la retraire près du Lac de Pannecière et fin connaisseur du secteur. *« Cela fait trois ans que nous subissons ces aléas. En 2017, l'été a été chaud et sec ; 2018 c'est la longueur de la sécheresse qui était pénalisante car elle a duré 5 mois, et cette année c'est le manque d'eau qui nous préoccupe de plus en plus »* s'inquiète Éric Boucher, éleveur à Moux-en-Morvan. Son collègue Michel Loison de Saint-Agnan d'ajouter : *« En règle générale, nous avons toujours les fonds de prés qui sont humides, mais même cette année tout est grillé. C'est du jamais vu »* s'est-il étonné.

« Nous sommes pris au piège »

Dans le Morvan plus qu'ailleurs, les agriculteurs sont dépendants de l'élevage et rares sont ceux qui peuvent faire des cultures pour s'en sortir. De plus, en raison du manque de fourrage, ils sont obligés de parcourir parfois plus d'une centaine de kilomètres pour aller en acheter chez d'autres collègues. *« Le coût de transport a pris cette année entre 5 à 10 % et je ne parle même pas du cours du broutard qui est à ce stade à 160 euros de moins que l'an passé »* s'inquiète Pierre Bobin. *« Je me suis rendu récemment pour vendre des bêtes à l'abattoir de Corbigny. Pour une vache R+ de 9 ans de 512 kg, j'ai obtenu 3,60 euros, une génisse de 30 mois U – de 430 kg m'est revenue à 4 euros. Nous sommes loin des cours de 2012 où une vache était vendue entre 4,50 à 4,60 »* explique-t-il. Pour lui deux priorités sont sur la table : retrouver un prix de viande qui soit plus rémunérateur et protecteur pour les trésoreries des éleveurs mais également obtenir une aide transport pour le fourrage pour les exploitants agricoles du Morvan. Une réflexion profonde s'engage pour ces derniers qui se demandent quelles solutions adopter. *« La décapitalisation bovine ne peut être qu'une solution à très court terme, sauf que ce court terme devient une habitude »* estime Michel Loison. La conclusion de l'échange revient à Éric Boucher qui se fait plus direct : *« soit on trouve collectivement des solutions, soit nous n'aurons plus d'éleveurs bovins dans le Morvan d'ici une dizaine d'années »* conclut-il.

THÉOPHILE MERCIER

Groupe de voyage FDSEA de Brassy

Récit d'une journée conviviale

Le bonheur et la joie étaient dans Corbigny le 3 juin dernier, jour des retrouvailles organisées par le groupe de voyage FDSEA de Brassy.



Le groupe autour de la Stèle de l'Émeraude.

C'est un plaisir d'organiser une telle journée avec un groupe de quarante et une personnes qui vous apporte une telle joie pour le plaisir d'être ensemble. Trente-trois ans de voyages organisés à l'étranger ça se fête ! Une idée a germé dans la tête de Bébert pour que je propose cette journée à la porte du Morvan.

À commencer par le Marché au Cadran, la Sicagemac, où Pierre-Jacques Thepenier nous a accueillis avec beaucoup de gentillesse, nous a expliqué le fonctionnement et l'intérêt d'un tel marché pour notre région d'élevage. 12 311 bovins vendus, ce nombre n'est pas trop mal mais un peu juste pour équilibrer les comptes de ce marché. Cette visite a été très appréciée même par les « non-agricoles » qui ont trouvé cette initiative très intéressante.

Tous ont également apprécié le verre de bienvenue, signe de convivialité de ce marché, ainsi que la présence du président Alexandre Lorré qui, malgré un travail considérable, nous a apporté quelques précisions notamment au niveau européen et mondial.

Il faut que les éleveurs fassent perdurer ce marché, viennent apporter régulièrement leurs animaux et en nombre plus important ! Le président sait qu'il a l'entier soutien de Maryse Peltier (Maire de Corbigny) et de Jean-Charles Rochard (président de la Communauté de Communes).

12 h 45, il est temps de rejoindre Martine Aqua Fluvial car notre bateau part à 13 h 00 pour les voûtes de la Collancelle. Notre bateau nous attend avec aux commandes Michel et au micro Mireille qui nous informe tout au long du parcours. Le déjeuner est excellent et tout se passe dans la bonne humeur générale. Après plus de deux heures de navigation, nous arrivons à bon port, reprenons nos voitures, direction le monument de l'Émeraude.

C'est avec émotion que nous prenons connaissance des informations concernant cet avion et la fin tragique des dix personnes présentes à bord, qui venaient tout juste de réaliser un exploit. Dans de telles circonstances, le devoir de mémoire n'est pas un vain mot.

Nous tenons à remercier André Morlé, qui par ses connaissances, nous a apporté des éléments supplémentaires sur l'Émeraude.

Merci à vous tous.

ROLAND LACHAUT

En bref

Morvan Les sapins de la colère

Si la culture de sapins de Noël joue un rôle économique et social essentiel dans le Morvan, ce n'est pas le cas des plantations sauvages de sapinières en zone agricole. En effet, depuis 50 ans, les agriculteurs morvandiaux dénoncent les sapinières illégalement plantées qui bordent leurs prairies et causent des nuisances inacceptables.

C'est dans ce contexte que plusieurs adhérents de notre syndicat FDSEA nous ont demandé d'intervenir afin de faire respecter la réglementation des boisements, garante de l'équilibre entre l'agriculture et la forêt.

Au printemps 2018 le Conseil Départemental de la Nièvre, seule autorité compétente, nous a informés que cette réglementation n'était plus valable et qu'il fallait en mettre une autre en place.

Mais de réunion en réunion, toutes aussi stériles et chronophages les unes que les autres, rien n'avance et les problèmes se multiplient sur le terrain.

Aujourd'hui nous disons stop ! Nous disons stop à l'incompétence du Conseil Départemental, incapable de remplir une mission dont il a la charge ; nous disons stop à l'absence des politiques plus prompts à voter des lois qui condamnent l'élevage qu'à le soutenir ; nous disons stop à l'indifférence du Parc du Morvan qui contribue à la fermeture des paysages.

À tous ces acteurs concernés par la réglementation des boisements, et rémunérés à ce titre, nous exigeons que chacun prenne enfin ses responsabilités et assume la mission qui lui incombe.

Le temps de la réflexion n'a que trop duré, l'urgence pousse à l'action.

LE SYNDICAT FDSEA DU CANTON DE MONTSAUCHE

Zone d'Activités
21360 Pont d'Ouche
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
SARL
F. GERBET
CHARPENTE - COUVERTURE
BARDAGE - SERRURERIE
ISOLATION
Bâtiments agricoles
Bâtiments vini-viticole - Cuverie

Sanitaire

L'indispensable travail du laboratoire départemental

Le Laboratoire départemental situé à Nevers est au service des éleveurs et de leurs vétérinaires pour le dépistage des maladies animales. Les précisions du docteur Chantal Audeval, responsable technique du pôle santé animale.

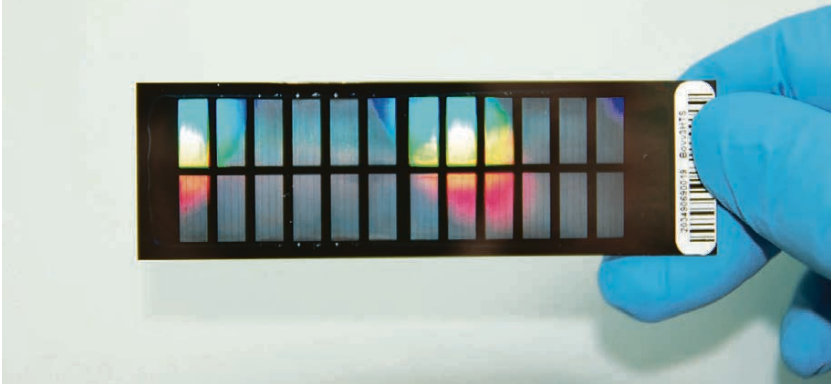
C'est un laboratoire qui dépend du Conseil Départemental de la Nièvre. Certaines de ses activités sont uniques en Bourgogne Franche Comté. Le Laboratoire départemental de la Nièvre a trois pôles d'activité : la santé animale, l'hygiène alimentaire et l'hydrologie. Sans surprise, le pôle santé animale génère le plus grand volume d'activité (environ 70 %). Plus de 200 000 échantillons sont analysés chaque année dont 155 000 en prophylaxie bovine. Le pôle santé animale regroupe plusieurs activités retrouvées classiquement dans les laboratoires départementaux : l'imuno-sérologie (prophylaxies bovines et ovines), l'aide au diagnostic (bactériologie, parasitologie, virologie), la biologie moléculaire (dépistages de la FCO et de la BVD notamment) et l'ESST (dépistage de la maladie de la vache folle en équarrissage principalement). À côté de ces activités *«classiques»*, le laboratoire départemental de la Nièvre dispose d'un secteur de génétique animale. Ce secteur a vu le jour en 2016, sous l'impulsion du docteur Chantal Audeval, vétérinaire, responsable technique du pôle santé animale. *«C'est une particularité propre au département de la Nièvre qui a été précurseur dans ce domaine. Nous réalisons des typages ADN (SNP ou microsatellites), nous faisons les analyses pour l'évaluation génomique (puces à ADN) et nous recherchons les gènes d'intérêts (ataxie du Charolais, «sans corne», culard...). Ces techniques s'appliquent à toutes les races bovines, nos clients viennent de toute la France. Nous travaillons avec le Herd-Book Charolais mais également avec des organismes qui gèrent la sélection d'autres races bovines»* précise-t-elle. Pour la réalisation des analyses de génétique animale, le laboratoire est accrédité par l'ICAR (International Committee for Animal Recording). Seulement 11 laboratoires dans le monde disposent d'une accréditation à la fois pour les analyses *«SNP»* et pour les analyses *«microsatellites»*, c'est une reconnaissance importante du travail réalisé depuis ces dernières années. De plus, le LDAC58 est qualifié par France Génétique Élevage pour la réalisation des analyses de typage ADN (SNP et microsatellite) et pour vérifier la comptabilité génétique (VCG). Il travaille pour le compte des EDE, des organismes de sélection (dont le Herd-Book Charolais), des éleveurs sélectionneurs et des vétérinaires.

«La BVD va être un gros chantier»

Ce sera l'un des gros chantiers de ces prochains mois : le lancement du plan BVD. Le dépistage de cette maladie virale va être rendu obligatoire au moment du bouclage des jeunes veaux.
Dans un arrêté paru le 1er août au Journal Officiel, le ministère de l'Agriculture fixe des *«mesures de surveillance et de lutte»* contre la diarrhée virale bovine (BVD). Une *«première étape vers l'éradication de cette maladie»*, précise ce texte. L'arrêté introduit un dépistage obligatoire. Les troupeaux infectés devront *«faire l'objet d'un assainissement»* : dépistage généralisé, élimination des animaux malades ou infectés permanents immunotolérants (IPI), puis recherche du virus chez les veaux jusqu'à un an après l'élimination du dernier porteur de virus. Non transmissible à l'homme, la BVD est responsable de troubles de la reproduction (infertilité, avortement, mortinatalité, veaux anormaux), de pathologies néonatales (pathologies respiratoires, diarrhée, etc..) et des chutes de production. La Nièvre a déjà anticipé le caractère obligatoire sous l'impulsion du GDS qui a lancé une campagne avec des éleveurs volontaires (voir notre édition 1536).

Ce que l'on sait c'est qu'une fois cet arrêté publié, le plan BVD devra être mis en place avant le 31 juillet 2020. *«Ce plan BVD va être un gros chantier pour notre laboratoire. Nous allons devoir nous roder car nous nous attendons à un afflux massif d'échantillons, environ 12 000 pour cet hiver en dépistage «volontaire» estime Chantal Audeval. Elle poursuit : «En ce qui concerne la BVD, il n'y a pas de risque pour la consommation de la viande». Par contre, un animal IPI ne pourra plus être vendu pour l'élevage»*, prévient le docteur Audeval. Elle insiste sur l'intérêt pour l'éleveur d'envoyer ses prélèvements le plus rapidement possible. *«Le prélèvement sera fait lors du bouclage des veaux soit moins de 7 jours après la naissance comme le précise la réglementation. Il faut savoir qu'il y a environ 145 000 naissances par an dans la Nièvre entre le 1er décembre et le 31 mars. Cela représente plusieurs milliers d'échantillons par jour. Même si dans les faits nous sommes en capacité de réaliser les analyses rapidement, il est donc possible qu'il y ait un peu d'attente. Dans certains départements de l'est de la France (Doubs, Meuse par exemple), le dépistage de la BVD est en place depuis plusieurs années et il n'y a aucun problème. Il n'y a donc pas de raisons que ça se passe mal chez nous»* estime Chantal Audeval.

THÉOPHILE MERCIER



Puce ADN qui permet une évaluation génomique de 24 animaux. 54 000 marqueurs sont présents sur cette puce.

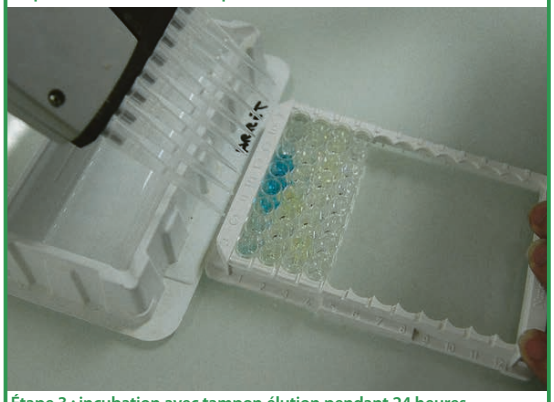
Les étapes d'analyse de la BVD



Étape 1 : Réception des échantillons dans l'enveloppe T



Étape 2 : ouverture de la biopsie



Étape 3 : incubation avec tampon élution pendant 24 heures (technique ELISA)



Étape 4 : Réaction colorée avec un seuil d'interprétation en fonction des échantillons témoins

Enseignement

«J'ai toujours été passionnée par les animaux»

Après 5 années d'études d'ostéopathie animale au Centre National des Études Supérieures d'Ostéopathie Animale (C-NESOA) à Châtel-Guyon, Émilie Bras a décidé de s'installer à son compte. Nous l'avons suivi dans Ses toutes premières visites.



Émilie Bras ici effectue des tests sur le membre antérieur droit.

C'est une passionnée du monde animal qui vient de s'installer. Émilie Bras, 23 ans est depuis quelques jours ostéopathe à son compte sur le secteur de Nevers. Elle a suivi depuis son enfance des cours d'équitation qui l'ont amené jusqu'aux plus hautes compétitions où elle participe au championnat de France CSO à l'âge de 15 ans. Elle qui rêvait d'un métier extérieur découvre l'ostéopathie par hasard : *«Mon cheval souffrait d'une boiterie à la reprise du travail, j'ai dû faire appel à un ostéopathe animalier. Le soin apporté sur ce dernier m'a permis de découvrir l'univers de l'ostéopathie. Ce fut un déclic, j'ai donc eu envie de m'y intéresser et d'approfondir le sujet»* raconte-t-elle avec le sourire. Après un Bac Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant (STAV) option Productions Animales, elle intègre le Centre National des Études Supérieures en Ostéopathie Animale. *«C'était une grosse surprise car l'entrée se fait sur dossier et les places sont chères»* poursuit-elle. Durant 5 ans, la jeune femme se forme notamment par l'intermédiaire des stages qui sont obligatoires sur les trois premières années de l'école. *«J'ai eu des thématiques très variées comme dentiste équin, ostéopathe ; stage vétérinaire ; gestion et mise bas ou encore une expérience sur les chiens chez les pompiers de Nevers. C'est sans doute ce dernier qui m'a le plus marqué»* détaille la jeune femme.

Installation en mai 2019

À peine le diplôme de l'école en poche, Émilie Bras créer sa micro-entreprise et décide de se lancer. *«J'avais quelques inquiétudes car au début de mes études, ma profession n'était pas reconnue. Nous avons obtenu la reconnaissance il y a seulement deux ans. Pour exercer mon activité, je suis dans l'obligation de passer un examen supplémentaire auprès du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires (CNOV)»* explique-t-elle. Un début qui pour le moment est prometteur. *«J'ai déjà une dizaine de personnes qui me font confiance en à peine deux semaines d'installation grâce notamment à ma page Facebook»* estime l'ostéopathe.

Cette professionnelle intervient sur un rayon de 120 km ou deux heures de trajet depuis Nevers aussi bien dans la Nièvre que dans les départements voisins. *«Je suis capable d'intervenir sur les chevaux, les vaches, les veaux, les chiens, les chats, les caprins/ovins et les nouveaux animaux de compagnie (NAC) comme les lapins ou le furet. Mon bagage technique me permet de m'adapter à la dysfonction de l'animal, à mon patient et à l'environnement. Côté honoraires, les tarifs de consultation hors frais de déplacement varient entre 35 euros pour les NAC à 80 euros pour les chevaux. «Pour moi, l'ostéopathie c'est d'abord et avant tout de la prévention. En faisant appel à nous, les éleveurs peuvent dans certains cas éviter l'intervention d'un vétérinaire qui peut être plus onéreuse. Je suis récemment intervenue sur un vêlage compliqué avec un veau couché dès la naissance. J'ai réussi à le faire marcher en seulement deux séances, ce qui prouve que notre métier est utile dans la gestion du troupeau»* estime-t-elle.



Émilie Bras intervient sur tous types d'animaux directement à domicile sur un rayon de 150 km autour de Nevers.

Une consultation en 5 étapes

L'ostéopathe commence à poser des questions au propriétaire sur le motif de consultation. La seconde étape consiste à faire un état de santé et une palpation globale afin de terminer les zones chaudes ou froides contre-indiquées pour une séance d'ostéopathie. Une analyse dynamique de l'animal est ensuite pratiquée. Elle permet de définir un premier diagnostic avant des tests plus approfondis. Une fois ces tests effectués, Émilie Bras passe au traitement qui peut durer environ une heure selon le type d'animal.

THÉOPHILE MERCIER

Contact : Émilie Bras, Tél.06 59 40 86 19
Facebook : Émilie Bras - Ostéopathe animalier

▸ Agenda

24-25/08 Comice de Luzy

Le comité des fêtes et les Jeunes Agriculteurs de Luzy organisent le comice agricole de la ville les 24 et 25 août prochains.
Les festivités débuteront dès le samedi 24 août à 8h sur le site de Montarmin pour le concours ovin organisés par le comité des foires et concours de Luzy. Les JA de Luzy prendront le relais à partir de 10h pour le concours de labours. Tout au long de la journée les enfants auront la possibilité de se divertir sur des jeux gonflables. Des expositions de matériels et d'animaux vous seront également proposées. Sans oublier la démonstration de traîne-cul, moiss bat cross et de labour à l'ancienne. La remise des prix et la récompense aux nouveaux installés du canton sont prévues pour 18h. La restauration sur cette journée possible le midi sur réservation : 06 24 69 00 33. Le repas dansant du soir est prévu à la grande halle de Luzy à partir de 20h. Il sera animé par l'orchestre « le Bounty ». Le tarif est de 25 euros par adulte et de 12 euros pour les moins de 12 ans. Renseignements et réservations au 06 19 43 86 56 ou 06 30 91 09 33. Le dimanche vous avez rendez-vous à partir de 10h à Luzy pour la messe du comice en présence des Echos de Montambert. L'après-midi sera festive avec le défilé des chars. Le repas du soir est organisé par les JA de Luzy (17 euros) et il sera animé par dj Atlantic, réservation possible au 06 24 69 00 33.

▸ À noter

Paille et fourrages En cas de besoin, prenez contact avec la FDSEA

L'impact de la sécheresse 2018 sur les stocks de paille et de fourrages a été particulièrement important dans le département. Nombre d'agriculteurs ont manifesté des besoins de reconstituer les stocks en cette année 2019. À cet effet, et outre vos propres récoltes de l'année, la FDSEA dispose à ce jour d'une liste conséquente de contacts pouvant céder paille et foin. N'hésitez pas à appeler au 03 86 93 40 92 pour disposer d'informations et des coordonnées des agriculteurs et négociants pouvant mettre à disposition de la marchandise.
Contact FDSEA 58 : 03 86 93 40 92.



Avallonnais

Un prédateur sème la terreur chez les éleveurs

La semaine dernière, plusieurs attaques ont été relevées dans l'Avallonnais. Des brebis ont été retrouvées mortes, d'autres blessées, voire disparue pour l'une d'entre elles, chez des éleveurs. Des attaques où la responsabilité du loup, présent dans le département depuis plusieurs mois, n'est pas exclue.



Au total, Nicolas Dubois a eu deux brebis mortes. Huit autres ont été blessées et sont toujours aux soins.

La semaine dernière a une nouvelle fois été délicate pour les éleveurs du département. Après les attaques de loup, où la présence a été confirmée dans le Tonnerrois, c'est maintenant dans l'Avallonnais que des éleveurs ont régulièrement de mauvaises surprises dans leurs prés, au réveil. C'est le cas de Nicolas Dubois, éleveur à Domecy-sur-le-Vault. *«La première attaque a eu lieu le 17 juillet, à Saint-Père (à une poignée de kilomètres du domicile de l'éleveur) »*, confie ce dernier. *« J'avais entendu parler, sur les réseaux sociaux, d'une bête qui traînait dans les environs et que la présence du loup n'était pas exclue. Puis, en faisant le tour de mes prés, j'ai retrouvé une brebis morte et quatre autres blessées»*. Toutes ont été mordues à la gorge et sur le côté. *«La brebis morte était ouverte au niveau du coffre. Le cœur et les poumons étaient vidés et mangés. C'est arrivé sur le matin car lorsque je suis arrivé le sang était encore frais»*, assure Nicolas Dubois.

Trois attaques en une nuit

L'éleveur a de suite contacté l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) pour faire le constat, mais attend pour l'heure encore un retour de leur part, ainsi que de la DDT (Direction départementale des territoires). Le traitement du dossier est en cours.

Après de nombreuses nuits à surveiller le pré attaqué, Nicolas Dubois est à nouveau alerté près d'un mois après. *«J'ai entendu qu'il y avait eu une nouvelle attaque à Givry. Puis, j'ai une nouvelle fois été attaqué le lundi 12 août, dans le même pré»*. Même constat : une brebis morte et quatre blessées. *«Deux étaient bien amochées avec le gigot complètement déshabillé pour l'une et une grave blessure au cou pour l'autre. Elles ne pouvaient plus marcher»*, se rappelle-t-il.
L'ONCFS est à nouveau venu faire le constat. Des pièges photos avaient été placés sur les lieux à la suite de la première attaque. L'éleveur attend désormais un retour.

Mais cette nuit-là, Nicolas Dubois n'était pas le seul à être attaqué. *«J'étais sûr qu'il y avait eu une attaque à Vermoiron où une brebis morte et trois blessées ont été retrouvées, toutes avec des morsures au cou. Et qu'encore une autre avait eu lieu à Nanchèvre avec deux de blessées et une de disparue»*, indique-t-il.

Un ou plusieurs prédateurs ?

Trois attaques dans la même nuit à environ 12 kilomètres de distance entre les deux communes les plus éloignées, Vermoiron et Saint-Père. Alors une question se pose : est-ce le même animal ou plusieurs différents ? Si la présence du loup vient à être confirmée, il ne serait pas impossible que toutes les attaques proviennent du même prédateur, quand on sait qu'un loup peut parcourir 60 kilomètres en moyenne, par nuit.
Le dimanche 11 août, un autre éleveur a aussi été attaqué, à Foissy-lès-Vézelay. Une attaque renouvelée le mardi 13 août. *«Ça fait mal au cœur de voir que l'on travaille toute l'année pour au final avoir une partie de notre élevage qui part en fumée. Ce prédateur fait des ravages, il faut en avoir conscience et trouver des solutions pour remédier à cela»*, conclut Nicolas Dubois.

CHRISTOPHER LEVÉ

En cas d'attaque, que faut-il faire ?

Ces derniers mois, la présence d'un loup a été affirmée dans l'Yonne. Si les attaques dans l'Avallonnais n'ont pas encore été affiliées à celles d'un loup, de fortes suspicions émergent. Ainsi, en cas d'attaque, les éleveurs peuvent effectuer des démarches. En premier lieu, contacter la DDT (Direction départementale des territoires) de l'Yonne au 03 86 48 41 00 ou 03 86 48 41 58 (service SEFREN) et l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) de l'Yonne au 03 86 80 21 68 et demander la venue des techniciens. Il est nécessaire d'avoir un nombre précis d'animaux morts ou blessés. Aussi, il faut protéger, sans les déplacer, les animaux victimes du prédateur afin de préserver d'éventuelles traces laissées par le prédateur et de soigner les animaux blessés. Il est également conseillé de prendre des photos de la zone d'attaque et des blessures sur les animaux et de noter le nombre d'animaux présents au pâturage lors de l'attaque. Il est possible de demander la mise en place d'une clôture agréée par la DDT et l'installation de caméras.

Le loup dans le viseur de la FDSEA de l'Yonne

Suite à l'accélération des attaques dans l'Avallonnais, la FDSEA de l'Yonne a contacté la préfecture pour obtenir au plus vite des mesures de protection des troupeaux et des tirs d'effarouchement. Depuis le mois de juin c'est presque dix attaques qui sont recensées et les analyses tardent à arriver, ce qui est inadmissible !
Toutes les mesures possibles doivent être prises au plus vite pour protéger nos éleveurs, il y va de la survie des élevages icaunais. La France a atteint le seuil des 500 loups. Le seuil de prélèvement vient d'être rehaussé et nous devons prendre des mesures drastiques pour ne pas laisser le prédateur s'installer dans notre département, jusque-là relativement épargné. Nous suivons également de près l'évolution des attaques à la limite de l'Aube.
Nous avons demandé la tenue d'une cellule de crise dans les jours à venir et nous espérons que tous les interlocuteurs prennent la mesure du préjudice subi par les éleveurs. L'indemnisation ne peut être une excuse à l'inaction d'autant plus qu'elle est très insuffisante. La cohabitation avec le loup n'est pas possible, elle relève d'une irresponsabilité écologique face au monde rural.

FDSEA DE L'YONNE

Élevage

Les projets de développement du groupe Soréal et de Sicarev coop

Fabricant d'aliments du bétail, le groupe Soréal prévoit de développer son activité élevage et négoce d'animaux, en collaboration avec des partenaires de proximité. Trois principaux axes de développement sont ainsi évoqués : les filières volailles, bovines et ovines, avec pour chacune d'entre elles la nécessité de trouver de nouveaux producteurs pour satisfaire les besoins des outils industriels locaux.



Photo : Soréal

Pour mener à bien le projet de développement, de nouveaux éleveurs de volailles et des bâtiments sont recherchés dans un rayon de 100 km autour de Joigny.

Produire plus localement, c'est le fil conducteur des projets du groupe Soréal. Celui-ci a décidé de mener trois axes de développement, dans les trois à cinq années à venir, dont deux (le développement des filières bovines et ovines) en lien avec Sicarev coop. *«Le premier concerne la volaille standard, un peu de Label Rouge et les poules pondeuses plein air, Label Rouge et bio»*, indique Jérémy Lorne, en charge de la partie volaille pour le site Soréal de Joigny.

Pour les volailles standards, les recherches de nouveaux bâtiments et éleveurs se concentrent sur l'abattoir de Chailley, appartenant au groupe hollandais Plukon. *«L'abattoir abat actuellement 450 000 poulets par semaine et le souhait est de passer, en deux étapes à 700 000 puis 1 000 000 de poulets par semaine»*, poursuit-il.

Pas moins de 80 bâtiments neufs sont dorénavant recherchés dans un rayon de 100 km autour de Joigny, pour des surfaces allant de 1 350 m² (pouvant accueillir 30 000 poulets) à 1 800 m² (d'une capacité de 40 000 poulets). *«Pour les volailles de chair Label rouge, ce sont de plus petits bâtiments qui sont recherchés, d'une surface de 400 m², avec un parcours d'un hectare, sur les communes de Charny-Orée-de-Puisaye, Bléneau et Saint-Fargeau».*



Photo : Soréal

Le groupe Soréal et Sicarev coop se sont réunis le 17 janvier 2019, en présence du CER France 89, de la Banque Populaire, du Crédit Mutuel, de 110 Bourgogne et d'Ynovae, pour lancer le projet de développement

Quant aux œufs ? *«CDPO (Conditionnement distribution et production d'œufs) souhaite délocaliser sa production d'œufs de Bretagne dans notre région. Alors, des ateliers de poules pondeuses plein air vont être mis en place pour permettre de satisfaire la demande des consommateurs actuels, sur des bâtiments de 30 000 à 40 000 poules»*, explique Jérémy Lorne.

Arriver à 70 % des abattages provenant de bovins locaux

Second axe de développement : la production bovine. *«Au sein de Sicarev coop, on a la commercialisation du broutard mais aussi la voie de l'engraissement»*, commente Séverine Breton, directrice de l'organisation de producteurs ovins de Sicarev coop, à Migennes. *«Le constat du jeune bovin est simple : on a un outil d'abattage à Migennes spécialisé en bovins et qui a des marchés à l'export, notamment l'Allemagne. Et aujourd'hui on est dans une zone de production où on n'a pas assez de productions par rapport aux besoins de l'outil, donc on va les chercher ailleurs»*, détaille Séverine Breton. *«On se dit que l'on a des ressources alimentaires, aussi bien en aliments qu'en matière première, donc plutôt que de continuer à envoyer les jeunes bovins à l'étranger, on les garderait chez nous pour les engraisser»*. Ainsi, 30 bâtiments de 200 places, soit 6 000 places, sont recherchés, sur de la création comme de la reconversion.

«Il y a 42 000 bovins abattus par an (pour Sicarev coop). Aujourd'hui l'apport de la coopérative est de 21 000 animaux, le reste provient de l'extérieur», ajoute Johan Marcon, responsable du site Soréal à Joigny. *«L'idée n'est pas de faire 21 000 bovins de plus pour que la totalité des animaux abattus soient produits chez nous, mais d'arriver à 70 % des abattages provenant d'animaux locaux».*

Une volonté d'abattre 3 000 ovins par semaine

Le troisième projet concerne, quant à lui, la production ovine. *«On s'est défini un axe qui est d'abattre 3 000 ovins par semaine (contre 1 500 à 1 600 aujourd'hui) »*, assure Séverine Breton. *« Il faut donc développer la production pour fournir l'abattoir afin de répondre aux demandes des clients. Aussi, on reste persuadé que la production ovine est une vraie réponse à des problématiques agro-environnementales sur le territoire».*

Car le principe en production ovine est que l'on ne résonne pas en nombre de bâtiments mais plutôt en nombre de brebis et en complémentarité de système. *«Aujourd'hui, la production ovine est celle qui s'adapte le mieux pour venir en complément des céréales, puisque l'on peut choisir, en fonction de la race, le moment où l'on veut produire. Donc on peut faire naître et engraisser les agneaux sur la période où il y a moins de choses à faire dehors»*, conclut-elle.

CHRISTOPHER LEVÉ

▸ Agenda

07 et 08/09 Fête de l'agriculture

La fête de l'agriculture aura lieu les 7 et 8 septembre à la plaine Champbertrand, à Sens. Marché du terroir, moissbatt-cross, travaux d'antan, mini-ferme, initiation à la conduite de tracteur, attelage de chevaux ou encore baptême d'hélicoptère sont prévus.
Des concours de lancé de bottes de paille, de sciage de bûches, de poussé de balles rondes et de courses en sac sont également au programme.
Le samedi de 13 heures à 19 heures et le dimanche de 9 heures à 19 heures.
Entrée 2 euros (gratuit pour les moins de 12 ans).

12/09 Permanence de l'Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra le jeudi 12 septembre, à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, au 14 bis rue Guynemer, à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, il faut prendre rendez-vous au 03.80.52.93.52 ou sur dijon@apecita.com.

19/09 Les rendez-vous de l'élevage en avallonnais

Les rendez-vous de l'élevage en avallonnais, organisés par Alysé et Sicarev coop, ont lieu le 19 septembre, dès 9 h 30, au Gaec Bonin (route de l'Ormeau – La Tuilerie), à Magny. Le thème de la journée : comment adapter les exploitations face aux évolutions du climat ? Des conférences et des démonstrations sont prévues tout au long de la journée sur cette thématique.

▸ Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne

Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48.

Utiliser les extraits de plantes contre les bioagresseurs en grandes cultures. Les 18 et 19 septembre. Contact : Marjorie Lautier au 03 86 94 28 49.

Utiliser les huiles essentielles contre les bioagresseurs en grandes cultures. Le 20 septembre. Contact : Marjorie Lautier au 03 86 94 28 49.

Comment intégrer un chien de protection dans un troupeau ? Le 1er octobre. Contact : Catherine Bonin au 03 86 34 23 41.



Maïs ensilage

Vers des rendements plus que moyens cette année

Avec les conditions climatiques connues de tous cette année, les rendements de maïs ensilage devraient être plus que moyens avec une perte de près de 25 % par rapport à une année *«normale»*. La qualité s'annonce, quant à elle, être très hétérogène, en fonction de la quantité de grains présents dans la poupée.



Les rendements de maïs ensilage devraient connaître une perte d'environ 25 %, en moyenne, cette année.

«Habituellement, on a en moyenne entre 10 et 12 tonnes de matières sèches récoltées par hectare. Là, on va être, dans certains secteurs, à 7 ou 9 tonnes de matières sèches par hectare», indique Jean-Louis Deck, responsable marketing et communication d'Alysé. *«Voire parfois moins de 6 tonnes de matières sèches par hectare»*, complète Ophélie Collard, conseillère en bovin lait et experte fourrage à Alysé.

Avec un printemps plutôt froid, le maïs a d'abord pris du retard dans la végétation de la plante. Une situation qui s'est rééquilibrée avec la canicule de la première quinzaine de juin. Mais les fortes chaleurs persistantes ont fait davantage souffrir le maïs. *«Il y a eu un déficit hydrique qui a eu un impact important au moment de la floraison du maïs. Pour qu'il y ait fécondation des maïs mâles avec les maïs femelles, il faut de l'eau. Alors, la fécondation s'est mal faite. Sans compter la nouvelle canicule de juillet»*, explique Jean-Louis Deck.

«Globalement, il manque 50 cm en plante. À raison de quatre tonnes de matières sèches au mètre, il va manquer environ deux tonnes de matières sèches à l'hectare, en moyenne», assure-t-il. En d'autres termes, *«il y aura une perte d'environ 25 % du rendement, en moyenne, cette année, voire plus lorsque le maïs a mal été fécondé»*, continue Ophélie Collard.

Des ensilages entre le 25 août et le 5 septembre

Alors, comment assurer un maximum le rendement ? *«Il faut attendre la maturité du grain pour ensiler. Donc ça fait des ensilages qui vont s'échelonner entre le 25 août et le 5 septembre, en fonction des sommes de températures, des variétés qui ont été semées et des dates de semis»*, répond Jean-Louis Deck. *«Et si on maintient des conditions climatiques comme celles des derniers jours, c'est-à-dire pas trop chaud avec un peu d'eau, cela permettra au grain de continuer à se remplir»*.

Ce dernier tient à temporiser. *«Les analyses que l'on fait montrent qu'il n'y a pas de panique pour l'instant. Les maïs restent verts, ils ont bien bénéficié des pluies de début août, qui ont ralenti la maturité et permis aux grains de se former»*.

Quant à la qualité ? *«On va être assez sceptique car pour certains maïs, il y a peu de grains et d'amidon»*, poursuit-il. *«Si le maïs est récolté au bon stade, on pourra avoir un produit de qualité moyenne voire convenable. Mais s'il est récolté un peu sec, on risque d'avoir des ensilages qui vont être un peu moins bons en valeur énergétique qu'un ensilage moyen»*. Ophélie Collard ajoute que *«pour les maïs qui ont du grain, la proportion de celui-ci va être assez importante par rapport à la tige et aux feuilles, avec un maïs plutôt riche en amidon. Donc la qualité sera très hétérogène»*, conclut-elle.

CHRISTOPHER LEVÉ



À partir d'une analyse de matières sèches des pieds de maïs frais, Ophélie Collard estime la date des récoltes des éleveurs. Les ensilages s'échelonneront entre le 25 août et le 5 septembre.

Le conseil aux éleveurs

Si Jean-Louis Deck conseille aux éleveurs d'attendre la maturité du grain pour ensiler, le responsable de la communication a également un autre conseil pour eux. *«À ceux qui sentent qu'ils vont avoir moins de rendement en maïs, on conseille de garder un peu plus de céréales. Les maïs vont certainement être plus pauvres en énergie, donc le complément avec les céréales va être important. Vis-à-vis de la sécheresse, nous conseillons de garder un peu plus de paille pour utiliser le maïs plutôt pour les vaches laitières et la paille pour les génisses qui ont des besoins moins importants en énergie».*

Alysé installe son laboratoire d'analyses en septembre

Afin de donner une première estimation du produit à l'éleveur, Alysé installe son laboratoire d'analyses, à Migennes. Celui-ci sera fonctionnel dès septembre. *«Jusqu'à présent, on faisait les analyses aux laboratoires Cesar (Centre scientifique agricole régional) dans l'Ain. Cette année, on a, par l'intermédiaire de notre nouvelle SAS Alliance expertise élevage, la possibilité d'utiliser un appareil (Agrinir) qui permet de réaliser des analyses infrarouges de façon pratiquement instantanée»*, explique Jean-Louis Deck. *«Avec cet appareil, on est capable, à partir d'un échantillon de maïs ensilé, de donner les valeurs alimentaires du produit à partir de l'infrarouge.*
Sur notre secteur, on fait réaliser environ 700 à 800 analyses de fourrages (maïs, herbe…) par an. Donc dorénavant, une grosse majorité de ces analyses seront réalisées ici, dans notre laboratoire, pour avoir plus de réactivité».

Élevage

Le lait français toujours plus concentré

Les exploitations laitières françaises sont toujours moins nombreuses et toujours plus grosses. Une tendance structurelle confirmée par la fin des quotas, explique FranceAgriMer dans une nouvelle analyse des structures laitières françaises. Le croissant laitier s'en sort plutôt bien. À l'inverse du Sud-Ouest et du Centre.



« *Alors que le rythme de réduction des livreurs avait ralenti entre 2011 et 2014, la tendance à la baisse s'est à nouveau accélérée depuis la fin des quotas* », dissèque FranceAgriMer dans une nouvelle étude dédiée aux Structures de production laitière en France : livreurs et vendeurs directs. Entre 2008 et 2011, le nombre de livreurs de lait a fléchi de 13,4 %. Entre 2011 et 2014, la baisse avait été un peu plus modérée, à 11,6 %. Depuis la fin des quotas, elle reprend de plus belle et atteint 13,2 % jusqu'en 2017.

En parallèle, le phénomène d'agrandissement des exploitations se poursuit. Mais cette course au volume a eu tendance à se tasser depuis la fin des quotas. En effet, les prémices de la dérégulation avaient poussé les éleveurs à livrer toujours plus : les livraisons moyennes par exploitation ont augmenté de 20,6 % entre 2008 et 2011. Mais la crise qui a suivi la fin des quotas a eu tendance à freiner quelque peu la course aux volumes. Les livraisons moyennes n'ont augmenté que de 14,1 % entre 2014 et 2017. Cette hausse n'a pas permis de compenser complètement la baisse du nombre d'élevages et a conduit à une légère baisse de la production nationale (- 0,9 %).

Toujours plus

L'agrandissement continu des fermes se traduit par deux tendances inverses : l'essor des grandes exploitations et le déclin important des petites exploitations. Ces dernières étaient 13 639 à livrer moins de 100 000 litres de lait en 2008. Elles ne sont plus que 5 203. Le rythme de la diminution de leur effectif est deux fois plus élevé que pour toutes les exploitations françaises. « *Leur part dans les livraisons nationales, déjà très faible en 2008-2009 (3,3 %) s'est amenuisée au fil des campagnes pour tomber à 1,2 % en 2017-2018* », détaille FranceAgriMer.

À l'opposé, le nombre de grandes exploitations laitières a bondi : il a été multiplié par près de 10 en neuf campagnes. De 351 en 2008, la France compte, en 2017, 2 695 exploitations livrant plus d'un million de litres de lait. Et leur poids dans le paysage laitier français n'a fait que progresser. + 717 %, c'est l'augmentation de leur livraison totale cumulée entre 2008 et 2017. Leur part dans la production nationale s'est envolée de 1,8 % à 14,3 %.

Les signes de qualité pour s'en sortir

Si les exploitations sont de plus en plus grandes, elles se localisent aussi de plus en plus dans des zones de plaine ou de montagne apportant une forte valorisation des produits. « *Le phénomène de concentration de la production laitière dans certaines zones du territoire s'est affirmé au cours des dernières campagnes* », observe FranceAgriMer. Dans les bassins de plaine, comme le Grand ouest, le déclin des exploitations laitières est plus modéré qu'à l'échelle nationale.

C'est le cas également en Savoie, dans le Jura, dans les Vosges et dans la moitié du Massif central. « *Les éleveurs sont parvenus à trouver de bonnes valorisations du lait pour pérenniser leur activité, malgré les contraintes auxquelles ils doivent faire face* », analyse FranceAgriMer qui cite les signes de qualité, AOP ou biologique, comme piste de valorisation ou encore la transformation à la ferme et la vente directe.

A contrario, les zones traditionnelles de polyculture élevage comme le Sud-ouest et le Centre, connaissent une forte déprise laitière. Le déclin du nombre de fermes laitières y est plus rapide qu'à l'échelle nationale. L'élevage laitier entre en concurrence avec d'autres productions « *souvent des cultures (grandes cultures, plus rarement légumières) et parfois de la viande* ».

AJ

Tech Ovin

Le rendez-vous incontournable de tous les éleveurs ovins

Le Salon Tech Ovin fêtera ses 20 ans les 4 et 5 septembre prochains, à Bellac en Haute-Vienne. Sur les 10 000 m² consacrés à l'évènement, plus de 200 exposants vous attendent, dont de nombreux distributeurs de matériel.

Au cours de ces deux jours, plus de 60 miniconférences se succèderont pour vous informer. Toutes les thématiques d'actualité seront traitées en séquences de 20 minutes : la santé des animaux avec, entre autres, les plantes à tanins, l'alimentation en ovins viande et laitier, l'économie, etc…

Des nouveautés

Vous pourrez arpenter les neuf espaces thématiques, discuter avec des spécialistes et participer à un challenge avec des cadeaux à gagner.

Parmi les autres nouveautés de cette édition, un concours de découpe opposera 10 binômes composés d'un boucher et d'un apprenti. Des chiens dressés seront également mis en vente.

Toutes les informations sur les exposants et les nombreuses animations du Salon sont disponibles sur www.techovin.fr. Vous pouvez également contacter l'équipe organisatrice au 05 55 60 27 72.

ÉQUIPE TECHNIQUE OVINE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO)

La chronique ovine

Le constat de gestation améliore la marge de 8 € par brebis

Du début du printemps au milieu de l'été, le taux de fertilité en lutte naturelle reste, dans la majorité des cas, inférieur à celui obtenu en saison sexuelle. Avec la synchronisation des chaleurs, les résultats espérés sont de 55 à 70 % de brebis gestantes. Avec une fertilité de 80 %, le constat de gestation sans dénombrement des agneaux par portée améliore la marge brute de 7,7 € par brebis mise à la reproduction, en prenant en compte un coût d'un euro pour la prestation. Cet écart est essentiellement lié à une augmentation de la productivité numérique, du fait d'une remise en lutte rapide des brebis vides et à une moindre consommation de fourrage et de concentré des brebis improductives. Avec un taux de fertilité plus faible, l'intérêt de cette technique est encore plus important.

Des brebis à jeun

Le dénombrement et la séparation des brebis, par taille de portée au cours du dernier mois de gestation, permettent une augmentation d'un euro supplémentaire de marge brute par brebis luttée. Cette technique est également particulièrement appréciable en matière de travail autour de l'agnelage : poids des agneaux plus adapté à la taille des portées, agneaux plus vigoureux à la naissance…. Pour être fiable, le constat de gestation doit être réalisé 45 jours après le retrait des béliers. Les brebis doivent être à jeun et l'opérateur expérimenté.



ÉQUIPE TECHNIQUE OVINE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO)

Décomposer la fauche et le battage

Outil atypique, la faucheuse andaineuse suscite davantage d'intérêt ces dernières années

Depuis des décennies et l'arrivée des moissonneuses- batteuses, faucher et battre s'effectue en un seul passage et avec une seule machine. Cependant, certains pays, comme le Canada, continuent de pratiquer la moisson en décomposé, le plus souvent avec des automoteurs appelés windrowers, dont on trouve quelques spécimens en France : la récolte est fauchée et reposée sur les chaumes en andains. «*Si les Canadiens ont le meilleur blé dur du monde, c'est en partie dû à leur méthode de récolte*», avance Philippe Micheletti, qui commercialise des faucheuses andaineuses Equip'Agri et Honey Bee. Ces dernières se composent d'un lamier et d'un tapis de type draper qui andaine la culture. Cette opération s'effectue selon les cultures et le taux d'humidité entre trois et quinze jours avant la date idéale de récolte prévue à la moissonneuse-batteuse. La culture reste à sécher en andains avant d'être reprise par la moissonneuse- batteuse. Si le marché de ces machines est encore confidentiel, la demande se fait de plus en plus forte depuis quelques années. Le développement de l'agriculture biologique et la disparition de certains produits phytosanitaires de défanage incitent les céréaliers, principalement les semenciers, à revoir leur méthode de travail.

L'alternative au chimique pour une maturité homogène est la solution mécanique. «*Avec certaines cultures comme le colza, la faucheuse andaineuse permet de gagner quelques points de rendement* », explique Clément Dufour, d'Equip'Agri. En effet, lorsqu'on récolte à maturité avec une coupe classique et malgré les diviseurs, il y a toujours du grain qui tombe devant la coupe, mais aussi sur les côtés. Les vibrations de la coupe se transmettent sur plusieurs mètres autour de cette dernière, dans cette culture très entremêlée. En revanche, quand les siliques ne sont pas encore totalement mûres, elles ne s'ouvrent pas quand on fauche la culture. La reprise de l'andain, une fois la culture sèche, génère beaucoup moins de pertes. Qui plus est, lorsque l'on fauche le colza à maturité, toutes les siliques ne sont pas au même stade et les plus vertes sont expulsées à l'arrière de la moissonneuse-batteuse. Faucher en amont permet à ces dernières de maturer et aux graines d'être extraites.



Crédit photo : Equipagri

Les faucheuses andaineuses permettent d'homogénéiser la maturité des grains.

Une culture séchée et une maturité homogène

Faucher et andainer quelques jours auparavant peut impacter la vitesse du chantier à la moisson. D'une part, certaines faucheuses andaineuses sont capables d'andainer à gauche ou à droite (voire au centre). En deux passages, le premier andainant à droite,



Crédit photo : Honey Bee

Sur les machines Honey Bee, les tapis coulissent latéralement pour andainer à gauche, à droite ou au centre





Crédit photo : Case IH

Les andains peuvent être repris par la moissonneuse-batteuse avec une coupe classique aidée de releveurs, avec un pick-up à cames ou, dans l'idéal, avec un pick-up à tapis.



CCrédit photo : John Deere

Outre-Atlantique, les faucheuses andaineuses permettent d'accélérer la maturation de la culture.

le second à gauche, ce sont de grandes largeurs de cultures qui sont regroupées. «*La faucheuse ST36 d'Honey Bee coupe 10,90 mètres à chaque passage, donne pour exemple Philippe Micheletti. En deux tours, ce sont près de 22 mètres qui sont regroupés sur 3 mètres de large.* » D'autre part, bon nombre de cultures sont classiquement battues alors que les tiges sont encore vertes, ce qui sollicite la moissonneuse-batteuse et limite sa vitesse d'avancement… quand la machine ne bourre pas. Fauchée et séchée, la culture passera beaucoup mieux et sera récoltée plus vite, pour une qualité semblable. Pour certains agriculteurs et certaines firmes semencières, faucher et andainer permettent de récolter plus tôt. «*Dans le Sud-Ouest, des agriculteurs ont ainsi récolté deux cultures dans la même année en semant du tournesol derrière des pois, cite pour exemple Philippe Micheletti. Et pour les semenciers, cela leur laisse plus de temps pour trier et préparer la semence, entre la récolte et le semis suivant.*»

Cette technique peut également avoir un impact sur les adventices. Une fauche précoce peut avorter le processus de maturation des graines d'adventices et réduire l'infestation de la parcelle l'année suivante.

Plusieurs types de machines sur le marché

Sur le marché français on retrouve essentiellement deux types de machines. Equip'Agri propose une gamme de machines simples (4,20 et 6,20 m de largeur de travail) montées sur le relevage frontal du tracteur. Dotées d'un rabatteur (optionnel), ces faucheuses se composent d'un lamier à sections sur toute la largeur, d'une scie centrale (option pour le colza) et de deux tapis andaineurs inclinés à 45 degrés déposant la culture de chaque côté. Tous les organes sont animés hydrauliquement pour s'adapter aux conditions de récolte (type de culture, vitesse d'avancement). En option également, un chariot assure le transport sur la route, tandis qu'une centrale hydraulique anime l'outil, lorsque le tracteur ne peut délivrer les 45 l/min nécessaires. D'origine canadienne, Honey Bee propose une gamme de faucheuses andaineuses reprenant le principe des coupes à tapis classiques. Elle dispose donc de palpeurs pour un bon suivi du sol, notamment pour les cultures basses. S'équiper d'une faucheuse andaineuse représente un investissement (voir encadré), mais il faut considérer les avantages cités précédemment, auxquels il faut ajouter les économies de séchage, qui peuvent monter très vite. «*Selon la surface, le retour sur investissement se fait sur un à cinq ans, estime Clément Dufour. Qui plus est, il est possible d'être subventionné à hauteur de 20 à 60 %, ce qui est loin d'être négligeable.*» L'achat en Cuma permet également de mutualiser les coûts. De même, utiliser ces outils sur des cultures plus classiques ou pour des cultures fourragères (méteil, céréales immatures) diminue encore le coût d'utilisation à l'hectare sur une année.

LUDOVIC VIMOND



Nouveau système Harvest Command ™
Avec lui, la machine s'adapte à tout
CASE IH AGRICULTURE
POUR CEUX QUI EXIGENT PLUS

Ets MARECHAL
58 Donzy 03 86 39 30 51
58 Corbigny 03 86 20 04 78
18 St Satur 02 48 54 12 97



EN RÉCOLTE L'EXCELLENCE
N'A QU'UNE SEULE COULEUR

4 GAMMES :
TC - CX5/6 - CX7/8 - CR RÉVÉLATION

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

SARL MANIÈRE 21 Verrey sous Salmaise 03 80 35 80 66

GROUPE METHIVIER-PARAGEAU
89 Toucy 03 86 44 01 08
58 St Martin/Nohain 03 86 26 10 93

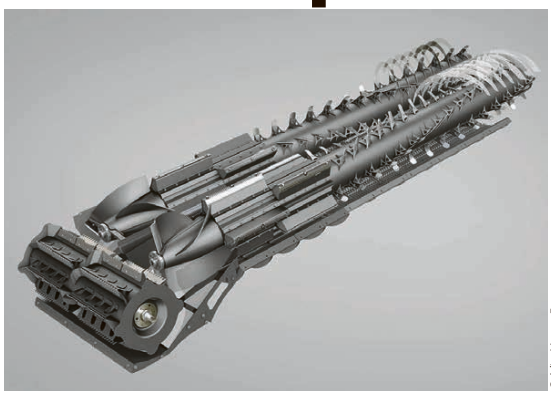
NODIMAT
Groupe Ouvrard
21 Chatillon-sur-Seine 03 80 91 52 21
21 Longeault 03 80 48 91 60
21 Vignoles 03 80 21 46 10

SUREAU AGRICULTURE
89 Avallon 03 86 34 18 35
58 Tannay 03 86 22 11 54

EUROPAGRI
Groupe Sureau
89 St Clément 03 86 83 02 01
89 Brienon 03 86 43 07 90
89 Tonnerre 03 86 55 05 07
et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09

Des machines axiales identifiées par leurs r

De plus en plus nombreuses sur le marché, les moissonneuses-batteuses axiales se différencient par la conception de leur(s) rotor(s), dont les évolutions apportent plus de polyvalence et d'optimisation des réglages.



Crédit : Massey Ferguson

Les rotors des moiss'batt' Ideal de Fendt et Massey Ferguson se démarquent par leur grande longueur et leurs battes, très différentes des plots utilisés habituellement.

Depuis l'arrivée des machines Ideal du groupe Agco, badgées Fendt et Massey Ferguson, l'offre en machines à rotor axial s'est encore étoffée, les gammes des marques historiques s'étant déjà allongées au fil du temps. Appréciées pour leur simplicité de conception, leurs performances et leur capacité à produire un grain propre et peu cassé, ces moissonneuses-batteuses ont profité de nombreuses évolutions ces dix dernières années, pour les rendre moins sensibles aux conditions de paille et de rendement, tout en gagnant en performance. Au centre des préoccupations, le ou les rotors assurant le battage et la séparation, constituent l'organe déterminant de ces machines. Chaque marque avance ses arguments.

Case IH Axial-Flow : Un rotor sans fioriture

Précurseur dans le domaine, Case IH a fait évoluer le rotor de son Axial-Flow pour mieux s'adapter aux conditions de récolte européennes. Il propose ainsi deux versions de rotor. Adapté aux hauts rendements, notamment en céréales, le rotor Small Tube affiche un diamètre de 572 mm et des plots de battage et séparation plus haut pour un diamètre extérieur de 762 mm, identique à la version Large Tube. D'un diamètre de 652 mm et doté de plots plus petits, le rotor Large Tube est mieux adapté à la récolte de maïs. Le Small Tube est ainsi le plus répandu sur les machines destinées au marché français. Il est doté de 36 plots répartis sur la longueur de manière hélicoïdale. À la suite du cône de transition, 18 plots larges avec un angle de 10 degrés assurent le battage. Ils sont suivis de 18 plots à 28 degrés, dont 8 à ergots, pour une évacuation plus rapide et une aération de la récolte dans la zone de séparation. Deux types de contre-rotors (à petits ou gros fils) sont à installer au choix dans la zone de battage en fonction de la récolte. Dans la zone de séparation, les contre-rotors à gros fils peuvent être remplacés par un modèle à grille lisse ou obstruée pour préserver la paille en conditions sèches ou pour certaines graines (tournesol, graminées). Au-dessus du rotor, les cornières de transport se règlent électriquement en option sur les grosses machines (série 250), pour s'adapter au flux de récolte. À noter, la simplicité de conception de l'Axial-Flow lui permet de faire l'impasse sur des organes supplémentaires entre le convoyeur et le rotor, ou à l'arrière de ce dernier, la matière passant directement par le broyeur.

Fendt et Massey Ferguson Ideal : un ou deux longs rotors

L'absence d'Agco sur le marché européen des machines axiales à la suite du retrait de la Massey Ferguson Fortia n'aura duré que quelques années. En effet, le constructeur a présenté en 2017, une nouvelle génération de machine baptisée Ideal, déclinée sous ses deux marques Fendt et Massey Ferguson. La gamme comprend trois modèles : la plus petite à un seul rotor et les deux plus grosses à deux rotors. Les rotors de 600 mm affichent une longueur de 4,84 m, une valeur très élevée par rapport aux autres machines du marché. Cette particularité permet, selon Agco, de travailler de manière moins agressive (régime plus faible et plus d'ouverture des contre-batteurs), afin de préserver la qualité de la paille et du grain. Les rotors sont dotés en zone de battage de battes longues comme sur un batteur de machines à secoueurs, offrant une grande surface de battage peu agressif, puis dans la zone de séparation, de doigts en forme de A, très longs (14 cm). Le montage des battes sur des supports et la longueur des doigts de séparation dégagent un grand volume disponible autour des rotors, afin d'optimiser le débit de la machine sans trop comprimer la récolte, améliorant ainsi la séparation tout en limitant la





s rotors



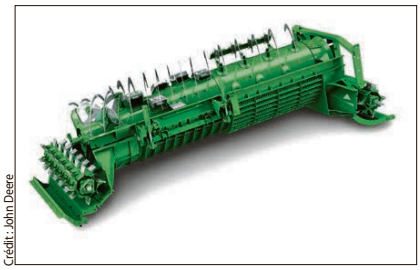
Crédit : Massey

Avec l'Ideal, Agco revient en Europe avec une machine à battage axial, pour répondre à la demande en moissonneuses-batteuses à gros débit.



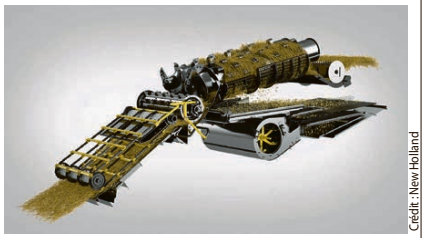
Crédit : Case IH

La simplicité de conception de la case IH Axial-Flow, avec uniquement un rotor entre le convoyeur et le broyeur, aboutit à une machine très compacte.



Crédit : John Deere

Le diamètre du rotor de la série S de John Deere évolue entre les parties battage et séparation.



Crédit : New Holland

Les deux rotors de la New Holland CR sont précédés d'un rouleau optimisant leur alimentation.

consommation de carburant.

Au niveau des contre-rotors, la zone de battage est composée de 4 ou 8 corbeilles s'ouvrant de manière parallèle, afin de maintenir la surface de battage constante. La zone de séparation est composée de grilles à doigts, reconnues pour leur séparation peu agressive.

A l'avant du ou des rotors, le tambour transversal RotorFeeder les alimente par le dessous en périphérie, facilitant la mise en rotation de la récolte et limitant la prise de puissance. En sortie des rotors, la paille est envoyée directement au broyeur ou déposée au sol en andain.

John Deere : Deux versions de rotor à gros diamètre

Les cinq modèles de la série S embarquent un seul et même rotor offrant un diamètre inférieur dans la partie battage (762 mm), par rapport à la partie séparation (834 mm). Il se décline den deux versions : le Variable Stream, spécialement adapté aux céréales à paille, dispose d'un cône avant plus effilé et des plots allongés pour favoriser le passage de la matière, tandis que le rotor TriStream est réservé au maïs et au soja. Le rotor se démarque aussi par sa position excentrée, laissant plus d'espace en partie supérieure, pour un passage plus aisé de la paille, une séparation plus efficace et moins de puissance absorbée. A noter que la partie séparation reçoit des vannes réglables électriquement au-dessus du rotor. John Deere propose plusieurs types de contre-rotors en parties battage et séparation, plus ou moins agressifs pour s'adapter à la culture récoltée. Différents accessoires permettent de personnaliser la configuration du rotor et des contre-rotors. Les deux plus gros modèles peuvent recevoir en option un contre-batteur actif isolé du châssis, permettant de réguler l'épaisseur du tapis de récolte et la charge du rotor.

L'alimentation du rotor est assurée par un tambour d'accélération à 8 pales qui fait également office de trappe à pierres. A la sortie du rotor, un second tambour favorise l'extraction de la matière, optimise l'alimentation du broyeur et parfait la séparation grâce à une grille ouverte située en dessous.

New Holland : Deux rotors et deux diamètres

New Holland affiche la gamme la plus longue avec sept modèles CR, tous équipés de deux rotors, mais avec deux diamètres différents selon les modèles : 432 mm pour les trois plus petites et 560 mm pour les plus grosses. Développés initialement pour le riz, les rotors à 44 plots Twin Pitch ont été adoptés pour faire face aux pailles immatures très présentes en Europe. Ils assurent un brassage important de la récolte, en tournant à des régimes plus faibles et avec des contre-batteurs plus écartés. Ils réduisent également le besoin de puissance. En option sur les grosses machines (en série sur la CR10.90), les rotors Twin Pitch Plus disposent de plots plus larges et plus hauts. Outre le choix des contre-rotors et le réglage de leur écartement, New Holland propose en option le réglage de l'angle d'ouverture des couvercles de rotors, agissant sur le nombre de tours réalisés par la récolte. En option, les deux rotors sont précédés par le rouleau DFR qui régularise le flux arrivant du convoyeur et dévie les pierres vers le bac à pierres. A l'extrémité des rotors, un tire-paille de 400 mm améliore l'évacuation de la paille. Fonction récemment apparue, en cas de surcharge des contre-rotors, le réarmement de ces derniers peut

Des réglages automatisés

La plupart des moissonneuses-batteuses de type axiale dispose en option d'automatismes très poussés, ajustant les réglages en fonction des consignes de l'utilisateur et des mesures issues des nombreux capteurs disséminés sur la machine. Ils se dénomment AFS Harvest Command chez Case IH, ICA2 chez John Deere, IdealHarvest chez Agco et IntelliSense chez New Holland. Au niveau du rotor, ces dispositifs peuvent agir sur la vitesse de rotation et l'ouverture des couvercles ou la position des cornières en partie supérieure. Ils interviennent également dans les réglages du caisson de nettoyage, ou encore sur la vitesse d'avancement…

Nouveautés

Fendt 790 ch pour l'Ideal 10



La série de moissonneuses-batteuses de grande puissance Fendt Ideal compte un nouveau modèle haut de gamme. La nouvelle Fendt Ideal 10 développe une puissance maximale de 790 ch. Équipée du nouveau moteur MAN 16,2 l, elle répond à la norme antipollution Stage V. La Fendt Ideal 10 dispose d'un nouveau système de nettoyage et de l'organe de battage Dual Helix qui équipait déjà la Fendt Ideal 8 et la Fendt Ideal 9. Cette combinaison renforce la capacité, augmente la qualité de grain et réduit la perte de grains.

Commande sans volant

Avec son Ideal 10, Fendt présente la première moissonneuse-batteuse d'Europe qui peut être entièrement commandée sans volant. Avec la direction IdealDrive, disponible exclusivement sur la Fendt Ideal, la commande de la machine s'effectue proportionnellement au mouvement d'un joystick installé côté gauche, les fonctions du joystick situé à droite sur l'accoudoir restant inchangées. La Fendt Ideal 10 pourra être commandée à partir de juillet 2020 et sera disponible pour la récolte 2021.

New Holland Une application pour aider aux réglages

New Holland Agriculture a lancé l'application Grain Loss Calculator surSmartphone afin d'aider les agriculteurs à optimiser les réglages de leur moissonneuse-batteuse de manière à augmenter son efficacité et sa productivité. L'application a été développée pour assister les agriculteurs pendant l'utilisation de leur moissonneuse-batteuse, indépendamment de sa marque et du modèle.

Avec cette application, l'agriculteur peut déterminer la perte de grains de sa moissonneuse-batteuse en trois étapes : entrée de la marque de la machine, de la largeur de coupe et du caisson de nettoyage, sélection du type de culture, entrée du rendement correspondant. Après avoir renseigné la quantité de grains comptés sur une surface limitée, l'application calcule instantanément la perte de grains en exprimant le résultat en pourcentage et en kg/ha.

Après avoir affiché la perte de grains de la moissonneuse-batteuse, l'application Grain Loss Calculator offre un lien vers l'application Harvest Excellence de New Holland, qui aide à optimiser les réglages de la moissonneuse-batteuse en tenant compte des conditions du sol et des cultures.





Nouveautés

John Deere Des nouveautés pour la récolte 2020



Série S : des automatismes optimisés

HarvestSmart™, le système de régulation automatique de la vitesse en marche avant des moissonneuses-batteuses de la série S, a été optimisé et intégré au système de réglage interactif de la machine ICA2 (Interactive Combine Adjustment). Dans les situations dans lesquelles le système ICA2 ne peut obtenir l'échantillon de grains requis en raison d'un niveau élevé de menue paille ou de grains cassés, ou en cas de taux de pertes trop importants, il ajuste automatiquement le système HarvestSmart™ et la vitesse de la moissonneuse-batteuse, exactement comme le chauffeur le ferait. Dans le même temps, la charge du moteur est maintenue au niveau souhaité pour une efficacité de récolte maximale.

Les vents latéraux pouvant avoir un impact sur la distribution des résidus, les machines de la série S700 pourront régler automatiquement leur angle de diffusion. Le nouveau système AutoSwap s'appuie sur la technologie GPS pour détecter le sens de marche de la moissonneuse-batteuse et inverser automatiquement le schéma de dispersion lorsque la machine tourne en bout de champ et repart dans le sens opposé. En outre, le réglage à distance du contre-couteau permet une amélioration de la qualité de broyage.

Séries W et T : une nouvelle console

Les moissonneuses-batteuses des séries W et T peuvent désormais être équipées de la console 4640 GreenStar™ de quatrième génération. Le réglage des paramètres de la moissonneuse-batteuse se fait toujours depuis la console d'accoudoir, mais toutes les autres fonctions peuvent être commandées sur la console 4640, notamment le guidage, la documentation, le transfert des données et le pilotage automatique MachineSync de l'ensemble tracteur / remorque qui accompagne la moissonneuse-batteuse. La console universelle 4640 est amovible et peut également prendre en charge le contrôle des sections d'un pulvérisateur, par exemple.

Le caisson de nettoyage au c

L'efficacité du caisson de nettoyage détermine le débit des moissonneuses-batteuses. Son optimisation passe par l'adoption d'automatismes plus ou moins complexes.

Les caissons de nettoyage voient, à pleine charge, passer jusqu'à 60 tonnes de récolte par heure, voire plus de 100 tonnes sur les moissonneuses-batteuses les plus puissantes. Leur surface, variant de 3,4 à plus de 6 mètres carrés, dépend de la taille des machines, du mode de séparation (battage conventionnel, hybride, simple ou double rotor longitudinal) et de leur architecture à simple, double ou triple chute. Ces cascades formées, par des prégrilles de nettoyage, se situent entre la table de préparation et la grille supérieure. Traversées par la ventilation, elles évacuent une grosse partie des menues-pailles, bales et autres impuretés, évitant de surcharger les grilles. Tous les caissons fonctionnent correctement à plat. Dans cette configuration idéale, les grilles sont recouvertes uniformément par le matelas de récolte, qui peut atteindre 20 cm d'épaisseur, et le flux d'air qui les traverse est alors parfaitement réparti. Ainsi, les menues-pailles sont expulsées par la ventilation vers l'arrière de la machine, les ôtons sont recyclés vers le batteur ou la table de préparation, et seule la récolte propre monte en trémie. Ces conditions idéales ne sont représentatives de toutes les régions françaises. Les moissonneuses-batteuses doivent donc se montrer performantes dans toutes les situations, en s'affranchissant des contraintes imposées par le relief, y compris par les petits dénivelés. *« Si les grilles sont davantage remplies d'un côté que de l'autre, le flux d'air provenant de la turbine va au plus facile, le nettoyage est incorrect et la machine perd du grain »*, prévient Guillaume Feys, coordinateur des chefs produits automoteurs chez Claas. Les constructeurs rivalisent alors d'ingéniosité pour assurer le fonctionnement optimal de leur machine.

Pour garder le caisson à plat, différents procédés mécaniques existent. La solution la plus efficace est de corriger mécaniquement l'assiette de la moissonneuse-batteuse. Les marques montent alors des réducteurs de roue avant articulés, gardant la machine à l'horizontal dans les dévers de 18 à 22 %, selon les marques. Ce principe prend l'appellation Hillmaster chez John Deere, Montana chez Claas, ParaLevel chez Agco (Fendt, Massey Ferguson et Laverda), Balance chez Deutz-Fahr, Latérale ou Everest chez New Holland… Encore plus performants, les lève-arrières, associés à des essieux avant articulés hydrauliquement, équipent des modèles de gabarit moyen, spécialement conçus pour récolter en coteaux. Par exemple, les cinq-secoueurs New Holland TC et CX Hillside restent horizontaux en descente jusqu'à 10 %, en montée jusqu'à 30 % et en dévers jusqu'à 38 %. Le caisson autonivelant est aussi une solution pour préserver l'efficacité, tout comme le cloisonnement de la table de préparation et des grilles. Leur capacité de correction s'avère, en revanche, plus limitée. L'optimisation des systèmes de nettoyage pour satisfaire aux débits grandissants des moissonneuses-batteuses passe également par l'utilisation d'automatismes intrinsèques au caisson. Par exemple, l'uniformité du matelas de récolte peut se contrôler en exerçant un mouvement latéral sur les organes de nettoyage ou en dirigeant le flux de produit traversant les organes de battage et de séparation. Le flux d'air doit, aussi, être parfaitement ajusté pour assurer uniquement l'expulsion des menues-pailles et autres impuretés. Plusieurs marques, comme Claas, John Deere et New Holland, adoptent alors la gestion automatique des vents en fonction de l'angle longitudinal de la machine. Avec ce dispositif, le régime de la ventilation est abaissé dans les montées, alors qu'il augmente dans les descentes. Il s'accompagne, sur certains modèles, de la modification de l'ouverture des grilles. Tous ces équipements représentent un investissement supplémentaire méritant une approche précise en fonction des contraintes de récolte, afin de garantir le retour sur investissement.

New Holland mesure la puissance du flux d'air

Les caissons de nettoyage New Holland se distinguent par l'intégration d'une première chute sur une prégrille dirigeant 30 % du volume de récolte directement sur la grille inférieure. Le but de cette architecture est de limiter le chargement de la grille supérieure à ôtons. Les modèles TC, CX5 et CX6 profitent en plus du procédé Smartsieve de correction du dévers jusqu'à 25 %, selon le constructeur. Ce dispositif génère un mouvement latéral de la prégrille et de la grille supérieure, afin de répartir le matelas de produit sur toute leur largeur. Les New Holland CX5 et CX6 bénéficient, elles, d'un caisson à triple chute entre la table de préparation et la grille supérieure. Le fameux caisson autonivelant, bien connu sur les TX, est toujours d'actualité sur les CX7, CX8 et CR. D'appellation Opti-Clean, il prend place dans un châssis spécifique et garde à plat l'ensemble des éléments de nettoyage dans les dévers jusqu'à 17 %. La dernière innovation chez New Holland est le système Intellisense de gestion automatique des réglages de la machine. Ce dispositif, exclusif aux CR, utilise un capteur mesurant la pression au-dessus et en dessous de la grille supérieure. En fonction des données relevées avec une précision de 0,01 millibar, l'électronique agit sur le régime des vents ou

Financer votre matériel est dans notre nature
JOHN DEERE
Offre spéciale Moissonneuse batteuse
(du 29/07 au 31/10/2019)


Offre valable du 29 juillet au 31 octobre 2019 pour tout achat d'une moissonneuse-batteuse John Deere chez les concessionnaires de la marque. Pour un crédit de 10 000 €, démarrage du prêt à la livraison, vous remboursez 6 échéances annuelles, la 1ère échéance de 1 667 € à 6 mois de la livraison et les suivantes de 1667 € de 12 mois en 12 mois. TEG annuel fixe de 0,302 % (frais de dossier maximum de 90 € inclus et hors assurances facultatives). Durée totale du crédit 66 mois - remboursement total du crédit : 10 090 € (frais de dossier maximum de 90 € inclus et hors assurances facultatives). Cet exemple ne constitue pas une offre de prêt, mais une simple information n'ayant aucun caractère contractuel, réservée à une clientèle professionnelle. Toute demande de crédit est soumise à l'acceptation de John Deere Financial SAS RCS Orléans B421 649 161.
SARL GIACOMEL
ZA Granges Hautes - Auxonne - 03 80 27 08 00 - giacomelagri.com
JOHN DEERE

Mon MÉTIER en CASE IH AXIAL-FLOW 250
NOUVEAU SYSTEME AFS Harvest Command,
Vous risquez d'être surpris !


• réglage automatique du régime du rotor
• caméra de qualité du grain
• réglage automatique de la vitesse des vents
• faible pression au sol
CASE IH AGRICULTURE
Pour ceux qui exigent le plus
DAFP MATERIEL AGRICOLE
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
dafp-agri.com
et ses agents
ETS Jerusalem - Ancy-le-Franc
03 86 75 11 14
ETS Boblin Michel - Bray-sur-Seine
01 60 67 14 16

… cœur des performances

sur l'ouverture des grilles.

Un caisson unique chez John Deere

John Deere a fait le choix, en 2016, d'uniformiser le caisson de nettoyage sur les moissonneuses-batteuses des séries W, T et S. La solution à triple chute Dynaflo+, appliquée en 2017 sur les S, se caractérise par son montage riveté plutôt que soudé pour davantage de robustesse, l'utilisation de longerons en aluminium afin de réduire les contraintes et l'inertie des pièces en mouvement, ainsi que par la longueur des grilles (presque 2 mètres pour la supérieure). Ventilé par une turbine à 12 pales, le caisson profite d'une prégrille nettoyant 40 % du grain avant sa chute sur la grille supérieure, afin de ne pas la surcharger. Son alimentation est assurée par une table de convoyage composée de vis sans fin, qui collectent le produit provenant des organes de battage et de séparation. Pour la compensation des dévers, le constructeur américain annonce une correction jusqu'à 7 % grâce aux cloisons longitudinales de 10 cm de haut placées en standard sur les organes de nettoyage (table, prégrille, grilles…).
Pour 2019, les machines des séries W et T profitent d'améliorations sur la table à triple chute pour un meilleur effet autonettoyant. Les modèles à six secoueurs voient aussi le nombre de vis convoyeuses passer de 7 à 6 pour une distribution plus uniforme de la matière.

Deutz-Fahr recycle les ôtons sur la table de préparation

Le caisson des nouvelles moissonneuses-batteuses Deutz-Fahr de la série C9300 disposent d'une double chute en bout de table de préparation. Cette cascade élimine les plus grosses impuretés et nettoie un tiers du grain, selon le constructeur. Le flux d'air est fourni par une turbine à 44 pales garantissant une ventilation homogène sur toute la largeur. Le système de recyclage des ôtons reste, lui, conformes aux habitudes de la marque.

Compensation de dévers 4D pour Claas

La dernière évolution apportée sur le caisson est l'adoption de la compensation de dévers 4D sur les Lexion 700. En pratique, le dispositif de battage et de séparation de ces machines à deux rotors longitudinaux intègre des volets inférieurs guidant le flux de récolte en fonction de l'inclinaison transversale. Ces équipements s'ouvrent et se ferment pour compenser l'effet du dévers, afin d'uniformiser l'épaisseur du matelas de récolte sur toute la largeur des organes de nettoyage. Le constructeur allemand équipe également ses moissonneuses-batteuses de la fonctionnalité Auto Slope régulant automatiquement la puissance des vents et l'ouverture de la grille inférieure en montée et en descente.

Caisson autonivelant chez Case IH

Les Case IH Axial-Flow de la série 250 profitent d'un caisson autonivelant pour les dévers jusqu'à 12 %, ainsi que de l'automatisme Auto Clean Fan ajustant la vitesse des vents en fonction de l'inclinaison longitudinale. Elles bénéficient également, en option, d'une caméra contrôlant le taux d'impureté et la casse de grain. Les données collectées, couplé à celle provenant d'un capteur mesurant la pression d'air dans le caisson, sont exploitées par le système AFS Harvest Command qui ajuste, en temps réel, les réglages des grilles et du ventilateur. Le caisson intègre également, en bout de la table de préparation, une prégrille envoyant une partie du grain pré-nettoyé directement en trémie. Les Axial-Flow de la série 140 disposent, elles, d'un caisson à simple chute, mais celui-ci adopte une grille supérieure en trois parties autorisant, sur la longueur, trois réglages d'ouverture, pour un criblage plus efficace. Cette série bénéficie également du dispositif X-Flow maintenant, en dévers, une épaisseur de récolte constante sur toute la largeur du caisson.

Des tables de récupération de forme complexe sur l'Idéal

Les moissonneuses-batteuses Agco Ideal, à simple rotor (Ideal 7) ou double rotor longitudinal (Ideal 8 et 9), sont disponibles sous les marques Massey Ferguson et Fendt. Elles logent un caisson de nettoyage à double chute (110 et 86 mm de haut), desservi par une table de préparation à mouvement alternatif. Celle-ci est alimentée à son extrémité avant par une table de récupération mobile, en matière plastique et de forme complexe, collectant la récolte provenant du ou des rotors. Ce cheminement de la matière permet d'exploiter pleinement l'action de tri densimétrique sur toute la longueur de la table de préparation. Sur l'Ideal 7, la table de récupération, en une seule partie, réceptionne toute la matière séparée par l'unique rotor. Les Idéal 8 et 9 comptent, elles, deux tables de retour. L'élément avant canalise la récolte sur le centre de la table préparation, tandis que la partie arrière guide le flux sur les côtés. Ce dispositif, dénommé Ideal Balance, permet de préserver les performances dans les dévers jusqu'à 15 %, selon la firme. La compensation de l'inclinaison latérale est aussi assurée par les cloisons présentes sur la table de préparation et la grille supérieure. Cette dernière mesure 2 mètres sur les Ideal 7 et 8 (2,20 mètres sur l'Ideal 9). Sur ces machines, la gestion des ôtons est confiée à un batteur spécifique renvoyant le flux de récolte recyclé sur la table de récupération.

DAVID LAISNEY



Nouveautés

CLAAS 14 modèles de Lexion seconde génération

7 modèles à secoueurs et 7 modèles hybrides sont désormais disponibles au catalogue du constructeur allemand. Elles adoptent toutes un nouveau design commun.



La nouvelle génération de Lexion est animée par des moteurs MAN et Mercedes-Benz de 313 à 507 ch pour les modèles à secoueurs et de 408 à 790 ch pour les modèles hybrides. Ils font appel à un filtre à particules diesel associé à la technologie SCR pour respecter les seuils de la norme antipollution Stage V. Le système Dynamic Power est désormais disponible lui aussi sur les modèles Lexion. Il permet d'adapter la courbe de puissance du moteur en fonction des conditions de récolte.
Les systèmes de battage ont été revus et sont baptisés APS Synflow SECOUEURS et APS Synflow Hybrid. Ils font appel à un accélérateur de 450 mm, à un batteur de 755 mm équipé de dix battes et à un séparateur centrifuge de 600 mm de diamètre installé devant le tire-paille. Les modèles hybrides reprennent les mêmes évolutions sans le séparateur rotatif mais avec un nouveau tire-paille augmenté à 600 mm de diamètre. La largeur du batteur est de 1 420 mm sur les modèles des séries 5 000 et 7 000 et 1 700 mm sur les modèles 6 000 et 8 000. Grâce à leur diamètre important, l'angle d'enveloppement du contre-batteur est passé à 132° et à 116° au niveau du contre-séparateur pour un meilleur compromis entre surface de battage et flux de récolte rectiligne pour le débit.
Lors des conditions de battage difficile, le chauffeur peut à tout moment choisir d'intensifier le battage d'un simple clic depuis le Cebis. Ce segment de battage intensif a pour fonction de venir intensifier la friction entre le batteur et le contre-batteur. Comme toutes les autres fonctions du système de battage, la commande du segment de battage intensif est intégrée au Cemos Automatic. À noter que le segment du contre batteur peut être changé depuis le côté gauche de la machine.
Le caisson de nettoyage Jet-Stream mise sur six ou huit turbines selon le modèle de machine avec, dans tous les cas, une surface de grilles augmentée. Une première double chute ventilée assure un prénettoyage intensif. Le canal du flux d'air procure également un flux d'air vertical afin d'éliminer dès la première chute le maximum de menues pailles. Les grilles et les ventilateurs sont réglables depuis la cabine. Le système 3D est capable de compenser activement des dévers jusqu'à 20 %.
Les nouvelles Lexion sont dotées de trémies de 9000, 10 000, 13 500 ou 18 000 l en option selon les séries, avec des débits de vidange de 110 l/s à 130 l/s et même 180 l/s sur les plus gros modèles. La goulotte pivote vers l'avant avec un angle de 105° pour permettre au conducteur de bien voir le processus de vidange.

Commande intuitive et gain de confort

La cabine de la nouvelle Lexion voit son volume et son insonorisation augmentés. Le terminal Cebis permet de piloter la machine de manière intuitive. Les principales fonctions sont accessibles depuis l'accoudoir. La nouvelle colonne de direction permet de mieux s'adapter aux différentes morphologies des chauffeurs.
L'opérateur dispose de trois options pour modifier les réglages de sa machine, à savoir une fonction Cebis tactile, la molette, toujours présente de commande du Cebis ou des touches d'accès direct positionnées sur le côté de l'accoudoir. Grâce au nouveau levier d'avancement C-Motion, le conducteur a à portée de main toutes les principales fonctions de commande de l'outil frontal et de la vidange. Il est capable d'ajuster la réduction du régime du batteur, du broyeur, le passage en mode andain, et la finesse de hachage. En option, le Cemos Automatic assume la gestion automatique des réglages machine pour optimiser le débit et obtenir la meilleure qualité de battage possible.
Enfin, 10 des 14 modèles de Lexion sont disponibles également en version Terra Trac, la transmission à chenilles suspendues 3ème génération avec un gabarit inférieur à 3,5 m.

Blé tendre d'hiver

Quelles variétés semer ?

Arvalis - Institut du végétal vous partage, en avant-première, son avis sur les variétés de blé tendre pour les prochains semis. Une première synthèse provisoire des rendements 2019 du regroupement Centre est disponible. Dans un contexte de changement climatique avec des extrêmes plus fréquents, nous vous conseillons de baser vos choix sur les synthèses pluriannuelles, ainsi que de diversifier variétés/précocités/dates de semis.

Afin de repérer plus facilement les critères mis en avant pour chaque variété, nous proposons un jeu de pastilles :

- Variété BPS - Blé Planifiable Supérieur
- Variété recommandée par la meunerie
- Variété GPD+ s'écartant positivement de la courbe protéines/rendement
- Variété à profil qualité/export intéressant
- Variété avec des épis barbus
- Variété tolérante au Chlortoluron
- Variété résistante aux cécidomyies orange
- Variété résistante au complexe mosaïque
- Variété tolérante aux maladies (écart traité/non-traité faible)

Les références

Complice (Florimond Desprez 2016)
• Productivité : depuis trois ans, cette variété procure des rendements très élevés.
• Qualité : PS bon et teneurs en protéines sont dans la bonne moyenne.
• Agronomie : ½ tardif à montaison et précoce à épiaison, cette variété peut être semée tôt. Elle est assez sensible aux maladies du feuillage, septoriose d'abord mais aussi rouille jaune, ainsi qu'à l'accumulation de Don. Au cas par cas, elle peut être sensible à la verse.

Fructidor (Unisigma 2014)
• Productivité : sa productivité est moins hégémonique qu'elle ne l'était au début de sa carrière mais elle reste régulière entre années.
• Qualité : recommandée par la meunerie avec un PS élevé mais des teneurs en protéines un peu inférieures à la moyenne.
• Agronomie : ½ précoce à montaison et assez tardive à épiaison, elle conserve une bonne tolérance aux maladies du feuillage ainsi qu'à la verse.

Goncourt (Ragt 2009)
• Productivité : malgré son âge, cette variété ne déçoit jamais dans tous les milieux. Elle fait souvent jeu égal, en pluriannuel, avec les plus productives.
• Qualité : variété recommandée par la meunerie avec des teneurs en protéines élevées. En revanche, son PS très modeste constitue un vrai défaut les années défavorables à ce critère.
• Agronomie : précoce à montaison et à épiaison, il ne faut pas la semer trop tôt. Elle continue d'offrir une assez bonne tolérance à la septoriose. En revanche, elle est sensible à toutes les autres maladies du pied, comme du feuillage et des épis.

LG Absalon (Limagrain 2016)
• Productivité : elle reste une variété "tous terrains" dans la bonne moyenne des variétés les plus développées aujourd'hui.
• Qualité : recommandée par la meunerie avec un bon PS et de bonnes teneurs en protéines.
• Agronomie : ½ précoce à montaison et à épiaison, elle continue de se démarquer par sa résistance au piétin verse et sa très bonne tolérance aux maladies du feuillage, notamment la septoriose. Au cas par cas, elle peut être sensible à la verse.

Némo (Secobra 2015)
• Productivité : un peu juste à l'inscription, elle obtient de meilleurs résultats depuis trois ans.
• Qualité : bon PS et teneurs en protéines dans la moyenne.
• Agronomie : ½ précoce à montaison et à épiaison, elle voit son profil de tolérance aux maladies du feuillage se dégrader. Outre la septoriose, elle est sensible à la rouille jaune et reste très sensible au piétin verse. Elle est résistante à la cécidomyie orange.

Rubisko (Ragt 2012)
• Productivité : cette variété reste régulièrement dans la course au rendement.
• Qualité : elle est toujours riche en protéines mais son PS est juste correct.
• Agronomie : ½ précoce à montaison et à épiaison, elle est très sensible aux maladies du pied et du feuillage. En revanche, elle est résistante à la cécidomyie orange.

Syllon (Syngenta 2014)
• Productivité : bien que décevante depuis deux ans, elle reste intéressante dans les milieux stressants où ses gros grains sont un atout.
• Qualité : riche en protéines, elle a une bonne force boulangère et un P/L équilibré. Très bon PS.
• Agronomie : ½ précoce à montaison et à épiaison, elle cumule plusieurs atouts : résistance aux mosaïques et au piétin verse, assez bon profil de résistance aux maladies du feuillage. Mais elle reste à surveiller vis-à-vis de la fusariose. Au cas par cas, elle peut être sensible à la verse.

Les récentes

Chevignon (Saaten Union 2017)
• Productivité : variété productive mais plutôt irrégulière depuis deux ans, la tardivité de cette variété ne l'a pas pénalisé en 2019 en se classant parmi les plus productives !
• Qualité : PS juste correct et teneurs en protéines assez faibles.
• Agronomie : tardive à montaison et à épiaison, cette variété peut être semée tôt. Elle possède un bon profil de tolérance aux maladies du feuillage, en particulier la septoriose.

Filon (Florimond Desprez 2017)
• Productivité : régulièrement classée dans le haut du tableau depuis deux ans, elle confirme cette année son bon potentiel.
• Qualité : PS bons et teneurs en protéines élevées compte tenu de sa productivité.
• Agronomie : ultra précoce à montaison et à épiaison, elle est à réserver pour les semis décalés (après le 15-20 octobre) sur les parcelles les plus infestées en graminées. Son bon profil de tolérance aux maladies du feuillage se dégrade depuis l'année dernière.

KWS Extase (KWM 2018)
• Productivité : classée dans le milieu de tableau depuis deux ans, elle confirme en 2019.
• Qualité : PS juste correct et teneurs en protéines dans la moyenne.
• Agronomie : tardive à montaison et à épiaison, cette variété peut être semée tôt. Elle possède un bon profil de tolérance aux maladies du feuillage, en particulier la septoriose, ainsi qu'à la verse. Cependant, elle est moyennement sensible au risque Don (Fusarium graminearum).

LG Armstrong (Limagrain 2017)
• Productivité : régulièrement depuis son inscription, elle est dans la moyenne des variétés les plus développées aujourd'hui, en particulier sur les milieux séchants. Ses rendements en 2019 sont néanmoins inférieurs de 5 % à la moyenne.
• Qualité : recommandée par la meunerie avec un très bon PS et de bonnes teneurs en protéines.
• Agronomie : précoce à montaison et à épiaison, elle possède un excellent profil de tolérance aux maladies du pied (tolérance piétin verse) et du feuillage, ainsi qu'à la verse. En revanche, elle est sensible à l'accumulation de Don.

Unik (Florimond Desprez 2018)
• Productivité : inscrite en 2018 dans la bonne moyenne des variétés de sa génération, elle confirme en 2019 avec un rendement juste dans la moyenne.
• Qualité : son PS et ses teneurs en protéines sont particulièrement élevés. Cela lui confère un atout important pour les marchés meuniers d'exportation.
• Agronomie : précoce à montaison et à épiaison, elle est assez sensible aux maladies du feuillage. Néanmoins, sa tolérance à la verse semble intéressante.

Les nouveautés 2019

Obiwan (Secobra 2019)
• Productivité : inscrite nord cette année au niveau de Rubisko, elle se classe dans le haut du tableau en 2019, sans doute que sa précocité l'a aidé pour esquiver la canicule de fin juin.
• Qualité : PS juste correct et teneurs en protéines dans la moyenne.
• Agronomie : ultra précoce à montaison et à épiaison, elle est à réserver pour les semis décalés (après le 15-20 octobre) sur les parcelles les plus infestées en graminées. Elle est assez sensible aux maladies du feuillage. En revanche, elle est résistante à la cécidomyie orange.

Providence (Florimond Desprez 2019)
• Productivité : inscrite Nord cette année dans le haut du classement (+2 % par rapport à Rubisko en Centre), elle confirme sa position de variété productive en 2019 en s'affichant à un rendement supérieur de 4 % par rapport à la moyenne.
• Qualité : PS bons et teneurs en protéines dans la moyenne compte tenu de sa productivité. Elle est en observation par la meunerie.
• Agronomie : très précoce à montaison et précoce à épiaison, il ne faut pas la semer avant le 10 octobre pour limiter les risques de gel au stade épi 1 cm. Elle est très sensible aux maladies du feuillage. En revanche, elle est résistante à la cécidomyie orange.

SY Adoration (Syngenta 2019)
• Productivité : inscrite nord cette année dans le milieu du classement au niveau de Fructidor, et -2 % par rapport à Rubisko), elle déçoit en 2019 avec un rendement inférieur à la moyenne des variétés.
• Qualité : PS bons et teneurs en protéines dans la moyenne. Elle est en observation par la meunerie.
• Agronomie : précoce à montaison et tardive à épiaison, c'est un rythme de développement atypique. Elle possède une bonne tolérance aux maladies du feuillage ainsi qu'à la verse. Elle possède la double résistance mosaïques et cécidomyie orange.

ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL



Un outil d'aide au choix des variétés de blé tendre d'hiver a été mis au point dans le but de rechercher le meilleur panel de variétés appropriées au contexte agro-climatique, à l'itinéraire technique envisagé et au débouché visé.
https://choix-des-varietes.arvalis-infos.fr

Agriculture de précision

Une solution de drone simple et rapide pour mieux connaître les cultures

▶ Des professionnels à votre service

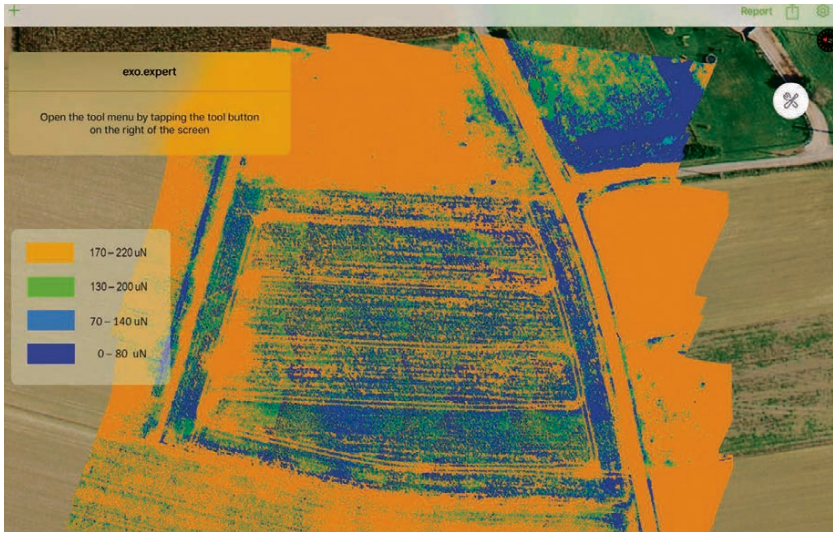


Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

La solution exo.expert est basée sur un drone, une application et une formation de pilote pour améliorer la précision et la rapidité des diagnostics d'expertise des aléas climatiques sur les cultures, estimer précisément des unités à l'hectare ou détecter des maladies, des manques d'azote ou d'eau sur une culture.



Depuis peu, Jingmin Guan et Timothée Craig, ici en immersion pour exo.expert, ont rejoint la cellule innovation de Groupama Rhône-Alpes-Auvergne.



Parmi les nouvelles fonctionnalités innovantes en préparation pour exo.expert, la génération de carte de la biomasse et de carte des besoins azotés en quinze minutes, directement après un vol de drone et sans besoin de connexion Internet.

Mon objectif chez Groupama Rhône-Alpes-Auvergne est de rendre l'assurance récolte la plus accessible possible en termes de coût pour les agriculteurs régulièrement victimes d'aléas climatiques, explique Philippe Vayssac, responsable innovation au sein de la caisse régionale d'assurance. S'il y a plus d'agriculteurs assurés, que les expertises des sinistres climatiques sur récolte sont plus précises, on peut mieux maîtriser les cotisations d'assurance et ainsi étendre la sécurité offerte par l'assurance à plus d'agriculteurs. Pour y arriver, il accompagne en 2016, pendant un mois, des experts agricoles sur le terrain pour comprendre comment ils travaillaient et identifier ce qui leur pose des difficultés au quotidien. *«J'ai appliqué le design thinking (voir encadré), une méthode d'innovation qui invite, dans la première phase de la méthode, à s'immerger avec empathie avec les acteurs pour rechercher de vrais problèmes»*, indique Philippe Vayssac. Grâce à cette immersion, il constate que l'estimation des surfaces concernées par les sinistres climatiques est difficile : elle pourrait être plus précise, elle consomme beaucoup de temps et génère de possibles désaccords entre agriculteurs et experts agricoles missionnés provoquant mécontentement et insatisfaction. Après plusieurs mois de travail, il met au point exo.expert, une solution qui permet de programmer un drone pour qu'il photographie l'intégralité d'un champ en effectuant un vol complètement autonome à partir d'une tablette. Après ce vol, l'expert d'assurance va *«coudre»* les photos récoltées, grâce à l'application exo.expert, sur une simple tablette (iPad) sans avoir besoin de connexion à internet. Une carte de parcelle et des sinistres est générée en 5 minutes. Reste à l'expert à déterminer les zones concernées par les sinistres et la superficie totale concernée est automatiquement calculée. *«En payant le juste prix des sinistres climatiques sur les récoltes, nous pouvons maîtriser le prix des cotisations et ainsi rendre cette assurance plus accessible pour les agriculteurs»*, souligne Philippe Vayssac, qui enseigne l'innovation dans l'université Groupama et dans trois écoles de Lyon, l'EMLyon business school, IAE Lyon 3 school of management et l'École Centrale de Lyon. Pour Groupama Rhône-Alpes-Auvergne, en 2018, l'enjeu de l'assurance récolte représente 13 millions d'euros en indemnisation. Au niveau du Groupe Groupama en France, ce chiffre atteint les 187 millions d'euros.

Prototypage et retour des utilisateurs

Pour arriver à ce résultat, il a fallu passer par différentes phases. Après les phases d'immersion-empathie, puis de définition du problème et de recherche d'idées innovantes, l'utilisation d'un drone associé à une application d'analyse d'image s'est rapidement imposée. *«Nous avons ensuite travaillé à créer plusieurs prototypes rapidement. Pour cela, un drone du commerce a été acheté doté d'un appareil photo que nous avons modifié («hacké») pour lui permettre de prendre des photos à la verticale. Nous avons créé une pseudo-application («un mockup») pour illustrer ce que l'on imaginait de notre solution et nous avons présenté ce prototype drone et tablette à des experts agricoles et à des agriculteurs dans leurs parcelles»*, détaille Philippe Vayssac. *«Les retours, dans cette phase de prototype, ont été très enthousiastes et riches de propositions pour améliorer l'ensemble»*. C'est comme cela qu'a commencé l'aventure d'exo.expert dont le lancement commercial a été opéré en avril 2017 pour sa première application d'estimation des dégâts des sinistres climatiques. La solution est depuis commercialisée directement auprès des experts agricoles indépendants dans notre caisse, ou interne dans d'autres caisses, grâce à un partenariat entre Groupama, la start-up Squadrone system, une entreprise américaine DroneDeploy et l'entreprise lyonnaise de matériel informatique LDLC Pro.

Une solution évolutive pour une agriculture de précision

Depuis sa commercialisation auprès des experts agricoles, la solution évolue et s'enrichit de nouvelles fonctionnalités séduisant ainsi directement les agriculteurs ou les centres de recherche dans l'agriculture. *«En appliquant continuellement la méthode du design thinking et les principes de l'effectuation nous avons aujourd'hui une solution simple et rapide qui fonctionne sans connexion Internet pour compter précisément les densités des cultures en un seul passage ou calculer la biomasse d'une parcelle ou connaître la santé d'une culture (son besoin en azote ou ses déficits en eau), continue le responsable innovation. Un kit complet comprenant la formation pour réussir le brevet de drone est proposé. Nous, la cellule innovation de Groupama Rhône-Alpes-Auvergne, travaillons actuellement sur l'utilisation d'optiques différentes multispectrales pour générer de nouvelles cartographies sur la santé et les besoins des cultures. L'objectif est de générer des cartes d'aide à la décision pour les agriculteurs disponibles en quelques minutes directement sur la parcelle, sur une tablette, sans connexion internet»*.



Le dispositif innovant exo.expert, mis au point par Philippe Vayssac et son équipe au sein de la cellule innovation de Groupama Rhône-Alpes Auvergne, est basé sur un drone, une application et une formation.

CAMILLE PEYRACHE

Pour aller plus loin : Le site : https://exo.expert/

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Laissac 20/08/2019	Bourg-en-Bresse 20/08/19	St-Christophe-en B. 20/08/2019	National 31/07 au 06/08/19
Vaches viande (V)	U	3,85 €	-	-	3,84 €
	R	3,35 €	-	-	3,52 €
	O	3,35 €	-	-	3,23 €
Vaches mixte (M)	R	3,00 €	-	-	3,00 €
	O	2,95 €	-	-	3,09 €
Vaches lait (L)	O	2,65 €	-	-	2,74 €
	P	2,50 €	-	-	2,54 €
Génisses VML	U	-	-	-	4,14 €
	R	3,30 €	-	-	3,59 €
	O	3,20 €	-	-	3,16 €
Taureaux VML	URO	2,60 €	-	-	2,85 €

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **20/08/2019**

Effectif total: 837 - Taux de vente: 87%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	300-350	-	-	-	-
			300-400	-	-	-	-
			400-450	-	-	-	-
		U	250-300	2,69 €	2,80 €	2,77 €	-
			300-350	2,57 €	2,64 €	2,59 €	-
			350-400	2,61 €	2,78 €	2,69 €	
		R	<200	-	-	-	
			300-350	-	-	-	-
			350-400	2,41 €	2,67 €	2,57 €	
	F	E	300-350	-	-	-	
		U	200-250	-	-	-	-
			250-300	-	-	-	-
			300-350	2,55 €	2,80€	2,68 €	-
			350-400	-	-	-	-
		R	200-250	-	-	-	-
			250-300	-	-	-	-
			300-350	-	-	-	-
			350-400	-	-	-	-

Observation: Broutards: le commerce est régulier dans les bons lots de 350 à 400 kg, en légère hausse des cours mais encore trop peu représentés. Dans les lots plus légers la vaccination FCO 4 et 8 depuis plus de 60 jours revêt toute son importance. Laitonnes: Forte demande et vente totale dans les "italiennes" d'au moins 300 kg.

Effectif total: 234 - Taux de vente: 79%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	U	300-350	-	-	-	-
			400-450	2,48 €	2,73 €	2,69 €	-
			450 - 500	2,45 €	2,45 €	2,45 €	-
		R	300-350	-	-	-	
			350-400	2,35 €	2,62 €	2,47 €	-
			400-450	2,32 €	2,50 €	2,39 €	-
	F	U	300-350	2,49 €	2,77 €	2,69 €	-
			350-400	2,57 €	2,67 €	2,59 €	-
		R	300-350	-	-	-	-
			400-450	-	-	-	-

CHAROLAIS :

Effectif total: 241 - Taux de vente: 91%

		ÂGE	BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)			
M	U	+500 kg	-	-	-	-
	E	- 5 ans	-	-	-	-
		5 à 10 ans	-	-	-	-
F	U	- 5 ans	1,84 €	2,19 €	1,96 €	-
		5 à 10 ans	1,74 €	2,06 €	1,85 €	-
		+ 10 ans	1,69 €	1,88 €	1,77 €	-
	R	- 5 ans	1,74 €	1,84 €	1,80 €	-
		5 à 10 ans	1,61 €	1,75 €	1,69 €	-
		+ 10 ans	1,59 €	1,72 €	1,66 €	-
	O	- 5 ans	-	-	-	
		5 à 10 ans	-	-	-	
		+ 10 ans	1,21 €	1,54 €	1,45 €	
F	E	24 à 36 mois	2,31 €	3,75 €	2,62 €	-
	U	24 à 36 mois	2,03 €	2,22 €	2,11 €	-
	R	24 à 36 mois	1,64 €	1,98 €	1,81€	-

VACHES CHAROLAISES: VACHES / GENISSES DE 30 MOIS: Des apports de bonne qualité cette semaine, ce qui facilite les transactions, le marché est fluide et rapide. En effet, la majeure partie del'offre correspond aux exigences du marché (conformation et poids). **TAUREAUX**: Forte demande en taureaux cette semaine, vente fluide avec des apports plus que corrects.

GENISSES

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 29/07/2019

Bovins (116)	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Taurillons d'herbe 270 à 390 kg	600 - 980	2,24 - 2,59
Taurillons d'herbe 445 à 505 kg	1130 - 1220	2,35 - 2,57
Génisses (16-24 mois) 340 à 400 kg	890 - 900	2,38 - 2,60
Taureaux 705 à 970 kg	1100 - 1520	1,35 - 1,43
Laitonnes 290 à 360 kg	-	-
Vaches	680 - 1860	
Vaches légères	-	

Bovins gras : 14
Peu de demande

Prochain marché le lundi 05 août aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 31/07/2019

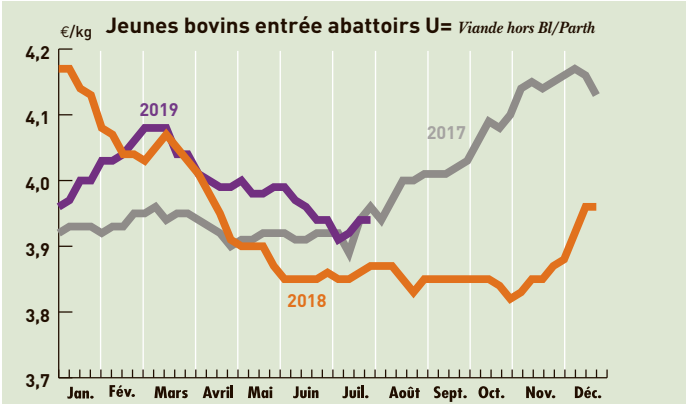
BROUTARDS 6-12 MOIS Effectif total : 92 - Taux de vente : 100% — COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Broutards : Les animaux présentés sont de qualités moyenne mais les premiers laitons commencent de sortir. Les cours sont reconduits avec une légère hausse dans les animaux de bonne conformation.	M	U	250 - 300	2,40 €	2,75 €	2,68 €	
		R	300 - 350	2,67 €	2,78 €	2,75 €	=
			350 - 400	2,48 €	2,66 €	2,54 €	-
			400 - 450	-	-	-	-
	F	U	250 - 300	-	-	-	-
			300 - 350	2,55 €	2,72 €	2,68 €	-

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Centre-Est du 29/07/19 au 04/08/2019*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,94 €	3,70 €	-			
Races mixte		-	3,31 €	3,29 €	3,30 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-		-
Races lait	-	-	-	-	-	-	2,93 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,01 €	3,85 €	3,76 €	3,60 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,95 €	3,83 €	3,72 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	3,87 €				
Races mixte				3,35 €	3,26 €	-	
Races lait				-	-	-	2,81 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,59 €	4,28 €	4,01 €	3,87 €			

Tendance : quorum non atteint.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 28/07/19 au 04/08/2019*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,97 €	3,96 €	-	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,53 €	4,12 €	3,92 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,87 €	3,77 €				
Races mixte					-	3,27 €		
Races lait						-	2,86 €	2,78 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	4,56 €	4,55 €	4,19 €	-	-			

Tendance : Application du réseau

Tendances SEM. 34/2019

Bovins de boucherie

La demande se montre plus régulière pour l'approvision nement des boucheries des grandes villes, mais les dispo nibilités sont suffisantes et les tarifs se maintiennent dans le domaine des viandes haut de gamme ou des Charolaises et Limousines de qualité bouchère. Une légère détente est ressentie pour les allaitantes de choix secondaire (correc tement finies) avec des besoins pour servir les promotions en cours chez certains distributeurs. Le bétail de moindre conformation, léger ou maigre reste faiblement valorisé. En réformes laitières, l'activité commerciale est assez suivie dans les bonnes vaches Frisonnes ou Montbéliardes viandées même si les abatteurs ne montrent pas de diffi culté pour couvrir leurs besoins de rentrée. Les écarts de valorisation se font souvent dans les vaches P= où le poids et la finition ont une grande importance. Les animaux sans viande sont dévalorisés. En jeunes bovins, si la demande italienne tend à ralentir avec la fin des vacances, le niveau de l'offre permet un écoulement encore assez fluide avec une bonne tenue des prix dans les Charolais ou Limousins..

Broutards

Le redémarrage de l'activité se fait avec des volumes en core mesurés ce qui permet un commerce assez régulier et une meilleure tenue des prix dans les bons mâles Cha rolais ou Limousins de 350/450kg à destination de l'Italie. La reprise est plus lente dans la marchandise commune vaccinée à destination de l'Espagne, qui souffre encore de stock important dans les ateliers. L'absence de vaccination et la réalisation de PCR posent toujours des soucis pour les exportateurs. En femelles, les sorties sont faibles avec des tarifs qui se tiennent dans la bonne marchandise lourde à destination de l'Italie. Le commerce vers l'Espagne reprend peu à peu avec des disponibilités suffisantes

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les disponibilités sont abondantes avec le report des marchés fermés de la semaine passée. Cela entraîne un commerce laborieux avec des tarifs qui ont reculé de 15 Đ à 20 Đ dans l'ensemble des veaux Holsteins, Abondances et Montbéliards. Une forte dévalorisation est pratiquée dans les veaux légers. Dans les croisés laitiers, les tarifs sont également malmenés avec cependant de gros écarts tarifaires en fonction de la conformation. Les très bons veaux U et E se maintiennent. En revanche, la commer cialisation est plus difficile avec des moins-values dans la marchandise ordinaire (R et O). Les veaux durcis sont malmenés. ■

Laurent Chupin

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 31/07/2019

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 79 - Taux de vente : 100% — COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches / Génisses : Vente difficile dans toutes les catégories qui engendre une baisse considérable des cours cette semaine. L'offre se porte plus particulièrement sur les animaux lourds avec un état corporel avancé.	F	U	- 5 ans	1,68 €	2,00 €	1,81 €	-0,12
			5 à 10 ans	1,52 €	2,12 €	1,71 €	-0,08s
			+ 10 ans	1,50€	1,73 €	1,68 €	+0,08
		U	de 24 à 36mois	1,88€	2,32 €	2,15 €	-0,03
		R	de 24 à 36mois	-	-	-	-
Taureaux	M	U	+ 500 Kg	1,56€	1,74 €	1,64€	-

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT 19/08/2019

Effectif total: 944 - Taux de vente: 100%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Effectif total: 271 - Taux de vente : 100%				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
BREBIS: Les bonnes lourdes continuent de s'échanger régulièrement.	M		M	0,96 €	1,22 €	1,08 €	
	F	U	< 60 kg (F)	0,86 €	1,03 €	0,93 €	
			> 60 kg (F)	1,14 €	1,30 €	1,25 €	
		R	< 60 kg (F)	0,84 €	1,10 €	1,04 €	
			> 60 kg (F)	0,49 €	0,82 €	0,80 €	
Effectif total: 623 - Taux de vente : 100%				AGNEAUX LAITONS- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
AGNEAUX : Après le 15 août, il faut toujours réapprovisionner les circuits traditionnels. Les acheteurs font preuve de besoins normaux et les cours se tiennent fermement dans la bonne qualité. Les besoins en mâles très lourds sont en léger repli, maintenant que la fête de l'Aïd El Kébir est terminée.	M	U	32 - 38 kg	3,01 €	3,27 €	3,15 €	
			38 - 44 kg	2,71 €	3,29 €	2,92 €	-
	F		44 - 50 kg	2,48 €	3,08 €	2,76 €	-
			> 50 kg	2,02 €	2,57 €	2,45 €	-
		R	32 - 38 kg	-	-	-	
			38 - 44 kg	2,45 €	2,82 €	2,65 €	-
			44 - 50 kg	2,38 €	2,47 €	2,45 €	-
			> 50 kg	-	-	-	-
Effectif total: 50 - Taux de vente : 100%				AGNEAUX MAIGRES- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
		R	25-35kg	71 €	92 €	82 €	

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 22/07/2019

Ovins : 346	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux maigre	-	-
Agneaux laitons	95 - 120	2,03 - 2,86
Brebis	33 - 130	0,953 - 1,47
Béliers	107 - 110	-

Demande calme en agneaux à des tarifs qui ne progressent pas !!
Vente correcte en brebis à des cours sensiblement maintenus.

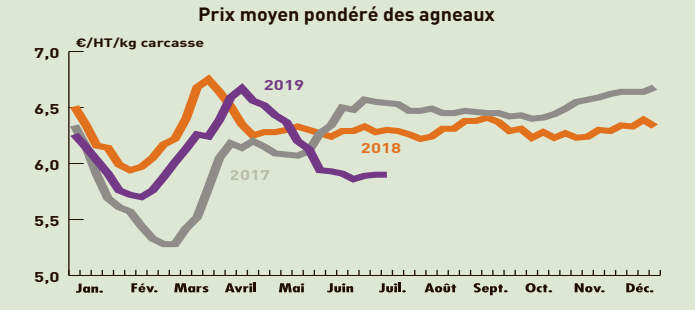
Prochain marché le lundi 5 août aux horaires habituels.

(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)) *Cotations FranceAgriMer du 29/07 au 04/08/2019*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	-	5,76 €
Couvert	16 -19 kg	-	6,25 €	5,58 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	5,41 €	5,00 €

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus))*
Cotations FranceAgriMer du 29/07 au 04/08/2019

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,90 €	6,02 €	2,40 €



Cotations régionales des agneaux de boucherie du 29/07/2019 au 04/08/2019

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,25 -0,03	6,17 -0,07	5,52 -0,08	-	-	-	-
	R	5,88 0,03	5,94 -0,06	5,91 -0,12	-	6,32 -0,01	6,21 -0,10	-	-
	O	-	5,01	-	-	5,72 -0,01	5,56 -0,03	-	-
3 (couverts)	U	-	6,19 -0,09	6,13 -0,11	5,14 -0,02	-	6,52 =	6,24 0,02	5,47
	R	5,88 -0,17	5,93 -0,07	5,90 -0,07	4,71 -0,13	6,40 0,01	6,34 0,05	6,09 =	5,50 0,02
	O	-	5,21 -0,27	-	-	5,78 0,05	5,61 -0,01	5,51 0,04	-
4 (gras)	U				-				-
	R	-	-	-	-	-	5,49 0,03	5,17 -0,021	-
	O	-	-	-	-	-	5,13 -0,02	-	-

Zone nord : Agneaux : des sorties plus abondantes et la presence marquée d'agneaux d'import dans le cadre d'un commerce morose entraine la poursuite de la baisse des cours. **Zone sud :** Application du réseau.

Commentaire FNB

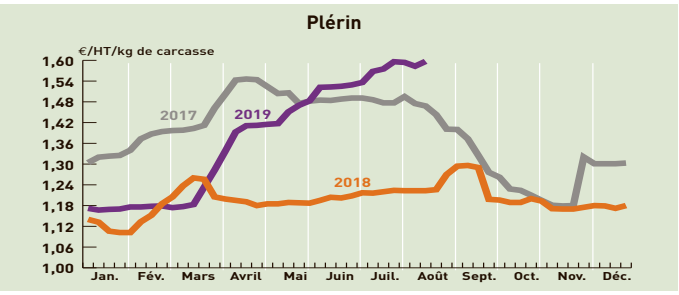
ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : « Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir ».

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (4 465 porcs présentés) *Cotations du lundi 19 août 2019*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,597** €



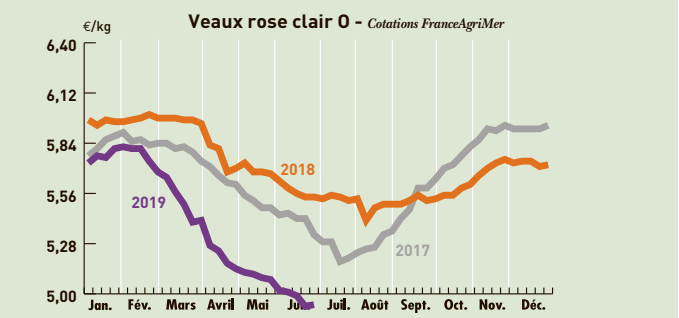
Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 26/07 au 01/08/2019*

1,73 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir) Cotations nationale FranceAgriMer du 29/07 au 04/08/2019*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,47 €	-	-
U	-	6,50 €	5,03 €	-
R	-	5,44 €	4,09 €	-
O	-	4,92 €	3,69 €	3,43 €



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 12/08 au 18/07/2019*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	542	Pas de marché.
La Talaudière	373	Pas de marché.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	212	21
Femelles	90	- 22
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	106	4,00

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif) Cotations FranceAgriMer du 12/08 au 18/08/2019*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	-	-	-

Céréales

Marché du 25 juillet 2019

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE				RÉCOLTE 2019
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud Côte d'Or	meunier	juil.-août	166	N C
	meunier	8 de nov.	170	N C
Nord Côte d'Or	meunier	juil.-août	166	N C
	meunier	8 de nov.	170	N C
Aube/Yonne	BPMF	sept.-juin	165	N C
	fourrager	sept.-juin	157	N C
ORGE FOURRAGÈRE				RÉCOLTE 2019
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud Côte d'Or	62 kg/hl	juil.-juin	150	V C
Nord Côte d'Or	62 kg/hl	juil.-juin	150	V C
Aube	62-63 kg/hl	août-sept.	141	N C
	62-63 kg/hl	sept.-juin	145	N C
AVOINE NOIRE				RÉCOLTE 2019
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	6 de juil.	150	N C
Côte d'Or/Haute Saône	50-51 kg/hl	6 de juil.	150	N C
SEIGLE PLANIFIABLE				RÉCOLTE 2019
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte-d'Or		juil.-sept.	170	N C
TRITICALE				RÉCOLTE 2019
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte-d'Or/Haute Saône		juil.-sept.	150	N C
MAÏS				RÉCOLTE 2018
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube		juill.-sept.	168	N C
MAÏS				RÉCOLTE 2019
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube		oct.-dé.	174	N C
POIS				RÉCOLTE 2019
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube	fourrager	août-déc.	190	T C
Yonne	fourrager	août-déc.	185	N C
Côte d'Or	fourrager	août-déc.	195	V C

Matériel

Tracteur

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI - HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Visitez notre site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

21 - Vends tracteur New-Holland T6 155 avec fourche 3180, - brabant 4 socs Naud Raset, non stop (réf. 3407)
✆ **06 46 10 52 91**

26 - Vds tracteur Energic 511 12CV sans carte Grise.420 euros
✆ **04 75 71 81 58 HR**

69 - Vends tracteur IH 645 TBE, 5690 H, 4 pneus neufs, freins neufs, sans TVA
✆ **06 89 10 46 10**

71 - Vds MF 6465, 2004, 120 CH, rel. av., 4000 h, TBEG, foin en BR, 35E la botte.
✆ **06 80 43 57 58 HR**

Travail sol

01 - Vds cse cess activité charrue Kuhn Master 121, 4 corps NSH ver de replia tte pièce usu. nv
✆ **06 73 97 35 01**

03 - Vends cause retraite herse Kuhn HR 304 avec semoir Sulky 3m 2013 TBE.
✆ **06 76 71 43 67**

39 - Vds broyeur pierre et cailloux BP 194 an. 2013, cause cessation, peu servi
✆ **06 87 63 15 50**

43 - Vds CHARRUE Agrolux 398-RS 3 corps 16 pouces en très bon état.
✆ **06 76 81 58 71**

54 - A vendre herse rotative Maschio DM 4000, bon état, 3000 euros.
✆ **06 38 95 91 50**

69 - Vds cultivateur Huard 350 CM 2 R dents avec 2 dents rabattable 13 dents attelage auto, BE, 1200 Ð exo TVA + vibro Sem attelage semoir 2 R 800 Ð exo TVA.
✆ **06 07 06 77 50 HR**

69 - Vds cultirateau Simon avec trémie engrais incorporé 145 cm, rouleau pour trou plantations dents neuf, rouleau arrière neuf, TBE.
✆ **06 07 06 77 50**

89 - Vends cultivateur, 3,70M, 3 barres, queue de cochon, carré de 25. Pneus avion 44x16.(3201)
✆ **03 86 73 17 76**

Récolte

01 - Vds pirouette kuhn 6m40 andaineur Krone 4m20 semoir Nodet 2m50 et maïs 4 rangs chaine fumier 97m + rampe épandeur fumier 4T Gilibert - 01 Beaupont
✆ **04 74 51 22 14**

10 - Vends ensileuse Claas type 880 - 4x4 - rotor neuf, équipé en herbe et en maïs 8 rangs. Aucune réparation à prévoir. Prix à débattre.
✆ **06 14 62 48 80**

21 - Recherche mois. batteuses, - tracteurs, - presses moyenne densité et à balles rondes, Claas, John Deere, NH, Deutz, MF, Renault, Fendt, Welger et autres (320A)
✆ **06 30 11 59 25**

74 - Vends autochargeuse bucher 11m3 - Pick up hydraulique très bon état - Prix à débattre.
✆ **04 50 27 03 67 HR**

Epandage

21 - VENDS épandeur 8 T. équipé pour le grain, - herse rotative Kuhn et semoir Amazone 3 m. (réf. 3403)
✆ **06 46 10 52 91**

Cave

69 - Vds tapis Larrippe 7 m bande 20 cm entonnoir, goulotte 1 m et 1,80 m, foudre bois déco.
✆ **06 70 27 72 69**

71 - Vds pressoir à cage bois, bennes plastique carrées, cuve bois 5 pièces, seaux plastique, prix à débattre.
✆ **03 85 25 06 31**

Agri. divers

BÉTONS OU CAILLEBOTIS GLISSANTS ?
. RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON
. RAINURAGE CAILLEBOTIS
. RAINU'RAIL®
découpe de rainures pour racleurs auto.
Vermot
SPACE HALL 1 stand B11
www.vermot-rainurage.com
N°Vert 0 800 77 01 85

01 - Vds combiné de semis Kuhn 3m HRB 302 - semoir B5V6, 21 rgs traçeurs hydro + jalonnage avec boitier tbé
✆ **04 74 21 58 22**

03 - Vends cause retraite faneuse Kuhn 8712 2018 état neuf Faucheuse Pottinger 352, 5 ans.
✆ **06 76 71 43 67**

03 - Vends cause retraite Round baller Welger 535 couteaux 7000 bottes état neuf 2013.
✆ **06 76 71 43 67**

38 - Cause arret vds divers matériels agricoles.
✆ **06 75 17 98 83**

38 - Particulier cherche pierres molasses et piliers portail pierre largeur 40 cm hauteur 3 m ou portail ancien vec piliers pierre.
✆ **06 72 93 04 48**

ALLIANCE
Remorque Lambert 16T Tandem 110 colaert
Roues Kargo Radial
Année 2019
17 600 € - Démo
53640 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31

38 - Vds robots de traite Delaval année 2011 mise en route 2012 maintenance faite par la concession.
✆ **06 14 80 45 03**

38 - Vends TANK a lait de 2003 JAPY kryos cap 3200 l,bon état, 2 groupes + DAL de 2016 type compact combi poudre et lait avec stalle+ 2 SILOS aliment 6t avec 25m vis d'alimentation 90 cause cessation
✆ **06 77 53 27 49**

42 - Vds arracheuse John Deere et une Champenois. PDF - tapis crocodile - pressoir à cliquet.
✆ **06 95 74 62 79**

52 - Vds Semoir Semeato, TDNG, 3 M,BE,année 2006. Ramasseuse de pierres Konskilde Stonebear, 4M, TBE. MB John Deere 1075, 4M20, BE. (320B)
✆ **06 77 11 67 69**

63 - RECHERCHE tous tracteurs 4 RM, télescopiques, - mini chargeuses, - chariots élévateur, etc... de préférence en panne, accidentés et brûlés (réf. 340B)
✆ **06 38 78 36 28**

69 - Vds lève sac grenier 2 fonctions hyro, charge 1000 kg Crover Crop autoporté roue 750x16, 24 disques, diam. 610, bas prix.
✆ **06 84 19 53 86**

71 - Vds presse New Holland BR 740.
✆ **06 09 44 66 09**

71 - Vds bétaillère 4,5m 1.400 E, bascule Maréchalle 1.000 E, chargeur Agram 4m24 400 E, tonne 2.000 L 1.000 E
✆ **06 87 37 14 14**

71 - Cse retraite, vds cultipacker et canadien 3 poutres, bon état.
✆ **06 88 59 16 46**

73 - Vds round baller JD 570 ficelle, semoir engrais 600 l, épandeur fumier 6 t, motofaucheuse Aébi, charrue 1 socle, faucheuse 4 ass, monte bottes 8 m, presse MF 8025.
✆ **09 70 91 58 33**

Véhicule

Utilitaire

42 - Vds JUMPEE Citroën, non vitrée, 210 000 km, CT OK, an 29/03/2004, 2000 euros à débattre.
✆ **06 87 77 09 88**

71 - Vds RAV4 3 portes, 223.000 km, 2005, embrayage et turbo neufs, crochet remorque, TBE.
✆ **06 88 59 16 46**

Quad

69 - Vend SSV Jobber Hytrack de 2014, 6000 km, très bon état. Servait pour aller dans les vignes.
✆ **06 13 52 27 12**

Tourisme

15 - Vds 205 diesel, 5 ch, 1987, 280 000 km, fin contrôle 25/09/19, BE, 4 roues sur jantes hiver.
✆ **04 71 60 06 15**

26 - Vds 4x4 Hyundai Galloper 1998. Embrayage, amortisseur à refaire. 1500 euros
✆ **07 50 35 27 88**

Achat-Vente

Récolte

21 - VENDS paille d'avoine, 53 bottes rectangulaires de 300 kg. à prendre secteur Chatillon sur Seine (réf. 3404)
✆ **06 89 78 14 38**

39 - Vds paille et foin de qualité, livraison assurée, laisser message si répondeur
✆ **06 73 92 81 55**

39 - Achète et vends paille, foin et luzerne, franco. Ets Reybier
✆ **06 08 53 16 44**

42 - Vds avoine de printemps.
✆ **06 17 52 60 51**

69 - Vds 5 ha maïs ensilage au 15/09, très bon rendement, facile accès, pesée à prox. Livraison poss.
✆ **06 89 93 17 33**

71 - Vends paille, nouvelle récolte, balle carrée, blé, orge, à partir de 90E/tonne.
✆ **06 84 27 13 81**

Fourrage

VENDS PAILLE
BOTTES CARRÉES LIVRÉES
Tél. 06 80 48 58 25

01 - Vds 3è coupe de luzerne prix à définir selon le travail de fauche
✆ **06 81 87 23 48**

25 - Vds foin et luzerne en sec ou enrubannée 2019 BR 130 en reconversion bio depuis 2 ans secteur Besançon.
✆ **06 75 54 33 18**

39 - Vds luzerne enrubannée transport 44 bottes 570 kg par camion
✆ **06 15 26 60 79**

52 - Vds foin luzerné et avoine blanche à partir de 145 Ð tonne, départ exploitation. (320C)
✆ **06 77 11 67 69**

57 - Vends graines de trèfle violet, récolte 2018, foin, paille en bottes rondes et carrées.
✆ **06 31 21 58 20**

69 - Vends foin de prairie naturelle, ray-grass, luzerne, enrubannage. Livraison assurée.
✆ **04 74 00 30 70. Combe J**

70 - Vends Foin Ray Grass enrubanné, 20% humidité.
✆ **06 78 25 34 70**

71 - Vds ensilage de maïs en bottes enrubannées, récolte 2019, dispo. dès octobre.
✆ **06 16 91 31 82**

Terrain

38 - Agriculteur cherche exploitation ou terrains en fermage ou à acheter en Drôme ou Sud Grésivaudan, etudie toutes propositions.
✆ **06 89 44 75 22**

Propriété

Rech. **expl. culture ou élevage.** Vente ou Loc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

Divers

07 - Vends 13 agnelles de 5 mois pour élevage + peugeot BIPPER utilitaire AN 10-07 2017 Freins et pneus neufs + vidange km 24 3000
✆ **04 75 34 52 63**

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réf'ext - 56800 Pluvigner
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France
tounet

55 - Vends 1 silo tour Dohogne, à démonter, ø 6,20 m, hauteur 19 m, 573 m3 (blé PS 0,75) = 430 t, 3 000 euros - 1 silo tour Marisson, démonté, ø 6 m, h. 18 m, 508 m3 (blé PS 0,75 = 381 t, 4.000 .
✆ **06 72 54 56 74**

67 - Vends plant de fraisiers et griffes asperge 2020 + vends épluche lauveses électroniques asperges + achète déroulueuse plastique au sol, occas.
✆ **06 14 36 28 98**

Grand Voyant Médium
M. Damaro
Retour immédiat de l'être aimé. Résout tous vos problèmes : amour, travail, attraction clientèle, argent, chance, examens, jeux, protection, famille, agricole, voisinage, etc.
Réussit là où les autres ont échoué
Résultats efficaces
Tél. 06 23 42 11 71

Location

Autre

68 - Gîte entièrement équipé pour 4 pers. Situé au 1er étage d'une maison alsacienne dans un magnifique village viticole au cœur du vignoble alsacien.
✆ **06 84 29 24 67 ou http://gite-gueberschwihr.cleasite.fr**

Offre

Emploi

38 - SARL BEL ET ASSOCIES, Entreprise de travaux forestiers basée dans le Nord Isère propose plusieurs postes : - Nous recherchons des bûcherons-élagueurs. - Nous recherchons également un conducteur d'engins type tracteur forestier et élagueuse grande hauteur. Permis PL et SPL exigés. Les deux postes peuvent nécessiter des déplacements. Bonne rémunération et avantages. CV par mail bel@bel-associes.fr
✆ **04 74 83 80 97**

39 - Recherche salarié a temps plein - activité laitière - traite - travaux sur animaux - travaux aux champs - expérience souhaitée - recherche apprenti
✆ **06 07 19 90 41**

42 - Arboriculteur cherche salarié(e) motivé pour différents travaux (taille récolte)- débutant accepté.
✆ **06 73 12 03 16**

42 - Cherche trieurs (euses) pour récolte pommes de terre à partir du 02/09
✆ **06 89 88 44 29**

89 - RECHERCHE chauffeur de tracteur sur exploitation de polyculture-élevage dans l'Avallonnais, CDI avec période d'essai (réf. 3401)
✆ **06 83 28 08 97**

89 - RECRUTE salarié viticole, conduite tracteur occasionnelle, permis VL pour le 1er octobre (réf. 3406)
✆ **03 86 41 40 39 HR**
06 08 46 28 53

Mariage

Rencontre

38 - Retraité agricole 80 ans recherche compagne pour vie à deux et partager de bons moments.
✆ **06 73 53 63 61**

89 - Agriculteur à la retraite 68 ans RECHERCHE femme âge en rapport. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 3402)
TERRES DE BOURGOGNE

Animaux

Bovin

GERC42.FR
PORTES OUVERTES
DANS 12 ÉLEVAGES DU GERC
VENDREDI 6 et SAMEDI 7
SEPTEMBRE 2019
3 visites d'élevages + 1 achat = 6 DOSES OFFERTES
Denis Jean-François, Les Chambons 42720 Vougy
EARL Dauvillaire, La Pimpia 69170 Joux
Dubuis Jean-Claude, Le Guenet 69860 Ouroux
EARL Grouiller J-Pierre, Jean Gonin 42720 La Bénisson-Dieu
Fayolle Virginie, Le Chetard 42640 St-Forgeux-Lespinasse
Gaec Bigay Sivet, Fiot 42310 Changy
Gaec Cuisset Jean-Marc, Chatelard 42640 St-Germain-Lespinasse
Gaec Goujat, La Ville 69470 Cours-la-Ville
Gaec Poyet frères, Chapet 69550 Amplepuis
Lafay-Pierron Catherine, Beauregard 42640 St-Germain-Lespinasse
Rollet Yves, Bois Carillon, 71340 Chenay-le-Chatel
Vivière Loïc, Répara 42300 Mably
Liste des animaux à vendre sur : gerc42.fr
Groupement des éleveurs de reproducteurs charolais
Tél. 06 30 92 60 12

01 - Vds vaches charolaises prêtes au vélage. 30ans IA. Contrôle croissance. IVMAT 108.6.
✆ **06 09 80 67 43**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay Vend reproducteurs Limousins 18 mois HBL, fils de Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), - veaux de l'année têtes de lot, - génisses de l'année, TGS (réf. 340A)
✆ **06 28 02 04 05**

15 - Vds 5 vaches salers pleines sl-ch, vél. sept. oct. + 4 génisses et 3 velles salers.
✆ **06 33 95 80 15**
ou 04 71 20 47 62

15 - Vds 11 génisses Aubrac de 10 mois, lot calme et homogène, écornées, père inscrit, TGS, élevage bio. 15500 Massiac.
✆ **06 69 71 82 79**

15 - A vendre 7 tersonnes salers pleines du charolais, vêlages octobre, dociles, BVD OK.
✆ **06 32 53 49 28**

18 - Vends 2 TB reproducteurs charolais, HBC, de 18 mois (pour vaches) et un taureau adulte né le 6 février 2016 dans l'élevage Goujat, mère Comtesse et père Dakar (pour génisses), avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06.81.38.47.12**
ou 02.48.56.21.49
ou 06.07.91.98.08

19 - AV taureaux LIM 17 et 18 m, hab. à l'attache, vêlage facile, GS (IBR-A), livraison.
✆ **06 73 47 06 31**

21 - Bon élevage Montbéliard bio vend vaches en lactation et génisses prêtes début septembre. (320E)
✆ **06 82 05 82 65**

38 - Vends taureau 14 mois Limousin.
✆ **07 85 87 01 01**

42 - Vds 20 taureaux charolais de 1 à 2 ans HBC livraison assurée Gaec Lapendery
✆ **06 33 45 64 39**

42 - Vds vaches PH fraiches vêlées et gén. de 6 à 18 mois.
✆ **06 83 20 84 12**

57 - Vends 70 génisses gestantes, Prim'Holstein, cessation laitière, à réserver.
✆ **06 31 21 58 20**

58 - ACHETE vaches, - vaches à veau pour mettre au pré, paiement comptant (réf. 3405)
✆ **03 86 20 19 59**
06 80 15 90 83

71 - Vds 30 gén. 30 m. pleines, vêlages faciles, HBC, 50 gén. 18 mois, HBC, 60 tx 18-20 m., HBC, TB qual. origine, liv. été-automne, vidéo sur : www.simongenetic.com et gaecbonnot.free.fr
✆ **Guy : 06 81 89 18 52 ou**
Simon : 06 89 53 18 41

71 - Vds taureaux repro. limousin et charollais de 5 ans, génisses charollaises 18 mois pour repro.
✆ **06 20 71 54 47**

71 - Vds très bons taureaux 2 ans, type viande et bon veau sans corne né le 27/09/18, fils Épernay, mère Virgil.
✆ **03 85 58 76 55**

71 - Vends génisses laitières 1 an pour élevage IBR A.
✆ **06 80 08 78 45**

71 - HBC vds génisses pleines IA tu VF Hamel Caramel, FCO 4&8, TGS livraison. Gaec Devillard J&C, Champlecy.
✆ 06 18 54 64 88

71 - Earl Limouzen Milly vds mâles repro. limousins, 12-20 mois, HBL, mixité-lait-docilité.
✆ 06 86 83 84 64

71 - Vds taureaux charolais 18 mois, vaches et génisses 30 mois pleines HBC IBRA VAC FCO.
✆ 03 85 24 15 93

71 - Cse retraite, vds 10 bonnes génisses charolaises pleines, IBR A, à terme à partir du 01/09.
✆ 06 88 59 16 46

73 - Cherche place 35 vaches taries indemnes toutes maladies du 15 novembre au 15 avril en entrave. Étudie toutes proposition.
✆ 06 16 45 19 45

89 - Elevage AUBRAC VDS génisses pleines vêlage NOV-DEC. A réserver mâles repro au sevrage. TGS-IBR A. (270A)
✆ 06 38 83 04 06

89 - Elevage Charolais HBC vend taureaux de 18 mois, - mâles de l'année, - génisses de 18 mois, - vaches. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine
✆ 06 89 18 05 87
06 79 50 15 71
GAEC CADOUX

Caprin

18 - A retenir, chevrettes alpines à naitre du 1er au 15 septembre, colostrum thermisé – moy. Troupeau, 960 l, TP : 36,6, TB : 45, boucs IA : 2 et 3 ans.
✆ 06 24 79 37 12

18 - Vends 15 chèvres pleines pour mise bas 15/09+ boucs alpins IA 2 et 3 ans - chevrettes à naître en septembre à retenir.
✆ 06 15 15 31 19

26 - Vds 40 chevrettes Saanen prêt à saillir, écornées.
✆ 06 88 48 14 29

26 - Vds 5 chevrettes. Prix 150 euros
✆ 06 83 89 76 27

38 - Vends chèvres naines.
✆ 06 78 82 75 01

71 - Vds 2 jeunes boucs alpins 18 mois, très dociles, jeunes chevrettes alpines, pure race.
✆ 03 85 32 97 19
ou 06 28 33 20 09 HR

Ovin

42 - Vds cause santé 5 agnelles + 1 mâle race Hamsphire
✆ 04 77 24 86 37
ou 06 17 03 45 81

42 - Vds 2 béliers reproducteurs Suffolk pure race 1 inscrit de 2017 + 1 non inscrit de 2018
✆ 04 77 50 16 96

Chien

01 - Vds 3 chiots Braque français type pyrénéen nés le 21/02/2019, vaccinés et pucés mère LOF ID250268712350602 Siret 85181504300019
✆ 06 61 98 66 66

21 - VENDS chiots Beauceron non lof, pucés. Corpoyer la Chapelle 21150, 250 euros, mère 250269810687460, SIRET : 35245201500014 nés le 23/07/19 (réf. 3103)
✆ 03 80 96 22 89

63 - Vds chiots Beaucerons nés le 20.06.19 portée de 6, pure race non LOF, mère n° 250269604398787, parents visibles, beau gabarit, Siret 43805236700010
✆ 06 80 04 39 79

71 - Vd 3 chiots Fox Terrier femelles, poils durs, nés le 03/04/2019. Parents extra chasse, non LOF. N° mère : 250269500675318 - N° SIRET 59419484690010. (3203)
✆ 06 89 68 66 54
03 85 82 53 77

Terres de Bourgogne
Retrouvez nos vidéos sur notre



↘ Vous êtes **viticulteurs** et vous recherchez des **vendangeurs(euses)** pour votre campagne ?

Bénéficiez d'une offre **"Spécial vendanges"** pour votre recrutement :

1 zone de diffusion élargie
à **13** départements*
dans la presse agricole départementale.

une parution 19€TTC(1)
2 parutions 27€TTC(2)
3 parutions + 1 offerte 46€TTC

* Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Jura, Loire, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie**, Haute-Savoie**, Côte-d'Or, Nièvre, Yonne. **Terres des Savoie paraît en semaines paires. (1) Tarif valable pour quatre lignes. (2) Tarif valable pour deux parutions identiques et consécutives.

Renseignements auprès de votre journal départemental.

Offre d'emploi Vendanges

21 - RECHERCHE vendangeurs secteur Gevrey, 2ème semaine septembre. (30VB2)
✆ 03 80 52 15 58 répondeur ou domaine-jadot.brochon@wanadoo.fr

21 - Domaine viticole à Marsannay-la-Côte RECHERCHE pour les vendanges tractoristes (conduite enjambeur monorang) expérience exigée et cuisinière pour la mi-septembre, nourris le midi, non logés, (réf. 30VB1)
✆ 06 32 10 33 29
ou vendanges.cln@gmail.com

42 - Ch. vendangeurs/euses nourri logé 8/10 jours autour du 11 septembre.
✆ 06 75 67 41 78
ou messagerie

69 - Ch. vendangeurs (euses) motivés, nourris logés, 10 sept. environ une semaine.
✆ 06 78 43 12 72

69 - Expl. viticole ch. chauffeur de tracteur nourri logé pour 10/09/19 environ.
✆ 06 34 95 54 42

69 - Cherche chauffeur tracteur pour vendanges sérieux et compétent. 18 jours nourri logé.
✆ 09 61 57 00 04 HR

69 - Beaujolais cherche pour 10 jours vendangeurs(euses) vers le 15/09 nourris - logés.
✆ 06 75 67 98 99 HR

69 - Recherche vendangeurs(euses) secteur crus du Beaujolais nourris logés vers le 15/09 pour 10 jours.
✆ 06 07 16 18 85

69 - Ch. vendangeurs-euses pour 15 jours env. vers le 10 septembre, nourris logés.
✆ 04 74 04 33 22

69 - Ch. vendangeurs(euses) sérieux et motivés pour 18 jours, nourris logés à partir du 10 sept. environ. Mail : lilianelassaigne@orange.fr
✆ 09 61 57 00 04

69 - Beaujolais ch. tractoriste pour vendanges. Début entre le 15 et le 20 sept. 13 jours env. Expérience indispensable. Rémunération intéressante, nourri logé.
✆ 06 13 20 76 31 HR ou chateau-emeringes@orange.fr

69 - Domaine viticole familiale Beaujolais cherche VENDANGEURS(SES) dynamiques et motivés, nourris et logés pour 10 jours, vers le 10/09, expérience souhaitée.
✆ 04 74 04 21 08

Terres de Bourgogne
Retrouvez tous nos dossiers sur www.agribourgogne.fr/dossier

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne

1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....

Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

SELAS «LEGATIS DIJON QUETIGNY» 23 rue Buffon - 21000 DIJON

Par testament olographe du 25 juin 2001, Madame Monique Thérèse Bernadette THOLOMIER veuve de Monsieur BASLUT décédée à DIJON (21000), le 22 janvier 2018 a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Christine GARNIER, notaire à DIJON, le 14 août 2019 suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du TGI de DIJON, le 16 août 2019.

L'opposition pourra être formée auprès de Maître Christine GARNIER, notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée «LEGATIS DIJON QUETIGNY «, titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 23 rue Buffon, ayant un bureau annexe à QUETIGNY, 2 bis rue du Cap Vert, dans les conditions de l'article 1007 du Code civil.

Pour avis.

Maître Christine GARNIER

AL213424850

NOMINATION

SAS NUDANT AUTOMOBILES

au capital de 223 020 euros
Siège social : 1 ter, Rue Antoine Becquerel
21300 CHENOVE
384 596 086 RCS DIJON

Aux termes de l'A.G.O. du 28/06/19, la S.A.S. EQUINOXE, 8 Avenue Jean Bertin - 21000 DIJON, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la S.A.S. CONTROLE EXPERTISE REVISION COMPTABLE - CERC,

démissionnaire, et ce, pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière. La même A.G.O. a pris acte de la démission de la SARL AUDIT ET EXPERTISE COMPTABLE, Commissaire aux Comptes suppléant. Il n'a pas été procédé à son remplacement.

Pour avis

Le Président

AL213424838

TRANSFERT DE SIÈGE

SELARL FV JURICONSEILS & ASSOCIES Françoise VANDENBROUCQUE Avocat à la Cour Spécialisée en Baux Ruraux et Entreprise Agricole 8, rue Marceau - 21000 DIJON

GAEC DES ECHAZETS

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Au capital de 244 680,65 euros
21440 CHAMPAGNY
RCS DIJON 408 275 055

Aux termes d'une AGE en date du 15/07/19, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social au 2, Ferme de Charmeronde 21440 CHANCEAUX. La gérance

AL213424851

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL TAXIS MORAUX-GOMEZ

au capital de 9 000 euros
Siège social : 11 Rue du Lycée
21140 SEMUR EN AUXOIS
834 275 372 RCS DIJON

Aux termes des A.G.E. du 19/06/2019 et du 31/07/2019 le capital social a été réduit d'une somme de 4 500 euros pour être ramené à 4 500 euros par rachat et annulation de 450 parts sociales. Suite à la réduction de capital susvisée, la société étant devenue unipersonnelle, les statuts ont été refondus.

Pour avis

La Gérance

AL213424849

CONVOCATION

Société Coopérative Agricole Les Coteaux Bourguignons 15 rue des Blés 21700 NUITS ST GEORGES agréée sous le n° 14034

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le

Vendredi 06 septembre 2019 à 9 h 30 à la Maison des Vignerons – 4 Rue Charles André Rémi Arnoult – 21700 NUITS SAINT GEORGES

pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'AG Ordinaire du 07 septembre 2018
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapport financier
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports, approbation des comptes et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Constatation de la variation du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs
- Fixation de l'allocation globale pour les indemnités aux administrateurs
- Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent l'Assemblée Générale, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.

Le Conseil d'Administration

AL213424843

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DOMAINE THIERRY VIOLOT GUILLEMARD

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Au capital de 277 750 euros
Siège social : Rue Sainte Marguerite
21630 POMMARD
428 878 433 RCS DIJON

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 01/08/2019, la collectivité des associés a nommé Mme VIOLOT GUILLEMARD Estelle, née BRAHIER, gérante de la

société pour une durée illimitée, à compter du 01/09/2019, en remplacement de M. VIOLOT GUILLEMARD Thierry, démissionnaire au 31/08/2019.

Pour avis et mention, La Gérance

AL213424839

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

ANTOINE BRISSON
Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 16 rue Sainte Claire Deville
21000 DIJON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON, le 13/07/2019 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SCI ; Dénomination sociale : ANTOINE BRISSON ; Siège social : 16 rue Sainte Claire Deville, 21000 DIJON : Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 500 euros,

constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Antoine BRISSON, demeurant 16 rue Sainte Claire Deville - 21000 DIJON. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas et agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de DIJON. Pour avis-La Gérance

AL213424712

AVIS DE CONSTITUTION

DB19 IMMO
Société civile
au capital de 5 000 euros
Siège social : 3 bis route de Collonges
21110 PLUVAULT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PLUVAULT, du 23/07/2019 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière ; Dénomination sociale : DB19 IMMO ; Siège social : 3 bis route de Collonges, 21110 PLUVAULT ; Objet social : l'acquisition notamment d'un immeuble sis à 23 rue de l'Ingénieur Bertin - 21600 LONGVIC, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 5 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Tony DHAZE, demeurant 3 Bis, Route de Collonges, 21110 PLUVAULT. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant et agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis-La Gérance

AL213424729

LE BLC

Suivant acte SSP du 6/8/19, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SARL. Dénomination : LE BLC. Siège : 5 place Carnot 21340 NOLAY.

Objet : Brasserie, restaurant, vente à emporter de plats préparés sur place, bar. Durée: 99 ans. Capital: 5000euros. Gérance : Giovanni FARRIS et Amandine FARRIS demeurant

ensemble 9 Lieu-dit Les Louchardes 21340 LA ROCHEPOT. Immatriculation : RCS DIJON.

AL213424818

AVIS DE CONSTITUTION

ROBALDOHOUSE

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : ROBALDOHOUSE
FORME : Société civile
SIEGE SOCIAL : 41, rue de Mulhouse 21000 DIJON
OBJET : La prise de tous intérêts et participations dans tous groupements. La gestion de son portefeuille de titres de participation et de placement. La gestion de son patrimoine immobilier et mobilier. L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la vente, l'édification, la prise à bail, l'aménagement, la transformation, la mise en valeur, l'entretien, l'administration, la location ainsi que la gestion et l'exploitation par tous moyens de tous terrains, immeubles, constructions et biens immobiliers.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL : 1 200 euros.
Apports en numéraire : Damien ROBALDO apporte 1 199 euros. Jean- Claude ROBALDO apporte 1 euro.
GERANCE : Damien ROBALDO demeurant 5, place de la France Libre 21000 DIJON
AGREMENT : Cession de parts entre vifs : seules les cessions entre associés sont libres. Toutes autres cessions doivent être agréées par l'assemblée générale statuant à la majorité des 2/3 des parts sociales composant le capital social. Cession en cas de décès : sauf si ces personnes ont déjà la qualité d'associé, agrément des

héritiers ou ayants droit ou conjoint survivant par décision des associés statuant à la majorité des associés survivants représentant au moins les 2/3 des parts sociales restantes.
IMMATRICULATION : RCS DIJON

AL213424819

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 02/08/2019 : forme : SARL, dénomination sociale : PATRICK MAROILLER ET FILS, siège social : 21 Avenue de la Gare, 21220 GEVREY CHAMBERTIN,

objet social : négoce et élevage de vin, achat, vente de vins et spiritueux, d'accessoires et de tous produits d'½nologie, le consulting en ½nologie, réalisation de tous travaux viti-vinicoles, dont la prestation d'application de produits phytosanitaires, distillerie, activité

d'entrepositaire agréé, durée : 99 ans, capital : 99 ans, gérant : M. Stéphane MAROILLER (41 Route de Beaune 21220 GEVREY CHAMBERTIN), dépôt légal RCS DIJON. Pour avis.

AL213424824

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 09/08/2019, constitution SCI dénommée SCI BALLORIN & CAMPIONI. Capital: 100€. Siège: 14 Rue Du Vieux Collège 21160 MARSANNAY-LA-CÔTE. Objet: la location et l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis. Gérance: M. Alexandre BALLORIN, 14 Rue Du Vieux Collège 21160 MARSANNAY-LA-CÔTE, et Mme Léa CAMPIONI, 14 Rue Du Vieux Collège 21160 MARSANNAY-LA-CÔTE. Cession de parts: Soumise à agrément. Durée: 99 ans. RCS DIJON

AL213424835

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1er août 2019 à GOMMEVILLE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL DE LA VIGNE DES CHAMPS

Siège social : 18 RUE DU PATIS, 21400 GOMMEVILLE

Objet social : l'entreprise de travaux agricoles et viticoles ; la prestation de services

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros

Gérance : M. CORNET Rémy, demeurant 22 rue du Pâtis – 21400 GOMMEVILLE,

CORNET Pascal, demeurant 18 rue du Pâtis – 21400 GOMMEVILLE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis, La Gérance

AL213424844

AVIS DE CONSTITUTION

STARTERA
Société à responsabilité limitée
au capital de 1000€
Siège social :
14 rue du Faubourg Saint Jacques,
21200 Beaune

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 août 2019, il a été constitué sous la dénomination sociale Startera une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Siège social : 14 rue du Faubourg Saint Jacques, 21200 Beaune. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Objet social : Conseils, formation, management de transition et assistance, notamment en finance d'entreprise. Capital social : 1000 euros.

Gérance : Mme Grandgeorge Virginie demeurant à 14 rue du Faubourg Saint Jacques, 21200 Beaune est désignée en qualité de gérant.

La société sera immatriculée au registre du commerce et de sociétés de Beaune.

Pour avis et mention,

La Gérante

AL213424845

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 30 juillet 2019, il a été constitué une SCI dénommée :

SCI HEJEJOGABADHO

Capital social : 1.000 Euros.

Siège social : 1 rue Saint-Ambrosinien 21121 FONTAINE-LES-DIJON.

Objet : Acquisition par tous moyens, propriété, administration, exploitation par bail ou autrement et exceptionnellement la vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis. Acquisition par tous moyens, propriété, administration de toutes participations ou titres de placements, dans toutes sociétés, et vente de ces participations ou titres dans le cadre de la gestion civile de son patrimoine.

Gérance : Mr Jérôme MARTINON et Mme Hélène MARTINON, demeurant 1 rue Saint-Ambrosinien 21121 FONTAINE-LES-DIJON.

Cession : les parts sont librement cessibles entre associés, agrément requis pour cessions aux tiers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

AL213424846

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à DIJON (21) du 16/08/2019, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DOMEVA

Siège : 6 Bd Georges Clémenceau - 21000 DIJON

Objet : L'exploitation d'une agence immobilière et le conseil se rapportant à l'activité immobilière, notamment dans le secteur de l'immobilier d'entreprise. Les opérations de transaction immobilière sous toutes leurs formes. Toutes les opérations portant sur les biens immobiliers d'autrui et relatives à l'achat, la vente, l'échange d'immeubles bâtis ou non bâtis et à l'achat ou la vente de fonds de commerce. Toutes activités de gestion immobilière et de syndic de copropriété, notamment dans le secteur de l'immobilier d'entreprise. Promotion immobilière, notamment dans le secteur de l'immobilier d'entreprise.

Durée : 99 ans

Capital : 8 000 euros

Gérance : M. Philippe ROUET, demeurant 6 Place du Creux Bleu - 21120 VILLECOMTE et M. Grégory MARINO, demeurant 11 Rue Charles de Saint Mesmin - 21000 DIJON

Immatriculation de la Société au R.C.S. de DIJON.

Pour avis

La Gérance

AL213424848

NIÈVRE

DIVERS

Société d'Avocat GILBERT MARTIN 14, rue Georges Dufaud 58000 NEVERS

ETABLISSEMENTS SIMONNEAU

Société Anonyme à Conseil d'administration
au capital de 276.000 euros
Siège social : 80, avenue du 85e
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
621 880 012 RCS NEVERS

Le 28 juin 2019, l'assemblée générale a décidé de renouveler le seul mandat du commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG et pris acte de l'expiration du mandat de son suppléant la société GRANT THORNTON.

Pour avis, Ph. SIMONNEAU

AL583425056

VENTE

DROIT DE PREFERENCE PARCELLES BOISEES

En application des articles L.331-19 et suivants du Code Forestier,
Avis est donné de la vente indissociable des parcelles boisées suivantes :

Sur la Commune de DUN LES PLACES (58230)

LE SOL NU de :

Section ZO n° 33 – Les Beaujon – pour 1ha 37a 80ca

Section ZO n° 174 – La Fiotte – pour 16a 87ca

Section ZR n° 197 – Bois Cottin – pour 75a 59ca

La vente aura lieu moyennant le prix de **2.050,00 € (deux mille cinquante euros)**, payable comptant lors de la signature de l'acte authentique.

Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.

Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle, les biens étant libres de toute location ou occupation.

Les propriétaires d'une parcelle boisée contigüe aux biens ci-dessus désignés, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de DUN LES PLACES (58230), pour faire connaître à la SCP KOWAL & DIAS-SOUVANT, notaires à CORBIGNY (58800) – 22 Avenue du Champ de Foire, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence aux prix et conditions contenues dans les présentes.

Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.

Ce droit de préférence s'exerce sous réserve du droit de préemption, et de la rétrocession qui en découle, prévu au bénéfice de personnes morales chargées d'une mission de service public par le code rural et de la pêche maritime ou par le code de l'urbanisme.

AL583425050

CESSION

Notaires

SELAS PIERRE JOURDIER MARIE CHERAMY JEANCHARLES REROLLE Notaires associés 3, rue Henri Barbusse 58000 NEVERS

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Charles REROLLE, notaire associé de la SELAS PIERRE JOURDIER – MARIE CHERAMY – JEAN-CHARLES REROLLE, titulaire d'un Office Notarial à NEVERS (Nièvre), 3 rue Henri Barbusse, le 1er août 2019 enregistré au SPFE de NEVERS le 13 août 2019 dossier 2019000193441 réf. 5804P01 2019 N 00497,

La société dénommée LE BALADO, Société par actions simplifiée au capital de 10000 EUROS, ayant son siège social à TORTERON (18320), route de la Gare - Patinges, identifiée au SIREN sous le numéro 817528466 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURGES.

A vendu à :

La société dénommée INVICTUS, Société à responsabilité limitée au capital de 5000 EUROS, ayant son siège social à SAINCAIZE MEAUCE (58470), Mauvitu, identifiée au SIREN sous le numéro 852509975 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.

Un fonds de commerce de Discothèque – Bar – Dancing, connu sous le nom de « LE BALADO » exploité à SAINCAIZE MEAUCE (Nièvre), Lieudit Mauvitu.

Moyennant le prix de : SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70 000,00 €), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour QUARANTE MILLE EUROS (40 000,00 €),
- aux éléments corporels pour TRENTE MILLE EUROS (30 000,00 €).

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'étude de NEVERS (Nièvre), 3 rue Henri Barbusse, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour avis unique.

AL583425052

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AVIS DE GÉRANCE MANDAT

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/07/19, la société BABOU, SAS au capital de 15 M €, RCS Clermont-Fd 311 315 329, a donné son fonds de commerce de biens d'équipement de la personne et d'équipement de la maison située à 34 boulevard du Pré des Bordes – ZC Les Grands Champs – 58000 NEVERS, en gérance-mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du C.Com. à la société LANSSENS P, SASU au capital de 3 000 €, en cours de

transfert au RCS de NEVERS sous le n°851 953 547.

En vertu dudit contrat, la société SASU LANSSENS P exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 01/08/19, pour une durée déterminée de DOUZE (12) mois, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois.

AL583425048

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE VIGA

SCI au capital de 4000 €.
Siège social: Grangebault
58000 Saint-Éloi.
428 684 534 RCS de Nevers.

L'AGE du 12/07/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M.VIDEAU Henry, demeurant Grangebault, 58000 Saint-Éloi et fixé le siège de liquidation au siège social. L'AGO du 12/07/2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers. Radiation du RCS de Nevers.

AL583424880

LES MATINS BLANCS

SAS au capital de 9000€.
Siège social:19 rue de la Préfecture,
58000 Nevers.
810 942 367 RCS de Nevers

L'AGE du 17/07/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 17/07/2019, nommé en qualité de liquidateur M.TUPHE Patrick, demeurant 19 rue Carnot, 89000 Auxerre, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Nevers.

AL583424883

PAUL & LOUISE CONCEPT STORE Société À Responsabilité Limitée au capital de 3 000.00 € Siège social : 20 Rue du 14 Juillet 58200 COSNE COURS SUR LOIRE 830 502 894 RCS NEVERS

AVIS DE DISSOLUTION

Les associées ont décidé aux termes d'une délibération en date du 25 juin 2019 la dissolution anticipée de la société à compter du 25 juin 2019 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. A été nommée comme liquidateur, Mademoiselle Marion DAMIEN, demeurant à SANCERRE (Cher) 5 Rue

Johanneau, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 20 Rue du 14 Juillet. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les

actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Pour avis, Le liquidateur

AL583425014

LUZY AUTOMOBILES

SARL au capital de 100 Euros Rue Ledru Rollin 58170 Luzy RCS 517689899 NEVERS Suivant déclaration en date du 01 janvier 2018, l'associé unique, la société : Doka Investment Sarl, société anonyme, 10 boulevard de la Foire 1528 Luxembourg, R.C.S Luxembourg B 203.393 a décidé de dissoudre la société LUZY AUTOMOBILES en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte. Cette dissolution entraine de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société LUZY AUTOMOBILES à la société Doka Investment Sarl. Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du Tribunal d'Instance de LUZY. La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de LUZY.

AL583425031

CUMA DU PAYS DE FOURS

SOCIETE EN LIQUIDATION
N° d'agrément : 58-237
N° d'immatriculation
au RCS de Nevers : 321 044 489
Siège social : COUERON THAIX
58250 FOURS

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 1er Août 2019 à FOURS a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 1er Août 2019.

et désigné aux fonctions de liquidateurs :

M. Louis COUTEAUDIER demeurant à La Vernière – 58250 FOURS,

M. Jean Yves BONNET demeurant à Mont – 58250 REMILLY.

lequel dispose à cet effet des pouvoirs les plus étendus.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Mr COUTEAUDIER Louis – La Vernière – 58250 FOURS siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS

Pour avis

Le liquidateur

AL583425047

ROSE DE DAMAS

Société à Nom Collectif en liquidation
au capital de 100 €
Siège social : 2 rue Francis Garnier
58000 Nevers
RCS 838415842 Nevers

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 27 juillet 2019 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27 juillet 2019 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au 2 rue Francis Garnier, 58000 Nevers.

Elle a nommé comme liquidateur M AL SAHHAAR SOUHEL en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits;

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL583425049

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. à NEVERS , le 12 Juin 2019

Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée

DENOMINATION: BEAUSEJOUR

DUREE : 99 Années

SIEGE SOCIAL : 5Bis rue Saint Gildard – 58000 NEVERS

OBJET SOCIAL : En France et à l'étranger : la création, l'acquisition, l'exploitation, le financement et le contrôle, sous toutes ses formes, de tous entreprises ou de toutes sociétés, dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie notamment…

CAPITAL SOCIAL: 1 000 Euros

PRESIDENT : Mr Mohamed TENOURI demeurant 11 Rue des Tapisseries – 75017 PARIS (PV du 12/06/2019)

CESSION ET TRANSMISSIONS DES ACTIONS : Conformément aux dispositions statutaires

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROITS DE VOTE : Toute actionnaire peut participer aux assemblées et à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS

AL583425045

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à NEVERS du 12/06/2019,

il a été constitué une Société Civile Immobilière qui sera régie par les textes subséquents ainsi que par ses statuts dont il est extrait ce qui suit :

DENOMINATION : TENOURI

SIEGE SOCIAL : 5Bis, rue Saint Gildard – 58000 NEVERS

CAPITAL SOCIAL : 1 000 €

OBJET SOCIAL : L'acquisition de tous biens et droits immobiliers, de toutes parts ou actions de sociétés immobilières. L'administration et la gestion par tous moyens de ces biens et droits. La vente de ces biens et droits en totalité ou en partie.

DUREE : 99 années

GERANT : Mr Mohammed TENOURI demeurant 11 rue des Tapisseries – 75017 PARIS

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS

AL583425046

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Luzy du 1er août 2019, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SASU LES ZYDE'LICES

Siège social : 6 Rue De La République 58170 LUZY

Objet : activité de boulangerie et de pâtisserie

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 5 000 euros

Présidente : Mme Laura Vaudelin, demeurant Le Champ de la Garde 58170 Fléty

Agrément Cession : En cas de pluralité d'actionnaires, toutes les cessions d'actions seront soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Immatriculation au RCS de NEVERS. Pour avis, la Présidente

AL583425054

YONNE

DIVERS

ASPEN

Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : Avenue de Lorrach, Champs Plaisants, 89100 SENS
RCS SENS 418 563 250

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 28 juin 2019, il résulte que les mandats de la société BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société DELARUE - LAMY ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes en remplacement.

POUR AVIS

Le Président

AL893425075

JOLIET

au capital de 37 000 euros
Siège social : Z.A de la Petite Isle, Rue des Entrepreneurs, 89300 JOIGNY
RCS SENS 439 778 523

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 28 juin 2019, il résulte que les mandats de la société BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société DELARUE – LAMY ET ASSOCIES, Commissaires aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes en remplacement.

POUR AVIS

Le Président

AL893425076

MOKENA

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : Zone d'Activité du Pont Neuf, 89100 SENS
RCS SENS 401 953 625

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 28 juin 2019, il résulte que les mandats de la société BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société DELARUE – LAMY ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes en remplacement.

POUR AVIS

Le Président

AL893425077

SUCCESSION

Notaires

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

ART.1007 DU C. CIV., ART. 1378-1 C.P.C. LOI N°2016-1547 DU 28/11/ 2016. Art.1007 du C. civ, Art. 1378-1 C.P.C. Loi n°2016-1547 du 8/11/2016.

Suivant testament olographe du 10/01/2019, Monsieur Louis André LECRIVAIN, né à ALFORTVILLE (94140), le 13/06/1934, décédé à VILLENEUVE-SUR-YONNE (89500) le 31/05/2019 a consenti un legs universel. Suite à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sixte BERTHIER, Notaire de la SELAS « Lendais & Associés », société titulaire d'un office notarial à VILLENEUVE SUR YONNE (Yonne) 8 Quai du Commerce, le 12/08/2019 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé (réf. CRPCEN : 89095), dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL893425072

CONVOCATION

AVIS DE CONVOCATION

Caisse de Congés Payés du Bâtiment De la Région du Centre
Agréée par l'Etat
(Arrêté Ministériel du 6 Avril 1937 J.O. du 9 Avril 1937)

Convocation des adhérents en Assemblée Générale Ordinaire, en application des articles 19 à 21 des statuts :

Le vendredi 13 septembre 2019 à 10 heures 30

Au siège : 35, rue de Bellecroix 03400 YZEURE.

Ordre du jour :

- Approbation des comptes de l'exercice clos (Article 22)
- Election des membres élus du Conseil d'Administration

Le Président

Alain SCHULTZ

AL893425073

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 893224979 parue le 09/08/2019 concernant ALLIANCE SECURITEL il convenait de lire : Objet social : **Surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage de biens meubles ou immeubles, ainsi que la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles. Vente, location et installation des alarmes et vidéo de surveillance.**

Mention au RCS de Sens

AL893425070

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 26 JUILLET 2019, concernant la société P.U.B.

Il a lieu de lire : dissolution anticipée de la Société à compter du 18 juillet 2019.

AL893425074

MODIFICATION DE STATUTS

GARAGE DESBLACHES

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
Route de Châtillon
89430 TANLAY
RCS AUXERRE 325 723 732

Aux termes d'une délibération en date du 3 juillet 2019 prenant effet le même jour, l'assemblée générale extraordinaire a ajouté à l'objet social de la société les activités suivantes : vente de tous carburants, lubrifiants et produits d'entretien, location, dépannage et entretien de tous véhicules, commerce de détails de tous accessoires, équipements et pièces détachées se rapportant à ces véhicules, transports scolaires. Mention sera faite au Rcs d'AUXERRE. Pour avis, La Gérance

AL893425079

DISSOLUTION LIQUIDATION

DISSOLUTION DE SOCIETE

société -d'exploitation Godart en liquidation sarl au capital de 1000 euro siège social le moulin Jaccot 89460 Accolay les deux rivières registre n° 529847428 RCS Auxerre par délibération en date du 20/07/2019 enregistrée le 22/07/2019 l' assemblée générale générale des associés a décidé la dissolution anticipée de la société a effet au 20/07/2019 M Godart Jean Paul a été nommée liquidateur le dépôt des actes et pièces relatives a la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Auxerre la correspondance concernant la liquidation devra être adressée au lieu du siège social pour avis le liquidateur

AL893425063

SCI SEPTEMBRE 99

SCI au capital de 200€ Siège social : 20 impasse des Maraîchers, 89100 MAILLOT 512 806 746 RCS de SENS Le 02/08/2019, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 02/08/2019, nommé liquidateur M. Benjamin POLTZIEN, 20 impasse des Maraîchers, 89100 MAILLOT et fixé le siège de liquidation au siège social. Le 02/08/2019, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations deliquidation à compter du 02/08/2019. Radiation au RCS de SENS

AL893425071

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 19/7/19, il a été constitué la Société Civile dénommée FINJAZ.Siège social: 4 rue de la coutote 89270 Voutenay-sur-Cure.Capital:1 000euros. Objet : acquisition et gestion de valeurs mobilières et de biens immobiliers. Gérance: M. Roland ZIMMERMANN, 4 rue de la coutote 89270 Voutenay-sur-cure. : Mme Muriel ZIMMERMANN, 4 rue de la coutote 89270 Voutenay-sur-cure. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 Immatriculation au RCS d'Auxerre.

AL893424884

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 13/07/2019, il a été constitué la SCI dénommée WOOFI COMPAGNIE. Siège social: 15 lieu-dit «le chêne» 89110 Merry-la-vallée. Capital :100 euros. Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance: Mme ANNE BERGER-PERRIN, 15 lieu-dit « le chêne « 89110 Merry-la-vallée. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de SENS.

AL893424728

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 24/07/2019 constitution de la SASU : HIS Consult. Capital : 100euros. Siège social : 14 lieu dit vieux poux La Levee 89110 Saint Maurice Thizouaille. Objet : Conseils financiers et liés à la taxation. Président : Hervé SIEHR, 14 lieu dit Vieux Poux La Levee 89110 St Maurice Thizouaille. Admissions aux assemblées et droits de vote: chaque associé participe aux AG, une action = un vote. Clauses d'agrément : cession libre. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens.

AL893424910

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 06/08/2019 il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination: 3F CONSTRUCTION Capital: 2000€ Siège: 24 rue des Celliers 89100 Saint-martin-du-tertre Objet: Toutes construction générale de bâtiments ou tout corps d'état prenant la responsabilité globale de la construction d'un bâtiment autre qu'une maison individuelle. Durée: 99 ans Gérant: M. DENDEN Yunus 24 rue des Celliers 89100 Saint-martin-du-tertre RCS: Sens

AL893425036

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ETIGNY du 22.07.2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes: Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : SCI DE L'ETOILE. Siège social : 15 Grande Rue, 89510 ETIGNY. Objet social : l'acquisition, la cession, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous droits ou biens immobiliers. La mise en valeur de ces immeubles, notamment par l'édification de construction pour toute destination et la réalisation de tous travaux y compris de construction. Le recours à l'emprunt ou à toute autre forme de financement (crédit-bail, ...), ainsi que la prise de toute garantie hypothécaire ou non, pour la réalisation de l'objet social. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : M. Sofiane NAGLA, demeurant ZI de Veron - Route de Passy, 89510 VERON. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas; agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de SENS. Pour avis, La Gérance.

AL893425080

Retrouver nous sur agribourgogne.fr



Ordinateur
Tablette
SmartPhone

L'information vous accompagne partout

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :

TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN ACCÈS ILLIMITÉ

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Volailles
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 107 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ☐ pour 1 an 49 €
- ☐ pour 2 ans 98 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N° ___/___/___/___

date d'expiration: ___/___

SIGNATURE

Société

De nouvelles formes d'agricultures s'installent en ville

Il y a une véritable effervescence autour de l'agriculture urbaine dans les pays développés. De nombreux projets voient le jour : des serres sur les toits, des champignons cultivés dans des conteneurs, des fraises sous serre, des ruminants pour tondre certains espaces verts, des ruchers sur les toits, etc. Si ces initiatives ne disposent pas forcément d'un modèle économique unique, elles se cherchent autour de la valorisation de la production, l'événementiel, l'animation ou les services rendus à la ville avec la gestion des déchets organiques par exemple.



Christine Aubry, chercheuse à l'Inra, dirige une équipe dédiée à l'agriculture urbaine depuis 2012.

Christine Aubry est ingénieur agronome de formation et chercheur à l'Inra. Elle dirige depuis 2012 une équipe de recherche intitulée « Agricultures urbaines » et évoque les différentes facettes de l'agriculture urbaine.

Comment définir l'agriculture urbaine alors même que ces deux mots semblent contradictoires ?

C. Aubry : *« Aujourd'hui, la définition acceptée par tout le monde est plus fonctionnelle que territoriale. L'agriculture urbaine se définit par son lien très fort avec la ville, qu'elle soit dans la ville intra-muros ou à sa périphérie. Elle produit pour la ville ou offre des services comme la valorisation des déchets organiques de l'aire urbaine ou de sensibilisation à l'agriculture. Il existe des formes très diverses d'agriculture urbaine, dont beaucoup ne relèvent pas de l'agriculture professionnelle classique, comme les jardins partagés ou associatifs géré en commun. Elle connaît une croissante très importante depuis dix ans et encore plus depuis 2008, notamment dans les pays du sud de l'Europe très touchés par la crise pour se nourrir. Mais il faut rappeler que la dernière vache a quitté Paris en 1971. C'est vraiment pendant les Trente Glorieuses, avec l'industrialisation et l'étalement urbain que l'agriculture s'est vraiment séparée des villes ».*

Peut-on quantifier ce que représentante l'agriculture urbaine ?

C.A. : *« Il n'existe aujourd'hui aucun chiffre officiel. Le ministère de l'Agriculture ne les dénombre pas, et il n'y a pas de textes adaptés pour les installations agricoles en ville. Nous constatons cependant que le nombre de porteurs de projet liés à l'agriculture urbaine a explosé. En 2012, nous avions accueilli cinq porteurs de projet essentiellement sur Paris pour l'agriculture urbaine lors de notre première réunion. En décembre dernier, nous en avons accueilli 115 porteurs de projet de Paris, Lyon, Marseille, Lille ou Nantes. Il y a un développement très fort de cette activité dans toute l'Europe. Nous sommes très sollicités par des collectivités ou des porteurs de projet. La grande question est comment s'installe-t-on en agriculture urbaine ? »*

Qu'est-ce que produit cette agriculture urbaine ?

C.A. : *« Dans la plupart des cas, les formes d'agriculture urbaine vendent au moins une partie de leur production agricole en circuit très court. Quantitativement, c'est très loin de pouvoir subvenir aux besoins alimentaires des villes, mais il y a localement des projets qui cherchent à faire de l'approvisionnement local. Le potentiel de production existe, même s'il est mal connu. Par exemple, l'agriculture sur les toits à Paris pourrait représenter l'équivalent de 40 ha de maraîchage. Si sur ces toits, il est produit autant que sur notre toit expérimental, cela permettrait de couvrir moins de 10 % de la consommation parisienne de fruits et légumes. À l'échelle du Grand Paris, un travail a été réalisé avec la Safer Ile-de-France sur les friches urbaines. Plus de 3 000 ha de friches sont disponibles, soit l'équivalent de la surface maraîchère en agriculture professionnelle de la zone. Il y a un potentiel, reste à pouvoir le valoriser ».*

La diversité de ces formes d'agriculture urbaine se retrouve également dans leur niveau technologique.

C.A. : *« Tout à fait. On trouve à la fois des systèmes high-tech, très coûteux en investissement jusqu'à des systèmes basés sur la récupération et le système D. Dans les projets d'indoor farming – qui utilisent des bâtiments ou des serres pour l'agriculture – les niveaux d'investissement sont très élevés pour disposer d'un système entièrement contrôlé en hygrométrie, lumière, etc. On estime qu'au minimum une serre urbaine contrôlée c'est 1 000 euros/m² d'investissement. Il faut donc des cultures à très haute valeur ajoutée. Il est aujourd'hui difficile de dire si ces projets peuvent être rentables. Dans les projets en extérieur, les formes sont très différentes. On trouve du paysagisme comestible, qui crée des jardins à la fois productifs, décoratifs et créant du lien social, des microfermes dans des quartiers populaires en lien avec une épicerie solidaire par exemple. Cette agriculture est source de biodiversité pour la ville ».*

Est-ce que ces acteurs parviennent à vivre de leur activité d'agriculture urbaine ?

C.A. : *« En dehors des exploitations maraîchères urbaines ou périurbaines en circuit de proximité, il y a peu « d'urbiculteurs » qui vivent de leur production. C'est néanmoins le cas de l'entreprise La boîte à champignons qui a une dizaine de salariés et qui fait pousser des pleurotes sur du marc de café dans des anciens conteneurs de bateaux. Un autre projet baptisé Sous les fraises fait vivre son créateur via de la production de fraises sur certains toits de Paris. Dans les deux cas, les produits sont commercialisés dans des circuits courts et vendus à des prix assez élevés à des restaurants par exemple. Mais globalement, on a peu de recul sur le modèle économique de l'agriculture urbaine. On sait que cela ne va pas être simple pour produire des produits agricoles à des prix accessibles à cause des contraintes fortes. Il y a cependant de la place pour un modèle multifonctionnel, avec un peu de vente de produits et de services comme des visites pédagogiques, de l'événementiel, de la conception de jardin ou des animations. On peut penser que des modèles économiques hybrides pourraient fonctionner comme on en trouve déjà beaucoup dans l'agriculture classique ».*

Quelle appréciation porte les agriculteurs sur ce phénomène ?

C.A. : *« Pendant longtemps, en France, le phénomène a été ignoré à la fois par manque d'intérêt et par méconnaissance. Aujourd'hui, il y a un vrai intérêt de certains acteurs comme la chambre d'agriculture d'Ile-de-France, notamment en maraîchage, ou du syndicat Jeunes agriculteurs pour trouver des modalités d'installation pour ces agriculteurs urbains. Il faut savoir qu'en Ile-de-France, les 2/3 des maraîchers ont disparu entre 2000 et 2010. L'agriculture urbaine amène un début de solution même si elle ne peut pas résoudre le problème. Ces acteurs commencent à se dire que peut-être demain, il faudra s'installer un peu en ville et un peu à côté. En plus, ils ont un rôle évident à jouer en termes de formation ou de services avec ces projets. Et les agriculteurs peuvent aussi apprendre de cette agriculture urbaine. Par exemple, le projet Toit tout vert à Paris a développé plusieurs technologies innovantes pour les serres qui, à leur grande surprise, intéressent beaucoup les maraîchers traditionnels ».*



L'agriculture urbaine se définit par son lien très fort avec la ville, qu'elle soit dans la ville intra-muros ou à sa périphérie.

PROPOS RECUEILLIS PAR CAMILLE PEYRACHE

Cuisine

Pour une journée barbecue réussie !

Quand les beaux jours sont là, l'envie de profiter de son salon de jardin et du barbecue sur la terrasse se fait sentir. Alors voici quelques conseils pour bien préparer son barbecue à un repas en famille ou entre amis.



Barbecue au gaz, au charbon, au bois, plancha… le choix n'est pas toujours facile. Une chose est sûre : il faut toujours préparer le repas et nettoyer l'appareil.

C'est encore le moment d'organiser un repas autour du barbecue. Encore faut-il maîtriser cet art et s'être équipé en conséquence. En la matière, deux écoles cohabitent : les adeptes du « traditionnel », qui vantent le goût inégalable de la cuisson au charbon de bois et ceux qui privilégient le gaz ou l'électricité pour leur utilisation pratique. Ces modèles chauffent effectivement très rapidement et permettent de régler facilement la température de cuisson, l'électrique s'avérant très pratique en petit comité. En maison individuelle, chacun est libre de son choix. Il existe en revanche quelques contraintes pour les personnes qui vivent en appartement. Le barbecue électrique, utilisable en intérieur, est généralement autorisé et celui au gaz parfois toléré. Afin d'éviter tout problème, le mieux reste de se renseigner sur les règles de vie commune auprès de l'établissement gestionnaire du bâtiment (bailleur social, syndicat de copropriété, etc.).

Les précautions d'usage

Le choix de l'emplacement du barbecue a aussi son importance. Il convient de ne pas l'installer trop près de l'habitation pour éviter les odeurs. Trop loin, c'est le risque de brûler les aliments avec un cuisinier tête en l'air et désireux de rejoindre ses proches. S'il s'agit d'un barbecue mobile, il est important de le tourner dans le sens opposé au vent afin d'éviter le retour de flamme. Un allume-feu est aussi à prévoir, histoire de parer à toute éventualité ou temps capricieux. Une multitude de solutions existent, sous forme liquide, de bois compressé ou encore de cubes à base de pétrole. Rappelons qu'il ne faut surtout pas utiliser d'essence ou d'alcool à brûler avec un barbecue fonctionnant au charbon de bois. Avant le repas, un petit nettoyage des grilles s'impose : commencer à faire chauffer le barbecue, histoire de mettre en émoi les résidus de la précédente cuisson, puis dégraisser les grilles grâce à un brossage. Les viandes et poissons à cuire peuvent alors être déposés. Après le déjeuner ou le dîner, vient le temps de ranger. Dans le cas d'un barbecue au charbon de bois, les cendres peuvent être épandues près des plantations, mais pas tout de suite, car les braises peuvent rester inflammables 24 heures. Dans le cas d'une installation électrique ou au gaz, il convient de bien nettoyer les différents éléments (brûleurs, tuyaux, etc.). Pour gagner du temps en vue de la prochaine utilisation, il est aussi possible d'astiquer les grilles en deux temps : décoller les éléments carbonisés à l'aide d'une brosse métallique, puis les laisser tremper dans un mélange d'eau chaude et de bicarbonate de soude avant de brosser à nouveau et de rincer. En fin de saison, prévoir un nettoyage plus complet du barbecue et une révision générale (roues, poignées, peinture, etc.).

Pourquoi pas la plancha ?

Certaines personnes préfèrent la plancha au barbecue. Si le petit goût de fumé est propre au barbecue au charbon ou au bois, la plancha permet quant à elle une montée de la température rapide et donc de saisir les aliments qui le nécessitent en début de cuisson. La chaleur de la plancha est diffuse, contrairement au barbecue qui présente des zones plus ou moins chaudes, assurant une cuisson plus homogène. La plaque de la plancha permet de cuisiner une multitude d'aliments, de toutes tailles. Étant plate, la plancha se nettoie plus facilement, mais avec délicatesse (gratter les résidus de cuisson avec un ustensile adapté et laver à l'éponge).

FRANCK TALLUTO
ET LUCIE GROLLEAU FRÉCON



Légumes et viande peuvent être cuits ensemble.

Idées de recettes

Marinade

Pour donner du goût à la viande et l'attendrir, la marinade est la bienvenue. Elle peut être préparée à l'avance, conservée au réfrigérateur et utilisée avant la cuisson au barbecue ou à la plancha. Elle peut, par exemple, être composée de 20 cl d'huile d'olive, 1 l de vin blanc sec, d'herbes de Provence ou d'un bouquet garni, de poivre, de sel, de paprika et/ou autres épices, d'ail et/ou d'échalotes. D'autres ingrédients peuvent être utilisés dans une marinade pour apporter d'autres saveurs, comme du caramel, du miel, du vinaigre, de la moutarde… Viandes coupées en petits morceaux, poissons, légumes peuvent y mariner quelques heures avant de les faire cuire.

Brochettes de légumes ou de fruits

Courgettes, poivrons rouges, poivrons jaunes, poivrons verts, aubergines… autant de légumes divers et variés tant par le goût que par la consistance et la couleur qui peuvent être cuits en brochette. Pour cela, peler les courgettes et les couper en rondelles, enlever les pépins des poivrons et les couper, peler et couper les aubergines. Embrocher ces légumes, en les alternant, sur un pic à brochettes. Faire cuire les brochettes sur le barbecue ou la plancha en les arrosant légèrement avec de l'huile d'olive et en les tournant régulièrement. Il est également possible de faire mariner les brochettes de légumes quelques heures avant le repas, et d'intercaler des morceaux de viande entre les légumes. Les brochettes de fruits ne sont pas exclues du barbecue ou de la plancha. Bananes, pêches, fraises, ananas, kiwis… arrosés de miel ou marinée dans un mélange de miel, beurre fondu, rhum, cannelle seront un régal. Le summum : une boule de glace pour les accompagner.

Sauces savoureuses

Pour accompagner les viandes, poissons et légumes, rien de tel que des sauces variées et savoureuses. Une mayonnaise permet d'avoir une base pour les différentes sauces. Il convient d'ensuite séparer la mayonnaise dans plusieurs bols et d'y ajouter divers ingrédients pour obtenir des sauces aux saveurs multiples : yaourt nature, ciboulette, ail ; vinaigre balsamique ; sauce tomate ; miel et moutarde à l'ancienne ; pesto et menthe… Et pour éviter de sans cesse répondre, pendant le repas, à la question « Et celle-ci, elle est à quoi ? », pourquoi ne pas coller une étiquette sur chaque bol ou créer un petit panneau avec un cure-dent ou un pic à brochette en bois enfoncé dans la sauce…



MAYENNE (53)

Paroles de jeune



Nicolas Bréhin a tourné son projet d'installation vers la vente à la ferme de volaille et viande de bœuf. Il travaille auprès de ses beaux-parents à la ferme du Chesnot à St-Denis-du-Maine. Zoom sur ses projets et son organisation.

Nicolas s'installera en février 2020. RW

Un projet d'installation autour de la vente directe

« *Il y a beaucoup d'heures, mais on n'est pas sous la contrainte d'un groupement, on est plus libre* », explique Nicolas Bréhin. À 30 ans, coresponsable cantonal des JA prévoit son installation avec ses beaux-parents à Saint-Denis-du Maine pour 2020. Il a tourné son projet d'installation autour de la vente à la ferme. Depuis 2005, Sylvie et Christian Méziers ont choisi de produire des volailles fermières et de les vendre à la ferme. Nicolas est en stage de parrainage chez eux depuis un an. « *Si tout va bien, je m'installe en février prochain* », explique l'éleveur.

Développer l'activité de la ferme

« *Tout est vendu à la ferme. Si on veut se développer, il faut aller plus vers le client. Je pense aux jeunes qui ont des enfants, ce n'est pas évident d'aller au marché ou de venir à la ferme. Je voudrais qu'on fasse les sorties d'usine, près des grandes villes par exemple* », explique enthousiaste le jeune agriculteur. « *On se rend sur des événements de rencontre entre des producteurs et des restaurateurs et des collectivités pour élargir nos perspectives* », ajoute Sylvie Méziers qui s'est récemment rendue au May'n Food Festival pour rencontrer de nouveaux restaurateurs.

Une organisation rigoureuse

« *On a beaucoup d'heures pour la production et après il y a le temps de vente, mais ça nous évite de faire des produits standardisés, on a moins d'obligations* », explique Nicolas Bréhin. Afin d'acquérir plus de polyvalence, l'éleveur s'est notamment formé à la comptabilité. « *J'avais les compétences mécaniques grâce à ma formation en agro équipement, mais il me manquait le côté gestion d'entreprise* », explique l'agriculteur. Comme l'explique Nicolas, être à trois sur l'exploitation permet plus de confort pour se faire remplacer et répartir la charge de travail. « *Je compense, si à un moment je dois m'occuper des enfants, j'irais terminer le travail après le repas par exemple* », décrit l'éleveur.

ROXANE DE WITTE



Il travaille avec ses beaux-parents, Sylvie et Christian. Dans l'exploitation, Nicolas s'occupe surtout de l'alimentation et des champs. RW

LE CONSEIL DE... Sylvie Méziers, agricultrice depuis 1982

« Il faut prendre du recul avant de s'installer, aller voir dans d'autres exploitations comment ça se passe, rouler sa bosse ailleurs avant de se poser. »



Son exploitation

Ce jeune agriculteur s'installera en 2020 avec ses beaux-parents Sylvie et Christian Méziers sur la ferme du Chesnot à Saint-Denis-du-Maine. Poulets, canards, dindes, pintades, oies et chapon, ainsi qu'une dizaine de vaches allaitantes et quelques cochons, sont élevés en plein air. En tout, 72 ha sont destinés à la production notamment de céréales pour nourrir les volailles. La production est directement vendue à la ferme, ou bien sur des marchés de producteurs. Ce modèle d'exploitation a été choisi en 2005 par les époux Méziers qui produisaient du lait et du lapin depuis 1982 avant de se tourner vers un autre mode de production et de commercialisation pour mieux valoriser leurs produits.



Une dizaine de vaches allaitantes sont également élevées pour compléter la production. RW



Poulets, canards, dindes, pintades et chapons sont produits à la ferme. RW

la p'tite graine

la page interdite aux grands

C'est quoi le bio ?

Sur de nombreux emballages alimentaires, on peut identifier un logo AB avec deux petites feuilles accrochées au B, et en dessous inscrit « Agriculture Biologique ». Mais c'est quoi au juste ?



Les poulets bio doivent gambader dans les prés. ©Bérengère de Butler

Quand tu vois un logo « AB » ou « agriculture biologique » sur un produit, cela veut dire que les agriculteurs qui ont contribué à le fabriquer suivent un cahier des charges très précis lorsqu'ils travaillent. C'est un texte qui dicte un ensemble de règles (comme celles que tu respectes à l'école par exemple) à suivre. Et s'ils ne les respectent pas, alors il leur est impossible de revendiquer le label bio. C'est important car, de son côté, le consommateur décide en fonction de ce label d'acheter ou de ne pas acheter le produit, parce qu'il est attaché à la manière dont est fabriqué le produit agricole.

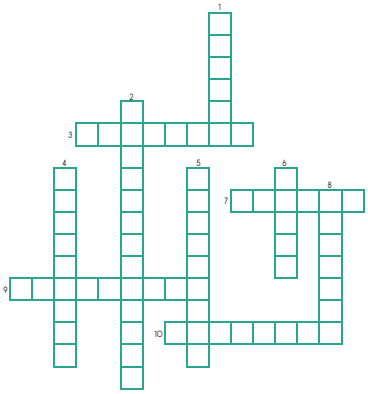
Alors quelles sont les principales règles de production en agriculture biologique ? Pour les fruits, les légumes, les céréales, le label bio garantit principalement que la culture n'a reçu que des engrais ou des produits de soins d'origine naturelle (pas de produits issus de procédés chimiques). Et si par exemple les céréales du petit-déjeuner que tu manges peut-être le matin sont bios, cela veut dire que chaque ingrédient qui est dedans (avoine, blé, maïs, etc.) doit avoir le label bio.

L'élevage des animaux suit la même logique : leur nourriture ne doit être que bio, et sans organisme génétiquement modifié (OGM). Les antibiotiques (les médicaments que nous prenons parfois) sont tolérés mais seulement quand l'animal est malade et en quantités réduites. Et le cahier des charges bio prescrit des règles pour le bien-être, par exemple une surface d'herbe minimale pour les poulets pour gambader.

Alors pourquoi le label bio rencontre-t-il un tel succès auprès des consommateurs ? Aujourd'hui, certains considèrent que les produits issus de la chimie qu'on utilise pour améliorer la production agricole ne sont pas bons pour la santé ou la planète. À tort ou à raison d'ailleurs : il y a beaucoup de débats entre les scientifiques : certains pensent que c'est vrai, d'autres pensent que c'est faux. Dans tous les cas, c'est le consommateur qui décide en dernier ressort. C'est lui qui choisit ce qui lui plaît le plus quand il fait ses courses.

DL

Les mots croisés · A l'aide de la définition, trouve les mots



1. Terre non cultivée
2. Transformation de matières organiques en méthane, par fermentation
3. Insectes vivant en colonies et produisant la cire et le miel
4. Action de labourer la terre
5. Bâtiment d'élevage destiné à loger des cochons
6. Grand marché public
7. Enveloppe d'un tronc d'arbre
8. Avantage que l'on fait miroiter à quelqu'un
9. Race bovine européenne
10. Ensemble de vignes

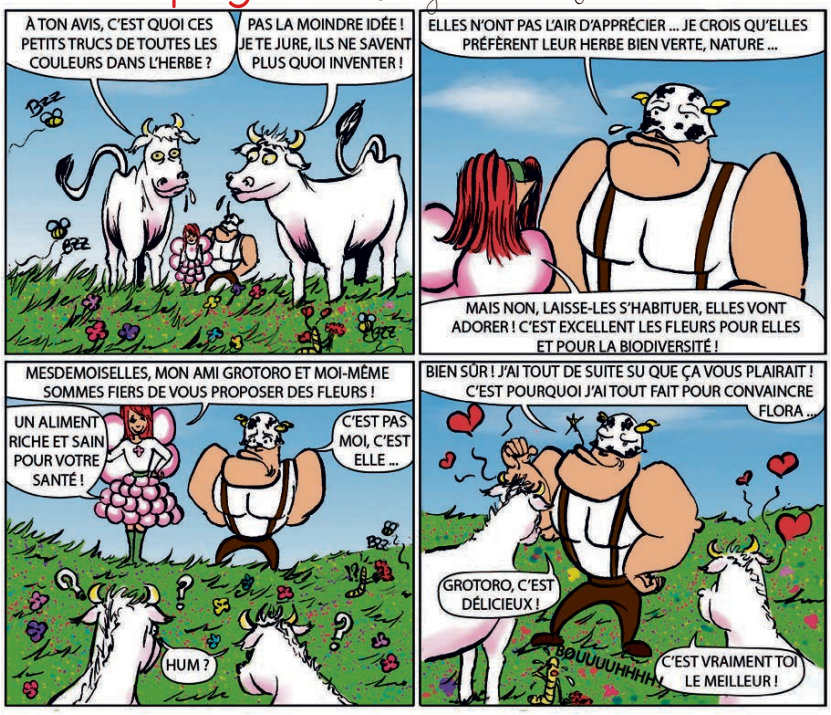
Le truc de la semaine



Faire son pop-corn caramélisé ou chocolaté

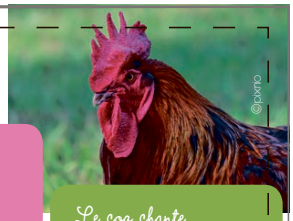
Achète quatre poignées de maïs à souffler.
Dispose-les dans une grande casserole avec un couvercle avec une cuillerée d'huile. Remue pour bien enrober les grains d'huile. Fais chauffer à feu vif. Quand les premiers pop-corn sautent, secoue la casserole en gardant le couvercle dessus. Si c'est trop lourd, demande à tes parents de t'aider.
Tu peux ajouter du sucre avant pour caraméliser, ou du chocolat fondu après pour faire des bouchées chocolatées. Avec ou sans produits bio, ton goûter est prêt !

Les Campagnons ! Un gourmet de fleurs



Ce qu'il faut savoir · fiche à collectionner

Le coq



C'est le symbole de la France et de la Wallonie.

- Le coq est le mâle de la poule, appartenant au genre gallus.
- Il possède une crête rouge et un chant éclatant.
- Il mesure à peu près 40 cm de hauteur.
- Le coq est un symbole chrétien qui surmonte beaucoup de clochers d'église et de monuments aux morts érigés en France.
- Il chante du matin au soir, et même quelquefois la nuit lorsque la lune est très claire... Ainsi, dès 4 heures du matin, en été, les premiers cocoricos se font souvent entendre.

Le coq chante très tôt le matin pour avertir les autres coqs qu'il est le « roi » de son poulailler !

La p'tite devinette ?

Quel est le comble pour un coq ?

Avoir le chair de poule !

INTERVIEW : ANNE-MARIE QUÉMÉNER COMMISSAIRE GÉNÉRALE ET MARCEL DENIEUL PRÉSIDENT DU SPACE

Le salon, c'est l'expression de notre métier

L'édition 2019 du Space se tiendra du 10 au 13 septembre prochain. Si le temps de visite se concentre au vu du travail toujours plus conséquent dans les élevages, Marcel Denieul, président du salon, se réjouit que «les agriculteurs y soient attachés et le considèrent comme un rendez-vous essentiel avant d'envisager un petit ou un plus gros investissement». Des propos corroborés par Anne-Marie Quémener, commissaire général du salon qui ajoute «attendre avec impatience les visiteurs au Space qui nous encouragent à être les porte-parole de leurs bonnes pratiques et souhaitent trouver ici le reflet de leur métier».


HÉLÈNE BONNEAU


HÉLÈNE BONNEAU

Dans quelle atmosphère va s'ouvrir cette nouvelle édition du Space ?

Marcel Denieul. Il y a un mouvement parallèle entre des exposants qui proposent des nouveaux outils toujours plus performants et les attentes des consommateurs qui, si elles sont vraiment sociétales, doivent aussi intégrer le bien-être des éleveurs et des travailleurs de l'agro-alimentaire. Le Space est le réceptacle de ce contexte et s'en fera l'écho au travers une offre de plus en plus large, complète et compétitive dans un métier où il y a toujours matière à évoluer.

Anne-Marie Quémener. Dans un contexte où il est parfois difficile de trouver un remplaçant sur son élevage, nous mesurons l'effort de se libérer une journée pour le Space et nous sommes ravis que les éleveurs y soient attachés. Si les visites sont condensées, recentrées sur son activité, nous souhaitons maintenir un niveau de convivialité qui permettra à chacun de combiner prospective et temps d'échange.

Comment le Space renouvelle sa capacité à percevoir une agriculture toujours plus diverse ?

Anne-Marie Quemener. C'est d'abord grâce à la fidélité de nos exposants et de leur savoir-faire qui répond aux nouvelles demandes du monde agricole et de la société. Cette année, nous notons aussi un beau renouvellement, reflet de ce qui se passe sur les marchés, avec la présence de près de vingt exposants chinois qui étaient déjà présents dans le domaine de l'alimentation et de la santé et qui aujourd'hui présentent des équipements technologique.

Chacun de nos visiteurs ira vers ce qui l'intéresse pour y piocher des contenus qui nourriront sa réflexion.

Cette année, le salon met l'accent sur le climat. Quelles conséquences et quels impacts le changement climatique peut avoir sur l'élevage ?

Marcel Denieul. L'élevage est sans cesse remis en cause et son impact sur le climat décrié. Or, les agriculteurs n'ont pas attendu les critiques pour avoir des pratiques vertueuses. Le Space est une belle vitrine pour mettre en avant nos conduites d'élevages, culturales mais aussi de proposer des initiatives nouvelles. L'agriculture permet le stockage du carbone, nous améliorons l'autonomie alimentaire de nos élevages, nos ruminants valorisent les surfaces non ou mal labourables… La question du climat est aussi posée à l'échelle des filières, qui seront cette année encore très représentées au Space, toutes doivent répondre à la question : comment avoir un impact neutre voir positif sur le climat ? Le salon est l'occasion d'exprimer le potentiel de nos élevages. Relevons la tête, n'ayons pas honte de nos pratiques qui sans cesse s'améliorent, redonnons de la fierté à notre métier pour remettre le curseur médiatique à la hauteur de nos pratiques.

PROPOS RECUEILLIS PAR HÉLÈNE BONNEAU

L'Espace pour demain à l'épreuve du changement climatique



Agir rapidement pour le climat ! À l'heure où les experts mondiaux interpellent le monde agricole sur un enjeu planétaire, le Space et les élus des chambres d'agriculture ont choisi de s'emparer du sujet et d'en faire cette année le thème de l'Espace pour demain en hall 4.

Le changement climatique est déjà perceptible, les sécheresses à répétition, les montées de température…, les éleveurs sont aujourd'hui à la recherche de solutions systémiques pour mieux résister à cette nouvelle réalité tout en s'assurant de ne pas amplifier le phénomène. Si l'agriculture peut être assimilée à une activité coûteuse pour le climat, elle peut également être source de solutions. Les instituts techniques et les chambres d'agriculture travaillent depuis longtemps sur ces sujets et ont créé des démarches (ferme bas carbone, programme de recherche Life Beef carbon) permettant de mesurer les impacts et de favoriser le stockage du carbone. Reste alors à les déployer à grande échelle. La question de l'énergie sera aussi au cœur des débats climatiques. La production d'énergie en auto-consommation ou en distribution en un vrai enjeu pour demain que ce soit au travers des unités de méthanisation mais aussi de l'énergie solaire ou éolienne.

La filière aquacole accoste à Rennes


CAPECOIPROF

Après quelques balbutiements l'an passé, le Space a décidé d'intégrer pleinement la filière aquacole au salon. C'est une véritable filière mondiale, peu représentée et qui était en recherche d'exposition. « Certains exposants ont une activité aquacole aussi importante que celle de l'alimentation animale, il y a une vraie demande. Ainsi, nous organisons des conférences, un parcours spécifique au salon et des visites de ferme », explique Anne-Marie Quémener. Filière d'avenir, les dernières estimations prévoient que les volumes de l'aquaculture seront, à terme, plus conséquents que ceux issus de la pêche.